

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 17 mars 2024 / 7 ramadhan 1445 - N° 3507 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



ALGÉRIE - ONU

M. Attaf reçoit un appel téléphonique du Représentant spécial du SG de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel P.24

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UNION AFRICAINE

Attaf met en avant la position de l'Algérie sur les élections des hauts responsables de la Commission africaine P.24

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha en visite de travail et d'inspection au Commandement des Forces terrestres P.24

SELON DES EXPERTS DE L'ONU

L'islamophobie a atteint des "niveaux alarmants" dans le monde

Des experts de l'ONU ont déclaré, vendredi, que l'islamophobie a atteint des "niveaux alarmants" partout dans le monde, appelant les pays à "interdire par la loi" les manifestations d'intolérance prévoyant des autodafés du Saint Coran. Dans un communiqué conjoint publié à l'occasion de la Journée internationale de la lutte contre l'islamophobie (célébrée le 15 mars de chaque année), les experts soulignent que "des groupes armés, des chefs religieux et autres, partout dans le monde, bafouent le respect de la diversité des religions et des croyances, pratiquent la discrimination, violent les droits de l'homme et négligent ou même tentent de justifier ces violations". Pp.15 - 24



JOURNÉE NATIONALE DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Activités commémoratives à travers le territoire national

P.3

JOURNÉE MONDIALE DES DROITS DES CONSOMMATEURS

Des experts expliquent l'importance de l'IA dans l'organisation des besoins de consommation P.6

COVID-19

L'épidémie a réduit l'espérance de vie de plus d'un an et demi dans le monde (étude)

P.11

SANTÉ

TENDINOPATHIES Causes et effets

Pp.12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (20^e J)
JSK 0 - 1 ESS

Lahmeri assomme les Kabyles

Par Yanis F.

P.22



AUDIOVISUEL

Les chaînes de télévision sont appelées au respect des dispositions légales et réglementaires relatives à la publicité (ANIRA)

P.16

**GHARDAÏA
La "Gartoufa" une épice très convoitée durant le Ramadhan**

P.5

NÂAMA**Le Moudjahid Nouri Kada inhumé au cimetière d'El-Bayoud**

Le Moudjahid Nouri Kada, dit Abdelhafidh, a été inhumé jeudi après-midi au cimetière de la commune d'El-Bayoud (Nâama), a-t-on appris de la direction de wilaya des Moudjahidine et Ayants-droits. Le Moudjahid Nouri Kada est décédé, mercredi dans la ville d'El-Bayoud, suite à une longue maladie, à l'âge de 104 ans, selon la même source. Le défunt, né en 1920 dans la zone «El-Aker» dans la commune d'El-Bayoud, a rejoint les rangs de la glorieuse Armée de libération nationale (ALN), en 1956, dans la 5ème zone de la Wilaya V historique.

MEDIAS**Le journaliste Abderrahmane Timizar n'est plus**

Le journaliste Abderrahmane Timizar est décédé, dans la nuit de vendredi à samedi, à l'âge de 62 ans, a-t-on appris auprès de ses proches. Le défunt a exercé dans plusieurs journaux nationaux, dont "Le Jeune Indépendant", avant de fonder un journal électronique "Algérie Medinfo". Il a également occupé le poste de chargé de communication dans des établissements publics économiques.

SOUK AHRAS**1.500 colis alimentaires pour familles démunies**

Une caravane de solidarité chargée de 1.500 colis alimentaires pour familles démunies a pris la route jeudi vers les localités reculées et enclavées des 26 communes de la wilaya de Souk Ahras. Cette caravane initiée par un mécène de la wilaya «s'inscrit dans le cadre des efforts consentis pour assurer la prise en charge des familles démunies durant le mois sacré du Ramadhan», a affirmé le wali, Abdekarim Zinaï qui a donné le coup de départ de la caravane en présence du président de l'assemblée populaire de wilaya (APW), Aït Djoudi Oufela, de membres de l'exécutif et d'associations locales.

Le directeur de l'action sociale et de la solidarité (DASS), Ahmed Brahim, a inscrit l'initiative dans le cadre des traditions de solidarité sociale de la société et a salué les efforts des mécènes en pareilles occasions ainsi que durant les catastrophes qu'a connues la wilaya ces dernières années.

**ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE
96 morts depuis début octobre dernier (Protection civile)**

Un (1) cas de décès par asphyxie au monoxyde de carbone a été enregistré, au cours de la semaine en cours, portant le nombre de personnes décédées par ce gaz, à travers le territoire national, à 96 depuis le début du mois d'octobre dernier, a-t-on appris la Protection civile. Un (1) cas d'asphyxie au monoxyde de carbone a été enregistré du 7 au 13 mars courant dans la commune de Sidi Abed (Tissimsilt), alors que 51 autres personnes ont été sauvées, portant ainsi le nombre de décès depuis début octobre dernier à 96 cas, a déclaré à l'APS, le chargé de communication à la Direction générale de la Protection civile, Youcef Abdat. Dans ce village, les services de la Protection civile poursuivent leurs campagnes de sensibilisation à travers le territoire pour prodiguer conseil aux citoyens sur ce gaz et les sensibiliser au respect des règles de sécurité et des normes afin d'éviter ce genre d'accidents.

TIARET**Deux morts dans un accident de la route à Frenda**

Deux (2) personnes ont péri dans un accident de la route survenu vendredi soir dans la wilaya de Tiaret, a-t-on appris auprès des services de wilaya de la protection civile. Les deux victimes, deux frères, ont succombé à leurs graves blessures dès leur arrivée au service des urgences, précise la même source. A cet effet, le chargé d'information à la Direction de la protection civile, le capitaine Rabah Boukhari, a indiqué que cet accident est survenu suite à une collision entre deux véhicules touristiques sur la route nationale (RN14) au niveau de son tronçon reliant les deux villes de Tiaret et de Frenda, dans le village de Sidi Amar. Les éléments de l'unité secondaire de la protection civile de Frenda ont transporté les deux blessés vers le service des urgences de l'établissement public hospitalier (EPH) de la même ville où ils ont succombé à leurs graves blessures. Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour élucider les circonstances de cet accident.

MILA**Un mort et 20 blessés dans un accident de la route près de Grarem Gouga**

Une personne est morte et vingt (20) autres ont été blessées, suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et un camion, survenue sur la route nationale (RN) 27, dans son segment traversant la commune de Grarem Gouga (Mila), selon un communiqué publié, jeudi, par la direction de wilaya de la Protection civile. L'intervention, lors de cet accident qui s'est produit au lieu-dit Mechatt Boudemagh, a été assurée par l'unité secondaire de la même ville, soutenue par celle de la commune de Sidi Merouane et le poste avancé de Beni Haroun, en plus de l'unité principale de ce corps constitué, a précisé le même document. L'accident a provoqué la mort sur place d'une personne âgée de 60 ans, tandis que 20 autres âgées entre 11 et 76 ans ont été blessées, a souligné la même source.

ALGER**Une bande de quartier neutralisée**

Les éléments des unités de la Gendarmerie Nationale (GN) à Alger, sont parvenus à mettre fin à l'activité d'une bande de quartier constituée de 23 individus, qui semaient la terreur au milieu des habitants à Alger, indique jeudi, un communiqué de ce corps constitué. «Dans le cadre de la lutte contre le crime sous toutes ses formes, la brigade de recherche de la GN de Cheraga, appuyée par le détachement spécial de la GN de Mahelma, a réussi à mettre fin à l'activité d'une bande de quartier constituée de 23 individus, qui semaient la terreur au milieu des habitants en les menaçant avec des armes blanches et s'adonnaient au trafic de drogues et de stupéfiants près des établissements scolaires».

Pour démanteler ce réseau criminel, des techniques d'investigation spéciales ont été mises en place sous la supervision du parquet de Cheraga, et ont permis «de mettre fin à l'activité de cette bande avec l'arrestation, en flagrant délit, de ses 23 membres, des repris de justice, pour la plupart».

TURQUIE**Huit migrants meurent noyés en mer Egée**

Huit personnes ayant embarqué à bord d'un canot pneumatique ont péri noyées vendredi en mer Egée au large des côtes du Nord-Ouest de la Turquie, ont annoncé les autorités. «Les cadavres de huit personnes ont été retrouvés», a indiqué le gouvernorat de la province de Canakkale dans un communiqué, précisant qu'au moins quatre personnes ont survécu au naufrage. Selon les autorités, le «bateau transportant des immigrants en situation irrégulière a chaviré au large d'Eceabat-Gokçeada», dans des eaux turques situées à 50 km environ de l'île grecque de Limnos. Des garde-côtes ont été dépêchés sur les lieux pour tenter de secourir d'autres migrants, précise le communiqué du gouvernorat.

TUNISIE**La Douane annonce avoir sauver 15 migrants tunisiens au large des côtes-est**

Des patrouilles navales de la Douane tunisienne ont secouru en mer 15 Tunisiens qui ont tenté de migrer clandestinement vers l'Italie. Selon les Douanes tunisiennes l'opération de sauvetage s'est déroulée au large de la ville d'Hergla dans la province de Sousse (à l'est du pays), «où la patrouille a constaté que l'embarcation des migrants s'est coupée en deux». Parmi ces immigrants illégaux figurent huit hommes, deux femmes et cinq enfants. Ils ont tous été transférés au port commercial de Sousse, en coordination avec la Garde maritime, pour les procédures judiciaires d'usage, précise t-on.

JAPON**Un séisme de magnitude 5,8 frappe la préfecture de Fukushima**

Un tremblement de terre de magnitude 5,8 a frappé jeudi la préfecture de Fukushima dans le nord-est du Japon, selon les premières estimations de l'agence météorologique japonaise (JMA). La secousse est survenue à une profondeur de 50 km, avec une intensité mesurée à «cinq moins» sur l'échelle d'intensité sismique japonaise, qui compte sept niveaux, a indiqué la JMA. L'épicentre du séisme a été localisé au large de la préfecture, à une latitude de 37,1 degrés nord et une longitude de 141,2 degrés est. Les secousses ont également été ressenties dans le centre de Tokyo. Aucune victime n'a été signalée jusqu'à présent, et la JMA n'a pas émis d'alerte au tsunami.

CHINE**Nouvelle alerte jaune au brouillard épais**

L'observatoire national chinois a renouvelé samedi une alerte jaune au brouillard épais dans certaines régions du pays. Des parties de la mer Jaune, de la mer de Chine orientale et des zones côtières des provinces du Shandong, du Jiangsu et du Zhejiang, connaîtront samedi du brouillard, avec une visibilité réduite à moins de 1.000 mètres, a précisé le Centre météorologique national. Un brouillard épais devrait toucher des parties du Hunan, du Guangdong et du Guangxi, réduisant la visibilité à moins de 200 mètres, d'après le centre. La Chine dispose d'un système d'alerte au brouillard épais à trois couleurs, le rouge représentant le niveau le plus élevé, suivi de l'orange et du jaune.

JOURNÉE NATIONALE DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES DANS L'EST DU PAYS

Expositions et distribution d'appareillages

La célébration de la journée nationale des personnes aux besoins spécifiques (14 mars de chaque année) a donné lieu jeudi dans les wilayas de l'Est du pays à l'organisation d'expositions sur les activités des établissements et associations spécialisés et à la distribution d'appareillages spécifiques pour cette catégorie.

Dans la wilaya de Guelma, 77 personnes aux besoins spécifiques ont bénéficié de 14 motocyclettes, 32 chaises roulantes, 19 lunettes de vue, 4 audioprothèses et 8 matelas médicaux au cours d'une cérémonie présidée au siège de la wilaya par le wali, Mme Houria Aggoune.

La cheffe de l'exécutif local a mis l'accent à l'occasion sur les efforts publics déployés dans la wilaya pour la prise en charge de cette catégorie avec l'ouverture de trois établissements pédagogiques spécialisés accueillant 347 enfants et 45 classes spéciales fréquentées par 348 autres enfants dans 18 communes en plus de la gratuité du transport pour en favoriser l'insertion.

A Souk Ahras, les autorités locales ont visité à la salle Miloud Tahri l'exposition organisée par plusieurs associations de prises en charge des personnes aux besoins spécifiques et assisté aux activités culturelles et spectacles initiés par les enfants des établissements spécialisés de Souk Ahras, M'daourouch, Sedrata et Taoura avant de suivre un documentaire sur les réalisations de certains membres de cette catégorie. Plusieurs appareillages



dont trois tricycles, 4 chaises roulantes électriques, 3 chaises roulantes, 6 audioprothèses et 5 calculatrices parlantes ont été distribués à l'occasion.

La célébration de cette journée à Batna a été marquée par l'organisation à la cité

universitaire "frères Oudjera" de diverses expositions des différents établissements spécialisés et activités ainsi que la distribution de chaises roulantes et d'appareillages en présence des parents des enfants aux besoins spécifiques et d'éducateurs.

Des activités diverses organisées à l'Ouest du pays

Les wilayas de l'Ouest du pays ont célébré, jeudi, la journée nationale des personnes aux besoins spécifiques, coïncidant avec le 14 mars de chaque année, par l'organisation d'activités diverses sous la supervision des autorités des wilayas.

Dans ce cadre, la salle de conférences de la mosquée "Abdelhamid Ibn Badis" d'Oran a abrité les cérémonies de distribution de fauteuils roulants et motocycles pour des handicapés moteurs et autres appareils auditifs et de la technique de braille.

A Mascara, plusieurs activités culturelles ont été organisées au Centre psychopédagogique pour enfants inadaptés mentaux N 2, parmi lesquelles la présentation de madhihs religieux par des affiliés de l'école pour enfants malvoyants du chef-lieu de wilaya et la présentation de la pièce "Je suis Palestinien" avec la participation des enfants de l'établissement de l'Enfance assistée de Tighennif, ainsi que la présentation d'un sketch de prévention contre la drogue interprété par les enfants du centre psychopédagogique d'enfants déficients mentaux de Sig.

A la même occasion, des équipements ont été distribués à plus de 20 personnes aux besoins spécifiques, notamment des motocycles, des chaises électriques, des fauteuils roulants, etc.

Le wali de Mascara Farid Mohammedi a annoncé, à l'oc-

casion, l'octroi des autorités de la wilaya de voyages en faveur des résidents des hospices de personnes âgées de Mascara et Sig souffrant de légers handicaps, pour accompagner la Omra aux Lieux Saints de l'Islam, et ce en ce mois sacré du ramadan.

A Tiaret, 105 personnes âgées aux besoins spécifiques de 40 communes de la wilaya ont bénéficié d'appareils médicaux, selon la nature de l'handicap, dans le cadre de la caravane organisée à l'occasion de cette journée nationale par la direction de l'action sociale et de la solidarité en collaboration avec l'agence de développement social ADS, alors que l'école des déficients auditifs de Sougour a abrité une cérémonie de distribution de fauteuils électriques aux élèves.

Pour rappel, la wilaya de Tiaret recense 25.707 handicapés à un taux de 100 pour cent, qui perçoivent l'allocation d'handicap, alors que le nombre d'handicapés ayant moins de 100 pc d'handicap est de 22.177 personnes. La wilaya dispose de 8 établissements spécialisés de prise en charge des enfants inadaptés. A El Bayadh, l'événement a été célébré au centre psychopédagogique des enfants déficients mentaux (2) Chahid Guerbouz Larbi de la nouvelle ville d'El Bayadh en organisant des expositions variées dans l'artisanat et des travaux manuels artistiques réalisés par des écoliers de différents établissements spécialisés, en plus de

représentations théâtrales, de l'inchad et la distribution d'équipements pour les personnes aux besoins spécifiques. Pour rappel, le Secteur de l'action Sociale et de la Solidarité de la wilaya compte plus de 400 enfants scolarisés aux besoins spécifiques répartis dans quatre institutions spécialisées recensées par le secteur et encadrés par 120 encadrés. A Ain Temouchent, une caravane de solidarité a été lancée au profit de 96 familles aux besoins spécifiques, comprenant divers équipements, dont des motos, des fauteuils roulants réguliers et électriques, des tablettes électroniques et autres, selon le directeur de wilaya de l'action sociale et de la solidarité, Tarik Belkadi. A cette occasion, la Maison de la Culture Aïssa Messaoudi a accueilli une exposition mettant en exergue la créativité des personnes aux besoins spécifiques affiliées aux centres spécialisés, qui ont donné également des représentations théâtrales et artistiques abordant un certain nombre de questions d'actualité, telles que la résistance du peuple palestinien et la fermeté du peuple de la bande de Ghaza face à la brutale agression sioniste.

Concernant Tissemsilt, une cérémonie a été organisée pour la distribution de 40 fauteuils roulants aux personnes aux besoins spécifiques, en plus d'honorer les lauréats du concours de mémorisation et récitation du Saint Coran de cette catégorie, ainsi que l'équipe sportive de football des élèves de l'école pour enfants malentendants.

Sud: diverses manifestations valorisant les efforts de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques

Diverses manifestations valorisant les efforts pour une meilleure prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, ont marqué la célébration, jeudi, de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques dans les régions du Sud du pays.

Dans la wilaya de Tindouf, les structures spécialisées pour personnes aux besoins spécifiques ont été renforcées par l'ouverture, au niveau de l'Agence de la caisse nationale d'assurances des salariés (CNAS), d'une antenne de l'Office national d'appareillages et d'accessoires pour personnes handicapées (ONAPH) susceptibles d'épargner les déplacements dans d'autres régions du pays pour bénéficier des prestations de l'office.

Cette journée a donné lieu, également, à la signature d'une convention de coopération entre les directions de l'action sociale et de la solidarité (DASS), et du tourisme et de l'artisanat, en plus de la remise des équipements et appareillages pour des personnes aux besoins spécifiques.

A cette occasion, une exposition d'activités des enfants pensionnaires des établissements et centres spécialisés et associations a été organisée à Ouargla, en plus d'autres activités au niveau de la bibliothèque principale de lecture publique Mohamed Tidjani. Un nombre d'appareillages pour handicapés ont été remis également lors de la célébration de cette journée. Dans la wilaya d'El

Menia, les autorités locales ont procédé, au niveau du Centre culturel de la commune de Hassi-El-Gara, à la remise d'appareillages au profit de personnes aux besoins spécifiques. Le centre psychopédagogique "l'Emir Abdelkader" de la wilaya de Touggourt a abrité, à cette occasion, des expositions de produits manuels des personnes pensionnaires du centre, des activités créatives, ainsi qu'une cérémonie de remise des articles d'infirmières motrices, de surdité et cécité aux personnes aux besoins spécifiques.

Par souci d'une meilleure prise en charge de cette catégorie sociale, une enveloppe de 114 millions DA a été consacrée, dans la

wilaya de Tamanrasset, pour la prise en charge 163 enfants handicapés au niveau de 19 classes scolaires, en plus du déblocage de plus de 88 millions DA pour prendre en charge les pensionnaires de l'école pour petits sourds-muets de la même ville.

L'occasion a donné lieu dans la région à la remise des fauteuils-roulants et bicyclettes au profit des enfants aux besoins spécifiques. Dans la wilaya de Ghardaïa, cette journée a été marquée, au niveau du Centre psychopédagogique de Metlili El Jadida, par l'animation par les pensionnaires du centre d'un bouquet d'activités culturelles et créatives, en sus de la remise de fauteuils roulants.

HABITAT

Rencontre sur les procédures préparatoires au lancement du projet "AADL 3"

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a présidé, jeudi soir, une réunion technique sur les procédures préparatoires au lancement du projet "AADL 3", qui a porté sur la situation foncière destinée à la réalisation de ce projet au niveau des 58 wilayas, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre s'est déroulée au siège de la Banque nationale de l'habitat (BNH), en présence des directeurs centraux du ministère, du directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), des directeurs de wilaya de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, ainsi que des directeurs régionaux de l'AADL.

Lors de cette réunion, un aperçu global a été présenté, par GPS (Système de positionnement mondial), de toutes les assiettes foncières disponibles au niveau des 58 wilayas, l'AADL disposant actuellement des procès-verbaux du choix

du terrain, remis par les walis. L'opération de préparation des actes de propriété des assiettes foncières choisies à ce jour pour accueillir le projet AADL 3, a également été abordée. Le ministère a précisé que les sorties de terrain préprogrammées concernant ces assiettes ont permis de déterminer leur statut juridique et technique et leur aptitude à accueillir ce projet. Lors de son intervention, M. Belaribi a salué les efforts déployés par le groupe de travail et a donné des instructions à l'effet d'oeuvrer à la réalisation du programme tracé dans chaque wilaya en fonction de ce qui est disponible.

Il a appelé à consentir davantage d'efforts pour trouver et mobiliser les assiettes foncières nécessaires à la concrétisation du projet AADL 3.

Cette rencontre, ajoute le communiqué, vient clôturer une série de réunions tenues précédemment, en tenant compte des orientations et instructions du ministre qui a insisté sur la

coordination permanente avec les autorités locales et les walis, pour trouver les assiettes foncières nécessaires avant le lancement de l'opération de souscription au programme "AADL 3". Le ministère a, également, estimé que "cette étape préliminaire est essentielle pour le succès de l'opération, sur la base de l'expérience acquise dans les projets "AADL 1" et "AADL 2", où les assiettes foncières constituaient un obstacle à l'accélération du lancement de projets".

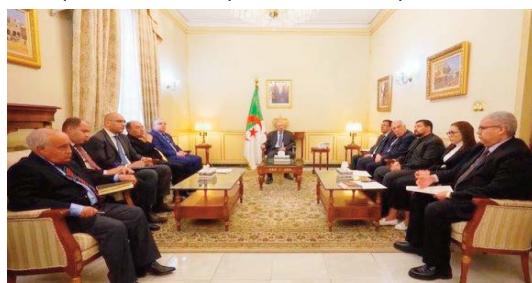
Une deuxième rencontre sera consacrée à la présentation de la plateforme numérique nouvellement créée, et à un exposé sur le caractère architectural et urbain du projet "AADL 3" et ses caractéristiques techniques, ainsi que l'organisation d'une autre rencontre dédiée aux textes juridiques et réglementaires régissant ce programme, a conclu le ministère.

PARLEMENT

Réunions du Parlement panafricain : M. Goudjil préside une réunion de coordination des représentants du Parlement algérien (communiqué)

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a présidé, jeudi, une réunion de coordination en prévision de la participation d'une délégation des deux chambres du Parlement aux réunions de la session extraordinaire de la 6e législature du Parlement panafricain (PAP), prévues du 20 au 27 mars en Afrique du Sud, indique un communiqué de l'institution parlementaire.

La réunion de coordination s'est tenue au siège du Conseil de la nation, en présence du Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Lounès Magramane, de cadres de la Direction générale Afrique du ministère et des membres de la délégation parlementaire devant participer aux réunions du PAP, précise le communiqué. A cette occasion, M. Goudjil a félicité les deux chambres du Parlement pour l'élection de l'Algérie, représentée par le sénateur Ahmed Kharchi, à la vice-présidence du Comité exécutif de l'Union interparlementaire (UIP), au nom du Groupe géopolitique



africain. Une élection qui, a-t-il dit, «témoigne de l'efficacité de la représentation parlementaire algérienne et de sa contribution à faire entendre la voix des peuples du continent au niveau de la plus grande organisation parlementaire au monde». M. Goudjil a rappelé l'importance accordée par la diplomatie parlementaire nationale à la défense des intérêts des peuples africains dans un contexte marqué par des mutations et des défis mondiaux de taille, et ce, en accord avec l'intérêt majeur que porte le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la consécration de l'appartenance africaine de l'Algérie et au renforcement de la dimension africaine dans ses

objectifs et d'entraver son bon fonctionnement». La délégation parlementaire algérienne compte le président du groupe géopolitique de l'Afrique du nord au PAP, le sénateur Abdelmadjid Azedine, le membre de la Commission de la vérification et des comptes publics du PAP, le sénateur Abdelmalek Tachrifi, la présidente de la Commission des transports, de l'industrie, des télécommunications, de l'énergie, de la science et des technologies du PAP, la députée Behdja Lammali, le président du groupe parlementaire du front El Moustakbal à l'Assemblée populaire nationale (APN) et membre du PAP Fateh Boutibig, et le député Mohammed Segres.

68E SESSION DE LA COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME

Mme Krikou plaide à New York pour le renforcement du rôle de la femme dans la société

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a appelé, à New York, la communauté internationale à se mobiliser pour permettre à la femme d'assumer «pleinement» ses rôles dans la société, a indiqué vendredi un communiqué du ministère.

Dans son intervention en marge de sa participation à la 68e session de la Commission de la condition de la femme aux Nations unies, tenue au siège de l'ONU, Mme Krikou a appelé la communauté internationale à «attacher une importance capitale» à l'autonomisation des femmes afin de lui permettre d'assumer «pleinement» ses rôles dans la société et à «surmonter certains obstacles qui sont restés un frein à ce noble objectif».

Elle a affirmé que l'Algérie plaide pour la ratification universelle et une acceptation plus large de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), notamment à travers l'intensification «des campagnes

en direction des pays qui envisageraient d'adhérer à cet instrument international», et encourage les pays à «élaborer et à mettre en œuvre un plan d'action national efficace permettant de se conformer à ladite convention», tout en œuvrant à «l'autonomisation économique de la femme, en particulier dans les pays en développement, en augmentant le financement et en transférant les technologies nécessaires». «Evoyer l'autonomisation de la femme sans lui garantir la pleine participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de développement durable n'est qu'une illusion», a-t-elle estimé, soulignant que ce propos «d'importance d'accroître la mobilisation des financements nationaux, de soutenir l'élaboration de programmes de renforcement des capacités et d'appeler à la mise à disposition d'espaces plus sûrs et plus inclusifs pour les organisations de la société civile». Pour cela, Mme Krikou a appelé à «renforcer la reddition des comptes en vue de garantir la mise en œuvre effective des

mécanismes disponibles, loin de tout marchandage politique qui pourrait conduire à des résultats contre-productifs», en sus de «la lutte contre les pratiques sociales et les stéréotypes qui limitent l'autonomisation de la femme». La ministre a, en outre, souligné que l'adhésion de l'Algérie à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ainsi que ses nombreuses contributions liées au travail de ces dernières, à la paix et la sécurité reflètent sa «conviction que ces deux mécanismes constituent des outils puissants et efficaces permettant non seulement de préserver et de protéger les droits fondamentaux des femmes, mais aussi d'aller au-delà de cette démarche à travers la consécration et l'affirmation du rôle de la femme dans tous les aspects de la vie, contribuant ainsi à l'édition des sociétés modernes».

Elle a, dans ce contexte, souligné que l'Algérie poursuit sa lutte pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme

à tous les niveaux», rappelant que la Constitution de 2020 avait, à nouveau, mis l'accent sur l'égalité homme-femme et que le Gouvernement a inscrit dans son plan d'action «le renforcement de l'intégration économique des femmes comme axe prioritaire en adoptant la parité dans le marché du travail». «L'Algérie s'attèle au renforcement de l'autonomisation des femmes, notamment dans les zones rurales et enclavées et œuvre sans relâche pour prévenir toutes les formes de violence faites à leur encontre», a soutenu la ministre, soulignant que l'Algérie s'est engagée, partant de sa conviction du rôle pivot des jeunes et des femmes, pour la réalisation de la paix et de la sécurité, outre l'importance de garantir leur participation pleine, effective et significative au processus décisionnel en inscrivant le renforcement de l'autonomisation des femmes et l'association des jeunes parmi les priorités de son mandat en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité pour les années 2024-2025.

Mme Krikou s'entretient avec ses homologues des pays frères et amis et des représentants des instances onusiennes

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, s'est entretenue avec plusieurs de ses homologues des pays frères et amis, et des représentants des instances onusiennes, en marge de sa participation à la 68e session de la commission de la condition de la femme (CSW) des Nations Unis qui se tient au siège des Nations Unies à New York, a indiqué, vendredi, un communiqué du ministère. A cette occasion, la ministre a rencontré le représentant du président du Fonds

des Nations unies pour l'enfance (Unicef), à qui elle a présenté un exposé sur «les différents programmes et mécanismes adoptés par l'Algérie pour protéger l'enfant et lui assurer un bon développement, en termes d'éducation, d'enseignement, de santé et de loisirs». La rencontre a été une occasion pour «dénoncer l'agression barbare et la violation flagrante des droits de l'enfant palestinien, garantis par les lois internationales, sur fond de l'agression barbare de l'entité sioniste contre la bande de Ghaza», ajoute le communiqué.

L'entretien de Mme Krikou avec le ministre koweïtien des Affaires sociales, de la Famille et de l'Enfance, Cheikh Firas Saoud Al-Malek Al-Sabah, a été une occasion pour les deux parties «d'échanger les vues autour des moyens de renforcer la coopération entre les deux pays dans le domaine du développement social et de l'enfance».

Aussi, ont-ils exprimé leur disponibilité «à partager les expertises et expériences au mieux des intérêts des deux pays», ajoute le communiqué. L'entretien de Mme Krikou avec la vice-présidente de

l'Iran chargée des Femmes et des Affaires familiales, Mme Ansieh Khazali, a permis aux deux parties d'affirmer «la solidité des relations unissant les deux pays dans divers domaines», et de passer en revue «des perspectives de coopération entre les deux pays en termes de renforcement des droits de la femme et de moyens de promouvoir l'entrepreneuriat féminin». La rencontre de Mme Krikou avec la présidente du Conseil national des femmes de la République arabe d'Egypte, Mme Maya Morsi, a porté sur «les moyens de pro-

mouvoir les droits de la femme et de soutenir son autonomisation économique», selon la même source. A cette occasion, la ministre a énuméré «des principaux acquis réalisés en faveur de la femme en Algérie, notamment ceux énoncés dans la constitution de 2020», précise le document. De son côté, Mme Morsi a exprimé la disponibilité de son pays à «échanger ses expertises et expériences en matière de promotion et de protection des droits de la femme au mieux des intérêts des deux pays», conclut le communiqué.

FORMATION PROFESSIONNELLE

M. Merabi met en exergue les efforts du secteur pour la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi a mis en évidence, jeudi à Alger, les efforts du secteur en matière d'accompagnement et de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, à travers la mobilité des moyens nécessaires pour leur permettre d'acquérir des qualifications et de renforcer leur insertion professionnelle. Présidant la cérémonie de célébration de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques (14 mars de chaque année), au Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de Kouba, M. Merabi a précisé que le secteur assurait tous les moyens de formation né-

cessaires pour garantir l'accompagnement et la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques et améliorer leurs qualifications pédagogiques afin de consolider leur insertion professionnelle.

A ce propos, M. Merabi a rappelé les mesures prises par le ministère pour faciliter l'accès de cette catégorie aux établissements de formation afin de bénéficier d'une formation dans des spécialités adaptées à leurs capacités et de les accompagner pour mettre en valeur leurs talents et leur créativité.

Le ministre a, également, souligné que l'organisation de cette cérémonie était une occasion de faire le point sur les réa-

lisations et de veiller à valoriser les capacités des personnes aux besoins spécifiques et à les encourager à réaliser davantage de succès.

La rencontre a, également, été une occasion pour distinguer plusieurs stagiaires des centres de formation professionnelle et d'apprentissage des personnes aux besoins spécifiques des wilayas d'El Oued, Alger, Ghardaïa, Skikda et Boumerdès, pour leur succès dans leur parcours de formation.

A l'entame de la rencontre, M. Merabi a visité quelques salles du CFPA de Kouba, dont la salle omnisports dotée d'équipements sportifs et d'une autre salle d'en-

seignement de l'anglais et de lecture, où il a écouté des explications sur le fonctionnement de ces espaces et les moyens pédagogiques mis à la disposition des stagiaires aux besoins spécifiques.

Le ministre a, en outre, suivi un exposé sur la plateforme numérique pédagogique, lancée au centre au profit des stagiaires aux besoins spécifiques pour leur permettre de bénéficier de cours de formation professionnelle et de données pédagogiques sur les spécialités inscrites au programme pédagogique, notamment celles liées aux domaines du tourisme, de l'hôtellerie et de l'artisanat.

NÂAMA

Retour de l'élevage de la race ovine «Deghma», une étape importante pour sa valorisation

Après un recul notable observé durant plusieurs décennies, l'élevage de la race ovine «Deghma» connaît ces dernières années une avancée importante dans la wilaya de Nâama, qui ambitionne de ressusciter cette race appelée également «El Hamra».

Dans cette optique, le Centre d'insémination artificielle et de l'amélioration génétique (CIAAG), sis dans la commune de Belhandjir (Nâama), déploie d'intenses efforts pour la préservation des caractéristiques génétiques de cette race et, surtout, pour assurer sa reproduction en masse. En effet, dans le but de concrétiser cette démarche, le CIAAG a mis en œuvre un programme portant sur la reproduction de «mâles reproducteurs», dans l'objectif stratégique de produire une lignée pure de la «Deghma», cette race ovine appelée ainsi en raison de la couleur rousseâtre de sa laine par les éleveurs de la wilaya de Nâama et de l'ensemble de la région des Hauts-Plateaux de l'Ouest. Parallèlement à ces actions, des démarches sont également entreprises auprès des éleveurs de la région pour les sensibiliser à intensifier l'élevage de cette race, en vue de la «réintégrer» dans l'espace pastoral de la wilaya, a déclaré le responsable du CIAAG, Rebbouh Boubeuker.

La même source a souligné, par ailleurs, que le programme initié par le CIAAG de Nâama s'appuie sur les techniques vétérinaires les plus avancées en la matière pour la préservation de la race «Deghma», précisant que les activités du Centre sont menées en collaboration avec l'Institut technique de l'élevage des ruminants, basé dans la commune de Aïn Lahdjar, dans la wilaya de Saïda.

Les démarches initiées par le CIAAG de Nâama ont déjà donné lieu, en outre, à la création d'une pépinière d'étaissons à l'effet de permettre aux spécialistes du Centre de procéder à des essais pratiques dans le but de mettre à la disposition des éleveurs locaux les données de la banque génétique, et ce parallèlement à la mise en œuvre d'une série d'essais pratiques auprès des éle-



veurs de la wilaya de Nâama et des régions limitrophes ayant adhéré à la démarche pour l'élevage «intensif» de cette race. Le programme porte, également, sur la constitution d'un cheptel de jeunes mâles, qui sont retenus parmi les sujets les plus sains et répondent aux caractéristiques génétiques voulues, a-t-on encore expliqué de même source. Le choix du régime alimentaire du cheptel n'a pas été négligé pour autant dans le cadre de la mise en œuvre de cette démarche. Les techniciens du CIAAG préconisent, à cet effet, des plantes endémiques à la région, à l'instar de l'alfa et de l'armoise, qui prolifèrent à profusion dans cette partie du territoire national, indique-t-on.

Les vétérinaires de cette structure, relevant du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, qui font part de l'existence d'un cheptel de jeunes étaissons de la race «Deghma» de quelque 160 têtes, s'attellent à documenter et à consigner toutes les données relatives à ce cheptel, et à pratiquer des croisements dans le but d'aboutir à une race «pure et saine». Selon des données relatives à cette race ovine, la «Deghma» se caractérise par un corps très ramassé, un format petit et court sur pattes, un gigot arrondi et des côtes profondes. La couleur de la peau est brune, les muqueuses noires, la tête et les pattes sont de couleur rouge acajou, foncé à presque noire.

Sa laine est blanche tassée avec des mèches colorées et carrees. La queue est fine et d'une longueur moyenne. Elle est également connue pour son comportement alimentaire sélectif.

A noter que la brebis met bas, au cours d'une saison, deux à quatre agneaux, selon les explications fournies par le président de l'Association de wilaya de préservation de la race «Deghma», Meftah Miloud.

Expliquant les causes à l'origine de la tendance à la disparition de cette race, M. Meftah a cité, notamment, son exportation massive, durant la période coloniale, vers les marchés européens, la contrebande qui l'avait particulièrement ciblée durant les années 1990, ainsi que la «concurrence» de la race des Ouled Djellal, qui semble la plus prisée des éleveurs de la région.

Les éleveurs attendent avec impatience le retour de la race «Hamra» sur les marchés

L'éleveur Hachemi Hedou, de la région de Belgrad, dans la commune de Sfisia, qui a réussi à élever un troupeau de 20 têtes ovines de la race «Deghma», fait appel aux autorités de la wilaya et les responsables du secteur de l'agriculture et du développement rural à relancer l'activité d'élevage de cette race, dans le cadre de la relance du développement de l'économie nationale. Il a appelé à mettre en place les conditions appropriées pour leur reproduction, en diffusant la culture de leur élevage et en encourageant les investissements rentables dans le domaine de l'intensification de leur nombre, afin de redonner à la brebis «El Hamra» sa place sur le marché national, étant donné qu'elle est «très économique» en termes de coûts d'élevage et se distingue par la qualité de sa viande et de sa laine. Le Centre d'insémination artificielle et d'amélioration génétique de Belhandjir œuvre, dans le cadre de son programme d'action «à court terme», à l'ouverture d'un laboratoire technique pour améliorer les méthodes de mise en œuvre d'une technique précise de stockage du sperme et de préservation des gènes avec des ressources génétiques précieuses, afin de les transférer pour améliorer les troupeaux et préserver le cheptel local, a-t-on appris du vétérinaire principal du même centre, Sedrini Mohamed. Cette technique, connue sous le nom de «congélation du sperme», sous la direction d'une équipe de chercheurs du Centre national d'insémination artificielle et d'amélioration génétique de Baba Ali d'Alger, permettra d'éviter la baisse de la vitalité des spermatozoïdes sur une longue période, de réduire les coûts des étaissons reproducteurs et intensifier l'opération d'insémination artificielle, a-t-on expliqué.

KHENCHELA

Signature d'une convention de partenariat entre la DASS et l'université Abbas Laghrour

Une convention de partenariat a été signée jeudi à Khencelia entre la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) et l'université Abbas Laghrour.

La convention a été paraphée par le directeur de la DASS Karim Bendjedid et le recteur de l'université Abdellah Chala au centre psychopédagogique de la ville de Khencelia, à l'occasion de la célébration de la journée nationale des personnes à besoins spécifiques (14 mars de chaque année).

L'objectif de l'accord de partenariat et de coopération est de renforcer la coopération entre les deux parties, à

travers, notamment des recherches universitaires sur le handicap en se référant aux statistiques de la DASS et l'accompagnement des activités ciblant les catégories à besoins spécifiques, selon M. Bendjedid.

La convention prévoit, a-t-il ajouté, l'accompagnement et l'encouragement des étudiants universitaires aux besoins spécifiques pour en favoriser l'insertion sociale ouverte la promotion du sport universitaire de cette catégorie.

Cette coopération sera lancée par la réalisation de mémoires de masters sur les déficients mentaux recensés dans la wilaya, a ajouté le même res-

ponsable. Le recteur de l'université de Khencelia, Pr. Abdelouahed Chala, a affirmé de son côté que cette convention permettra aux étudiants et aux chercheurs d'accéder facilement aux données et statistiques nécessaires à leurs recherches sur le secteur de l'action sociale et la solidarité.

La célébration de la journée nationale des personnes à besoins spécifiques, présidée par les autorités locales, a donné lieu à la distribution de 11 tricycles pour handicapés moteurs, 20 fauteuils électriques, 17 chaises roulantes et 59 la cannes blanches.

APS

GHARDAÏA

La «Gartoufa» une épice très convoitée durant le Ramadhan

Ingrediént indispensable dans l'assaisonnement des mets préparés spécialement pour le «Ftour» du mois de Ramadhan, la Gartoufa, (Camomille sauvage), une épice très convoitée, s'invite durant cette période dans les assiettes de «Chorba», «Lahssa» et «H'rira», plats incontournables pour rompre le jeûne dans les différentes localités du Sud algérien.

Cueillie dans les hamadas du Sud algérien, notamment dans les régions de Béchar, El-Bayadh et Naâma ainsi que dans les hauts plateaux, cette plante spontanée «Gartoufa» appelée également «Wazwaza» dans l'extrême sud, est utilisée, après séchage et broyage, comme épice pour relever et adoucir la «Chorba» ou «Lahssa», et lui donner des saveurs et des couleurs.

Une frénésie commerciale s'empare ces premiers jours du mois de Ramadhan chez les consommateurs qui se ruent sur des produits de grande consommation et autres produits ainsi que les condiments pour la préparation d'un «Ftour» copieux et bien garni, majestueusement rehaussé, à l'instar de toutes les régions du pays, par l'indétrônable «Chorba, H'rira ou El-Hassa».

Plat typique et populaire par excellence du Maghreb, très prisé par toutes les classes sociales durant le mois de jeûne, les ménagères s'appliquent avec beaucoup de goût et de finesse à la préparation de ce délicieux et savoureux plat dont le secret de réussite réside dans le dosage, le mélange savant d'épices et herbes aromatiques ainsi que le temps de cuisson.

La «Gartoufa», camomille sauvage du désert, était utilisée dans la gastronomie ancestrale, a fait savoir Athman Bougasba, un herboriste du quartier El Thennet El Makhzen (Ghardaïa), précisant que l'art culinaire se transmet de mère en fille, jalousement gardé, car chacune cherche à se distinguer de l'autre pour la réussite d'un plat délicieux dont des ingrédients très recherchés et préparés à partir de plantes, sont utilisés pour parfumer et relever les mets.

Les Ghardaouis, toujours attachés à leurs traditions culinaires

Approché par l'APS, l'herboriste Bougasba a estimé que l'avènement du Ramadhan change complètement les habitudes des habitants de la ville, à travers les préparatifs culinaires et la préférence pour certains condiments dont la «Gartoufa» et «Ras El Hanout» (un mélange d'une dizaine d'épices).

Pour Hadj Salah, qui dirige un commerce d'épices dans le souk de Ghardaïa, le mois de Ramadhan connaît une affluence massive des clients pour s'approvisionner en produits nécessaires à la préparation de différents plats typiquement ramadhaniques, parmi lesquels la «Gartoufa» qui est très prisée par les habitants du Sud. Cet avis est partagé par un herboriste du centre-ville de Ghardaïa. Pour qui le Ramadhan est une précieuse occasion pour les commerçants de multiplier leur chiffre d'affaires et d'améliorer leurs profits, surtout que les produits qu'ils vendent sont particulièrement prisés par les ménages.

Assis au fond de sa boutique, derrière les rangées d'épices, aux couleurs vives et aux odeurs suaves, soigneusement présentées, Salah vendeur d'épices depuis une trentaine d'années, très connu pour la qualité des produits présentés durant toute l'année, affirme que cette activité commerciale voit son volume augmenter durant la période de Ramadhan et de l'Aïd.

Il a précisé, à ce propos, que la majorité de ses clients habituels préfèrent qu'ils soient servis par lui-même, pour ce qui est de toutes les épices finement moulues, notamment la «Gartoufa», au lieu de les récupérer en forme de gros grains et de les préparer chez eux.

Les épices et autres herbes aromatiques ont une grande place dans la cuisine algérienne, en ce sens qu'elles aident à la digestion et donnent plus de plaisir et de saveurs aux mets et autres repas, a-t-il précisé, ajoutant que ces dernières années une prise de conscience des propriétés médicinales de certaines épices a gagné les esprits des consommateurs. La gastronomie «ghardaouie» a ainsi réussi à résister aux changements des tendances et habitudes culinaires et les habitants de Ghardaïa tentent, tant bien que mal, notamment durant le mois sacré du Ramadhan, de préserver leurs traditions culinaires, les épices et autres condiments et de les transmettre aux nouvelles générations.

COMMERCE

Plafonnement des marges bénéficiaires des légumes secs et riz (JO)



Les marges bénéficiaires au stade de conditionnement et de distribution en gros et au détail des légumes secs et du riz ont été plafonnées, en vertu d'un nouveau décret exécutif paru au Journal officiel (JO) n° 17.

Selon ce décret exécutif, n° 24-100, signé le 7 mars en cours par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, les marges bénéficiaires plafonds ont été fixées, pour les légumes secs et riz "conditionnés", selon l'unité de mesure de 1 kg ou de 500 g, à un taux de 5% aux stades de conditionnement, de 5% au stade de la distribution en gros, tandis que pour les distributeurs au détail, la marge bénéficiaire est plafonnée à 8%.

S'agissant des légumes secs et du riz commercialisés "en vrac", les marges bénéficiaires plafonds, pour une unité de mesure d'un kilogramme, sont fixées à 5% au stade de la distribution en gros et à 8% au stade de la distribution au détail, est-il encore précisé dans ce texte.

Les marges bénéficiaires plafonnées sont appliquées au stade de conditionnement sur la base du prix de revient, de la distribution en gros établie sur la base du coût d'achat, ainsi pour la distribution au détail calculée sur la base du prix d'achat, selon le même décret.

JOURNÉE MONDIALE DES DROITS DES CONSOMMATEURS

Des experts expliquent l'importance de l'IA dans l'organisation des besoins de consommation

Un groupe d'experts en intelligence artificielle (IA) ont expliqué l'importance de cette technologie pour organiser les besoins en consommation et aider les sociétés à développer une modélisation prédictive des comportements des consommateurs.

Cette analyse a été développée lors de la célébration de la journée mondiale des droits des consommateurs par l'Organisation Algérienne de Protection et d'Orientation du Consommateur et de son Environnement (APOCE), sous le thème "L'intelligence artificielle équitable et responsable au service des consommateurs", en présence du directeur de la régulation des marchés au ministère du commerce, M. Ahmed Mokrani, et du président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), M. Noureddine Benbrahem. Lors d'une séance qui a regroupé des experts en intelligence artificielle, le Docteur Ahmed Guessoum, enseignant à l'Ecole Nationale Supérieur d'Intelligence Artificielle (ENSIA), a souligné que l'intelligence artificielle permet d'établir des prévisions concernant les besoins de consommations dans tous les domaines, et de développer une modélisation prédictive des comportements des consommateurs.

M. Guessoum considère que cette technique, peut également être bénéfique pour l'amélioration du rendement agricole et de sa qualité, et l'organisation de la production industrielle selon les besoins des consommateurs, mais également pour la protection des prix des produits à travers l'amélioration de la productivité et la réduction des dépenses.

Le spécialiste a par ailleurs souligné qu'il existe certains défis à relever dans ce domaine notamment ceux en lien avec la confidentialité, l'addiction, le contrôle ainsi que les menaces sur la sécurité.

De son côté le concepteur de programmes, Idir Nacer Belkhir, s'est penché au cours de son intervention sur la possibilité qu'offre l'intelligence artificielle aux entreprises pour prévenir les comportements du consommateur algérien.

M. Abdel Mounaim Benhouria, fondateur d'une startup dédiée à l'assistance des entreprises dans la gestion intelligente de leurs produits, a estimé, de son côté que l'intelligence artificielle est autant bénéfique pour les entreprises



pour les clients.

Dans une allocution du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, lue en son nom par M. Mokrani, le ministre a relevé que la coordination entre la direction du commerce de la wilaya d'Alger et l'Organisation de protection du consommateur (APOCE), se veut "une affirmation claire que la protection du consommateur est une préoccupation commune entre les Pouvoirs publics et les composantes de la société civile qui a prouvé encore une fois sa conscience des enjeux et des défis". Il a en outre affirmé que l'opération d'approvisionnement du marché en différents produits de consommation, à l'occasion du mois de Ramadhan, a permis d'enregistrer "une stabilité et une disponibilité notables dans tout le pays, à des prix raisonnables, à même de contribuer à la protection du pouvoir d'achat du citoyen".

Le ministre a en outre indiqué qu'il a "donné des instructions fermes" aux responsables du secteur du commerce, en vue de se mobiliser pour la protection du

consommateur et de l'économie nationale contre toutes les pratiques commerciales illégales, en accompagnant les associations de protection du consommateur," au regard de leur rôle important dans la sensibilisation, l'orientation et l'information".

Dans son intervention à cette occasion, le président de l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi a indiqué que "nous faisons nos premiers pas dans le domaine de l'intelligence artificielle, des pas que nous espérons fermes et responsables, en vue de relancer l'économie et assurer la prospérité pour le consommateur algérien".

De son côté, M. Benbrahem a affirmé que la numérisation est désormais un élément principal dans la protection du consommateur et la sensibilisation, dans l'objectif de parvenir à "un degré élevé de citoyenneté", faisant partie de la disposition de l'Observatoire à accompagner les associations de protection du consommateur et à renforcer leur rôle.

FINANCES - HABITAT

Signature d'un accord de coopération et d'échange d'informations entre les deux secteurs

Un accord de coopération et d'échange numérique de données et d'informations a été signé, jeudi à Alger, entre le secteur des Finances et celui de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

Cet accord qui regroupe la Direction générale du domaine national relevant du ministère des Finances, d'une part, et la Direction générale de la construction et des moyens de réalisation (DGCMR), ainsi que la Banque nationale de l'Habitat, d'autre part, permettra d'échanger "simultanément" les informations entre les différentes parties.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège du ministère des Finances, sous la co-présidence du ministre des Finances, Laaziz Faid et du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, en présence du ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, du directeur général de la Banque nationale de l'Habitat, et du président de la Chambre nationale des notaires et de cadres des deux ministères.

Dans son allocution, M. Faid a précisé que cette convention "permettra au secteur de l'habitat d'exploiter les données et les informations relatives au cadastre et à la conservation foncière qui comptent plus de 18,9 millions propriétaires inscrits, en accédant à la base de données centrale, hébergée au niveau du Centre de données (DATA CENTER) via l'application d'interaction "DGDN-API-Contrôle" développée par des cadres de la Direction générale du domaine national.

Le ministre a ajouté que ce processus permettra de "contrôler la situation patrimoniale de tous les candidats au logement, selon

toutes les formules programmatiques lancées par l'Etat, avec une identification précise, instantanée et sécurisée de la situation de ces candidats", soulignant que cette démarche tend à consacrer le principe de transparence et l'orientation de tous les programmes bénéficiant des subventions de l'Etat vers leurs véritables ayants droit, conformément aux objectifs tracés par l'Etat en la matière".

De même, ces informations peuvent servir à l'élaboration de diverses politiques initiées par le secteur du logement en s'appuyant sur des données cadastrales et immobilières précises, ajoute M. Faid soulignant d'autre part, que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des programmes des deux départements ministériels en matière de numérisation, en vue d'améliorer la performance du service public et à garantir une exploitation efficiente et rationnelle des ressources du pays".

En outre, le ministre a indiqué que cet accord intervient après celui signé récemment avec le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, prévoyant l'échange de données et d'informations relatives aux biens immobiliers de l'Etat situés hors du territoire national.

Pour sa part, M. Belaribi a mis en exergue l'importance de cet accord qui coïncide avec la préparation du secteur du logement pour le lancement de la réalisation de 460 000 unités de logement, tous types confondus (dans le cadre de la loi de finances 2024) et du troisième programme de vente par location "AADL 3" annoncé par le président de la République, M.

Abdelmajid Tebboune, lors de sa visite

dans la wilaya de Djelfa en octobre dernier.

"Une véritable activation de la coopération conjointe entre les deux secteurs renforcera le contrôle sur les demandes de logement de différentes formules et les aides de l'Etat à cet effet, dans toutes les étapes, et ce, en assurant les moyens idoines de lutte contre la fraude en matière d'octroi de logements et leur attribution exclusivement aux bénéficiaires, en application du principe de justice sociale", a-t-il soutenu.

M. Belaribi a également souligné que le fichier national du logement élaboré au niveau de son département ministériel, qui compte 10 millions d'inscrits, constitue "un outil principal dans la prise de décision pour les autorités concernées et les différentes commissions", précisant que son secteur s'attache à son "actualisation et modernisation, mais aussi à assurer son interactivité de manière continue".

Lancement du portail géographique "Espace Algérie"

En marge de la cérémonie de signature, il a été procédé au lancement officiel du portail géographique "Espace Algérie", un moteur de recherche spécialisé dans le domaine de l'immobilier.

Ce nouveau portail permettra d'identifier, de manière efficace, les informations en matière d'immobilier et contribuera à la prise de décision relative à l'urbanisme et aux domaines y afférent, selon les explications fournies.

En outre, ce portail permet de faciliter l'échange des données immobilières entre les

différents secteurs ministériels, en plus de renforcer la possibilité d'une exploitation conjointe des données entre les institutions de l'Etat. Les services du portail ont été lancés en tant que première étape au niveau de la circonscription d'Alger, avant de généraliser l'opération progressivement à toutes les régions du pays.

M. Faid a souligné, à cette occasion, que grâce à ce portail géographique, les citoyens et les professionnels peuvent demander différents services, tels que l'obtention de documents cadastraux (CC11 CC12 CC14) et d'Extraits de plans cadastraux.

Le portail propose également d'autres services liés aux actes de propriété, tels que des copies de contrats, d'hypothèques, et de plaintes.

Ces services peuvent être émis dans le cadre d'une première phase pilote au niveau des conservatoires fonciers de la wilaya d'Alger, avant d'être généralisés à toutes les conservatoires fonciers du pays grâce à la connexion de ces services au réseau de fibres optiques, qui connaît actuellement un taux d'avancement des travaux de 75 %.

M. Faid a également annoncé le prochain lancement, à travers le portail, du service de demande de livret foncier, offrant ainsi la possibilité de suivre le parcours de la demande depuis sa date de dépôt jusqu'à sa date de délivrance.

Les professionnels et les citoyens pourront également effectuer le paiement des frais et des taxes associés à ces services via des technologies de paiement électronique, via la carte Eddahabia ou la carte interbancaire.

PÉTROLE

Le Brent termine à 85,34 dollars

Les cours du pétrole se sont légèrement repliés sous l'effet de prises de bénéfices, vendredi, mais le marché reste tendu par la crainte d'un déséquilibre entre offre et demande cette année.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai a abandonné 0,09%, à 85,34 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, avec échéance en avril, a lui cédé 0,27%, à 81,04 dollars. Après avoir enregistré un sommet de plus de quatre mois en clôture jeudi, l'or noir a ouvert la séance sur des prises de bénéfices.

MARCHÉS BOURSIERS

Les Bourses mondiales méfiantes à l'approche de la prochaine réunion de la Fed

Les indices boursiers sont restés méfiants vendredi à l'issue d'une semaine dense, marquée par des records et une série d'indicateurs mitigés, à quelques jours de la prochaine réunion de politique monétaire de la banque centrale américaine (Fed). Londres a clôturé en repli de 0,15%, tandis que Francfort a terminé proche de l'équilibre (-0,03%), tout comme Paris (+0,04%), qui clôture tout juste au-dessus de son précédent record en clôture établi la

veille. A Wall Street, le S&P 500 a abandonné 0,05%, le Nasdaq a perdu 0,96% et le Dow Jones 0,49%. Le cours du bitcoin se repliait nettement vendredi, certains investisseurs empochant des gains dans la foulée de ses records historiques, sur un marché par ailleurs globalement atone en attendant les réunions de plusieurs banques centrales la semaine prochaine. Vers 20H25 GMT, le prix du jeton numérique reculait de 3,1% à 68.439 dollars, après avoir atteint un

nouveau sommet historique la veille à 73.797 dollars. Le dollar était stable face à l'euro, qui prenait 0,05% à 1,0888 dollar, mais gagnait du terrain face à la livre, qui cédait 0,13% à 1,2736 dollar. Les cours du pétrole se sont légèrement repliés sous l'effet de prises de bénéfices. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord a abandonné 0,09%, à 85,34 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a lui cédé 0,27%, à 81,04 dollars.

La Bourse de Paris bat de justesse son précédent record en clôture

La Bourse de Paris a terminé quasi à l'équilibre (+0,04%) vendredi, battant de justesse son précédent record en clôture établi la veille, à l'issue d'une semaine dense en publications macroéconomiques et à quelques jours de la prochaine réunion de la banque centrale américaine. L'indice vedette CAC 40 a grappillé 2,93 points, à 8.164,35 points, son nouveau plus haut historique. "Cette semaine les données d'inflation aux Etats-Unis n'ont pas laissé de marbre, les prix à la production

notamment ont surpris tout le monde", explique Charlotte de Montpellier, économiste d'ING. Sur le marché obligataire, les taux restaient stables en Europe et aux Etats-Unis, mais sont en nette hausse sur la semaine: le taux d'intérêt de l'emprunt américain à 10 ans évolue à 4,29% contre 4,07% le précédent vendredi, l'allemand à même échéance valait 2,43%, contre 2,27%, enfin, le français évoluait à 2,87% contre 2,71%.

MATIÈRES PREMIÈRES

Le cacao enchaîne les records, le cuivre grimpe, l'or glisse

Les cours du cacao ont poursuivi leur ascension cette semaine, battant records sur records, toujours dopés par les penuries d'offre venant des pays producteurs, et par les anticipations de prochaines récoltes décevantes.

"La flambée des prix du cacao n'en finit pas", résume Carsten Fritsch, analyste chez Commerzbank. Le déclin de l'offre mondiale de cacao "s'explique par des conditions météorologiques défavorables et le manque d'engrais, qui réduisent les rendements", poursuit-il. A New York, le contrat à terme a franchi vendredi les 8.000 dollars la tonne, un nouveau record historique. Le contrat le plus actif négocié à Londres a dépassé vendredi la barre des 6.500 livres.

Vers 16H30 GMT (17H30 à Paris), à Londres, la tonne de cacao pour livraison en mai valait 6.538 livres sterling, contre 5.231

livres sterling une semaine plus tôt en fin de séance. A New York, la tonne pour livraison le même mois valait dans le même temps 8.022 dollars, contre 6.396 dollars vendredi dernier.

Le prix de l'or est quelque peu retombé cette semaine de son plus haut absolut, en raison d'indicateurs d'inflation susceptibles de déclencher un assouplissement des taux américains, qui ont renforcé le dollar, actif concurrent du métal jaune. L'once d'or

s'échangeait vendredi à 2.162,76 dollars, contre 2.178,95 dollars sept jours plus tôt.

Les cours du cuivre ont grimpé cette semaine sur le London Metal Exchange (LME). Vendredi, le métal a touché un plus haut en 11 mois, à 9.098 dollars la tonne.

Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 9.090 dollars vendredi, contre 8.579,50 dollars à la clôture sept jours plus tôt.

ÉNERGIE

La Tanzanie accueillera la conférence de l'Afrique de l'Est sur le pétrole de 2025

Plus de 1.000 délégués participeront à la 11ème conférence et exposition d'Afrique de l'Est sur le pétrole qui sera organisée par la Tanzanie du 5 au 7 mars 2025, ont annoncé vendredi les organisateurs de la conférence.

Cette conférence sera organisée par le secrétariat de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et par les pays membres de la CAE, a indiqué cette organisation dans un communiqué, observant que cette conférence met-

trait en lumière le potentiel et les opportunités d'investissement de la région dans le secteur pétrolier. "Nous appelons tous les pays membres à s'associer à la Tanzanie dans cette planification afin d'assurer le succès de la conférence", a déclaré James Mataragio, secrétaire permanent adjoint du ministère tanzanien de l'Intérieur. Au cours des deux dernières décennies, cette conférence sur le pétrole a offert une plateforme essentielle

pour le dialogue entre les gouvernements et acteurs de cette industrie dans le monde entier, indique ce communiqué, ajoutant que depuis sa création en 2003, la conférence a favorisé la sensibilisation au potentiel pétrolier de la région et à ses progrès technologiques. Les pays membres de la CAE sont le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Soudan du Sud, la Tanzanie et la Somalie.

ENVIRONNEMENT

Des économistes et ONG appellent à avancer à l'ONU sur une harmonisation de la taxation des entreprises et ménages

Plusieurs économistes et ONG ont appelé vendredi à Paris à imposer à l'échelle des Nations unies un système harmonisé de taxation sur les entreprises et les ménages, afin de financer de grandes causes d'avenir telles que le climat.

"Le système de taxation actuel permet aux multinationales et aux riches ménages un évitement massif à l'impôt", a regretté vendredi Jayati Ghosh, professeure d'économie à l'université du Massachusetts, à l'issue d'une conférence à l'Ecole d'économie de Paris (PSE). Autour d'elle, plusieurs intervenants se sont succédé pour appeler à une avancée de l'harmonisation fiscale internationale, pouvant passer par les Nations unies qui ont adopté en novembre une résolution et doivent désormais discuter d'une potentielle convention fiscale malgré de nombreux obstacles à l'horizon. "Une convention fiscale des Nations

unies ne concerne pas seulement la façon dont nous partageons le gâteau entre les pays, mais elle vise à empêcher que le gâteau ne soit volé à chacun d'entre nous", a affirmé vendredi Alex Cobham, à la tête de l'ONG Tax Justice Network, qui milite pour une taxation plus équitable, également présent à l'événement parisien.

Outre l'initiative actuelle à l'ONU, l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE) travaille à une harmonisation de la fiscalité des multinationales à travers la planète, ainsi qu'à une répartition plus juste des impôts payés par les géants de la tech.

L'organisation internationale a adopté un accord international en ce sens en 2021, mais celui-ci tarde à être mis en place par l'ensemble des pays signataires et risque même d'être amputé d'une partie de ses ambitions initiales.

ROYAUME-UNI

Attribution d'un projet de centrale au gaz d'une valeur de 4,68 milliards d'euros

Un groupement d'entreprises comprenant les groupes des hydrocarbures britannique BP et français TotalEnergies a annoncé vendredi avoir attribué 4 milliards de livres (4,68 milliards d'euros) de contrats pour un projet de construction d'une centrale électrique au gaz avec captage de carbone.

Les deux coentreprises en charge du projet, dans lesquelles le norvégien Equinor est aussi associé, "ont sélectionné des entrepreneurs pour des contrats d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction d'une valeur combinée d'environ 4 milliards de livres", selon un communiqué. Le projet vise à

construire dans la région du Teesside (nord-est de l'Angleterre) "l'une des premières centrales électriques au gaz à échelle commerciale au monde avec captage du carbone", avec l'objectif de capturer jusqu'à 2 millions de tonnes de CO2 par an, et s'inscrit dans le cadre de l'objectif du Royaume-Uni d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

La technologie du captage de carbone consiste à piéger le CO2 généré par des usines ou centrales thermiques à gaz ou biomasse, notamment pour le séquestrer dans des réservoirs géologiques de façon permanente. Parmi les entreprises sélectionnées dévoi-

lées vendredi figurent notamment les français Technip Energies et Alcatel Submarine Networks, l'américain GE Vernova, une filiale du japonais Marubeni-Itochu Steel ou encore Liberty Steel, propriété du magnat de l'acier Sanjeev Gupta. L'attribution finale des contrats est soumise à des autorisations réglementaires et des décisions finales d'investissement, notamment du gouvernement britannique, précise le communiqué.

Le gouvernement britannique avait annoncé mardi son intention de construire de nouvelles centrales électriques au gaz au nom de la sécurité énergétique.

MARCHÉS DES CHANGES

Le yen décroche malgré une augmentation record des salaires au Japon

Le yen bat en retraite, vendredi, face à la plupart des grandes devises mondiales, malgré la perspective de hausses de salaires record au Japon à l'issue de négociations entre employeurs et syndicats.

Vers 20H20 GMT, la devise nipponne lâchait 0,50% face à la monnaie américaine, à 149,09 yens pour un dollar. Elle reculait aussi contre l'euro et le franc suisse.

La confédération syndicale Rengo, qui dit représenter, au total, quelque 7 millions de travailleurs, a annoncé vendredi que ses 770 syndicats membres avaient obtenu, en moyenne, des hausses de salaires de 5,28%. La communication marque la fin de la phase cruciale des négociations salariales annuelles, appelées "shunto". Cette valorisation moyenne est la plus importante enregistrée depuis 33 ans. Elle fait suite à celle de 3,8%, en 2023, qui était la plus élevée depuis 1994.

Dans la foulée, le rendement des emprunts d'Etat japonais à 10 ans est monté jusqu'à 0,801%, une première depuis trois mois. Pour autant, le yen a lui pris le chemin opposé. Autre développement qui apparaît théoriquement de nature à soutenir la devise nipponne, le site du quotidien Nikkei a indiqué vendredi que la Banque du Japon (BoJ) s'apprêtait à ramener son taux directeur à zéro, contre -0,1% actuellement, lors de sa réunion de politique monétaire, mardi et mercredi.

Il s'agira du premier relèvement depuis huit ans.

	Cours de vendredi	Cours de jeudi
	20H20 GMT	21H00 GMT
EUR/USD	1,0887	1,0883
EUR/JPY	162,31	161,43
EUR/CHF	0,9619	0,9617
EUR/GBP	0,8548	0,8533
USD/JPY	149,09	148,33
USD/CHF	0,8836	0,8837
GBP/USD	1,2736	1,2735

ARABIE SAOUDITE

L'activité économique non pétrolière représente 50% du PIB (ministère)

L'activité économique non pétrolière en Arabie saoudite a progressé l'année dernière, contribuant à hauteur de 50% au produit intérieur brut (PIB) réel du pays, a indiqué le ministère de l'Economie et de la planification. Il s'agit du niveau le plus élevé jamais enregistré, selon le ministère qui a relevé dans un rapport que l'économie non pétrolière du royaume a été évaluée à 1.700 milliards de riyals saoudiens (453 milliards de dollars) à prix constants, grâce à une croissance régulière des investissements, des dépenses de consommation et des exportations. L'investissement dans le secteur privé a bondi au cours des deux dernières années, avec un taux de croissance de 57%, atteignant le chiffre record de 959 milliards de riyals saoudiens (254 milliards de dollars) en 2023. Le secteur des arts et du divertissement a connu une croissance de 106% entre 2021 et 2022. Les exportations réelles de services, principalement alimentées par les dépenses des touristes, ont grimpé en flèche au cours des deux dernières années, avec un taux de croissance de 31%.

ÉNERGIE

La Tanzanie accueillera la conférence de l'Afrique de l'Est sur le pétrole de 2025

Plus de 1.000 délégués participeront à la 11ème conférence et exposition d'Afrique de l'Est sur le pétrole qui sera organisée par la Tanzanie du 5 au 7 mars 2025, ont annoncé vendredi les organisateurs de la conférence. Cette conférence sera organisée par le secrétariat de la CAE, a indiqué cette organisation dans un communiqué, observant que cette conférence mettra en lumière le potentiel et les opportunités d'investissement de la région dans le secteur pétrolier.

"Nous appelons tous les pays membres à s'associer à la Tanzanie dans cette planification afin d'assurer le succès de la conférence", a déclaré James Mataragio, secrétaire permanent adjoint du ministère tanzanien de l'Intérieur. Au cours des deux dernières décennies, cette conférence sur le pétrole a offert une plateforme essentielle pour le dialogue entre les gouvernements et acteurs de cette industrie dans le monde entier, indique ce communiqué, ajoutant que depuis sa création en 2003, la conférence a favorisé la sensibilisation au potentiel pétrolier de la région et à ses progrès technologiques. Les pays membres de la CAE sont le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Soudan du Sud, la Tanzanie et la Somalie.

JOURNÉE NATIONALE DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES Le groupe Sonelgaz honore ses travailleurs

Le groupe Sonelgaz a organisé une cérémonie en l'honneur de ses travailleurs aux besoins spécifiques, à l'occasion de la célébration de leur journée nationale, qui coïncide avec le 14 mars de chaque année.

Cette cérémonie s'est déroulée jeudi, en présence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, du PDG de Sonelgaz, Mourad Adjai, du Secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs des industries électriques et gazières, et du représentant du Secrétaire général de l'Union générale des Travailleurs algériens (UGTA).

Dans son allocution à cette occasion, M. Arkab a salué les activités sociales du groupe Sonelgaz, notamment celles à caractère humanitaire, assurant du soutien de son secteur à toutes les actions en mesure d'assurer l'insertion des personnes aux besoins spécifiques.

«Nous réitérons notre engagement ferme à soutenir les droits des personnes aux besoins spécifiques et à renforcer le principe de l'égalité, de l'équité des chances et de l'intégration sociale correcte de cette catégorie», a-t-il ajouté.

Il a dans ce sillage mis en avant «des décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, versées dans le soutien et le renforcement des mécanismes de la solidarité nationale» pour une meilleure prise en charge de cette catégorie notamment dans l'éducation, la formation professionnelle et l'insertion professionnelle. De son côté, M. Bentaleb a mis en avant l'importance de l'insertion des personnes aux besoins spécifiques en milieu professionnel, affirmant que cette catégorie n'a cessé de faire valoir ses compétences dans plusieurs spécialités.

Le PDG de Sonelgaz a assuré, à son tour, que le groupe poursuivait les efforts de développement des compétences de ses travailleurs parmi les personnes aux besoins spécifiques en les intégrant dans «des postes adaptés à leurs compétences et expériences dans différents métiers et spécialités et en leur fournissant les services nécessaires». Rappelant que le groupe Sonelgaz est une société pilote dans l'insertion professionnelle des personnes aux besoins spécifiques, M. Adjai a indiqué que le groupe comptait actuellement parmi son effectif, 45 cadres aux besoins spécifiques dont 8 femmes, 67 travailleurs de la même catégorie dans les métiers spécialisés et 153 autres dans des métiers opérationnels. Lors de cette cérémonie, des aides financières ont été distribuées aux travailleurs du groupe parmi les personnes aux besoins spécifiques ainsi que des appareils auditifs, des chaises roulantes et des tricycles. Cette initiative a été organisée par le groupe Sonelgaz à travers le Fonds des œuvres sociales et culturelles des travailleurs des industries électrique et gazière (Fosc) et la mutuelle générale des travailleurs des industries de l'électricité et de gaz.

OUARGLA

Quatre morts dans un accident de la route près de Hassi Messaoud

Quatre (4) personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu vendredi, près de Hassi Messaoud, dans la wilaya d'Ouargla, ont rapporté les services de la gendarmerie nationale à Hassi Messaoud. L'accident s'est produit au niveau de la route nationale (RN-53), reliant les daïras de Hassi Messaoud et El-Bourma, plus précisément dans la région d'El-Baguel, suite à une violente collision entre une voiture touristique et un camion remorque, causant la mort sur place de qua-

RAMADHAN Des initiatives de solidarité consacrant l'action de bénévolat et l'entraide

La société civile emprunte, toutes composantes confondues, durant le mois sacré de Ramadhan, de multiples voies pour mener à bien son action de solidarité, dont l'organisation de tables d'Iftar, des opérations de circoncision et de distribution des vêtements de l'Aïd, et des colis alimentaires dits «couffin de Ramadhan», des actions visant à soutenir les familles à faible revenu.

A ce propos, le président de l'Association «Kafil El-Yatim», Ali Chaouati a indiqué dans une déclaration à l'APS, que l'Association avait tracé, cette année, «un programme diversifié» empreint par «la programmation de la remise de colis alimentaires au profit des orphelins et des veuves inscrits au niveau de l'Association, au nombre de 120.000 orphelins».

M. Chaouati a en outre rappelé le «défi de l'Association consistant à dépasser la remise de 100.000 colis alimentaires, contenant 1.500 tonnes d'aides sous forme de produits d'une valeur d'environ 5.000 DA / colis», et qui seront distribués prochainement aux familles nécessiteuses. Il est prévu que l'opération de remise des colis alimentaires soit suivie par la distribution «des vêtements de l'Aïd» dans la limite de 50.000 vêtements (entre 5 et 15 ans). La distribution de ces vêtements sera entamée la semaine prochaine, pour arriver aux communes une semaine avant l'Aïd el-Fitr. En vue d'éviter d'apporter les aides aux mêmes familles plus d'une fois, le président de l'Association «Kafil El-Yatim» a indiqué qu'il y aura une coordination avec les associations fournissant des aides similaires. Dans ce cadre, l'Association des anciens Scouts musulmans algériens (SMA) a initié l'organisation d'opérations de distribution du «couffin de Ramadhan» sur trois étapes. La 1ère étape a débuté quelques jours avant le mois sacré, suivie de la 2e étape prévue en mi-Ramadhan, ensuite «le couffin de l'Aïd» qui coïncide avec la dernière semaine du mois de Ramadhan, a indiqué le membre du conseil national de l'Association Mounir Arbia, pour qui, les aides reçues par son Association de la part des bienfaiteurs, sont constituées d'argent et de produits, en sus d'actions de bénévolat.

Il a en outre mis en relief la confiance entre l'Association et ses four-



nisseurs, à travers les efforts des différents groupes». Il a, également, précisé que le groupe Ben Tallha, commune de Baraki, «a distribué 420 couffins avant le mois de Ramadhan», appelant à «la nécessité de poursuivre de telles opérations de solidarité au profit des nécessiteux, notamment avec la couverture assurée par les SMA à travers 56 wilayas et ses 400 groupes avec plus de 30.000 adhérents».

Et d'ajouter que «l'association a saisi l'occasion pour renforcer ses efforts en organisant des restaurants de la Rahma dans toutes les wilayas», faisant savoir que le nombre de ceux qui affluent sur ces restaurants «a doublé au niveau des restaurants proches des lieux de travail, à l'instar des chantiers de construction».

Par ailleurs, il a indiqué que ces aides seront renforcées par un nouveau programme sous le signe «Keswet Lommima», au profit des résidents des foyers pour personnes âgées, «une initiative humaine visant à partager la joie avec elles et à concrétiser les valeurs d'entraide et de compassion qui caractérisent le mois sacré».

De son côté, l'association «Amal El

Djazair» a combiné plusieurs initiatives en continuant à organiser la plus grande Khaima (Tente) au niveau national à la commune de Bab El Oued (Alger), qui accueille plus de 1.500 personnes par jour tout au long du mois sacré, selon les explications de sa présidente, Meriem Laribi. Parallèlement, l'association a programmé la distribution de «couffin El Baraka» (au nombre de 700), au profit des nécessiteux, ainsi que la prise en charge du transport de repas préparés au profit de 130 familles, dont la plupart sont des familles qui ne peuvent pas se rendre à la Khaima.

L'Association des Oulémas musulmans algériens (AOMA) a, quant à elle, tracé un programme riche, selon son Secrétaire général, Noureddine Rezig qui a indiqué que l'association oeuvre tout au long de l'année pour la distribution des aides aux nécessiteux, soulignant que les efforts sont redoublés pendant ce mois sacré pour inclure l'Iftar des personnes de passage, notamment dans les régions situées le long des autoroutes, tout en recensant les catégories nécessiteuses pour bénéficier de la Zakat El Fitr.

AGRICULTURE

La CNMA entame l'opération de prise en charge des sinistrés des dernières intempéries

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a annoncé, vendredi dans un communiqué, avoir entamé l'opération, initiée par les pouvoirs publics, de prise en charge des agriculteurs sinistrés suite aux dernières intempéries, à travers ses services, dans le cadre du Fonds de garantie contre les calamités agricoles. «Conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres, la CNMA

a procédé à la prise en charge des sinistrés des récentes intempéries à travers son réseau, et ce, par le biais du Fonds de garanties contre les calamités agricoles», a précisé la mutualité. «Des actions concrètes ont été entreprises, hier soir, au niveau des Caisses régionales de Bejaia, Tizi Ouzou, Sétif, Jijel, Skikda, Mila et Constantine», a fait savoir la CNMA en soulignant que «des virements bancaires et des remises de chèques ont été effectués permettant d'accélérer le processus de soutien et d'assurer une assistance rapide aux sinistrés». A ce sujet, la mutualité agricole a assuré que «des ressources déployées visent à atténuer les conséquences des dommages causés par les intempéries, notamment dans le secteur agricole, où de nombreuses exploitations ont subi des pertes significatives». «Ces mesures démontrent l'engagement des autorités à répondre efficacement aux besoins des populations rurales. La CNMA est sur le terrain et demeure

mobilisée, à travers sa cellule de veille, pour le bon déroulement de cette opération et réaffirme son engagement», a-t-on souligné de même source. Lors du Conseil des ministres tenu le 10 mars en cours, le président de la République avait ordonné, concernant les agriculteurs impactés par les inondations qui ont touché sept wilayas, le versement d'une indemnité de 50.000 DA durant le mois de Ramadhan, et ce, «dans un délai maximal d'une semaine, par le biais de la CNMA».

COUR DE TIPAZA

Deux individus placés en détention provisoire pour homicide volontaire

Le juge d'instruction près le tribunal de Hadjout relevant de la Cour de Tipaza, a ordonné le placement en détention provisoire d'un individu pour homicide volontaire et ce, pour avoir renversé cinq (5) individus suite à une dispute entre voisins, dont un est décédé, a indiqué jeudi un communiqué du procureur de la République près le même tribunal. «En application de l'article 11 du Code de procédure pénale, le parquet près le tribunal de Hadjout informe l'opinion

publique qu'en date du 13 mars 2024 (soir), le service des urgences médicales a reçu cinq (05) individus grièvement blessés après avoir été percutés par un véhicule suite à une dispute éclatée entre voisins. L'un d'eux a été grièvement blessé et est décédé le même jour, alors qu'une autre victime est toujours sous surveillance médicale. Les autres victimes ont quitté l'hôpital après avoir reçu les soins nécessaires», lit-on dans le communiqué. «Le procureur de la République a ordonné l'ouverture

d'une enquête préliminaire sur ces faits. En date du 14 mars 2024, les parties ont été déférées par les services de la Sécurité de la Daira de Hadjout, devant le parquet et une enquête judiciaire a été ouverte contre le mis en cause répondant aux initiales de S.A pour homicide volontaire avec prémeditation et tentative d'homicide volontaire», ajoute la même source. Après avoir auditionné le mis en cause, le juge d'instruction a ordonné son placement en détention provisoire».

TURQUIE**Au moins 21 migrants meurent noyés en mer Egée (nouveau bilan)**

Au moins 21 migrants dont cinq enfants qui se trouvaient à bord d'un canot pneumatique ont péri noyés vendredi au large des côtes du Nord-Ouest de la Turquie.

«Les cadavres de 21 personnes dont ceux de cinq enfants ont été retrouvés», a indiqué le gouvernorat de la province de Canakkale dans un communiqué. Un précédent bilan officiel faisait état de 8 morts.

Le gouvernorat précise qu'au moins quatre personnes ont survécu au naufrage. Selon le gouvernorat, «de bateau transportant des immigrants en situation irrégulière a chaviré au large d'Eceabat-Gkçeadı», une île turque située à 50 km environ de l'île grecque de Limnos.

Des garde-côtes ont été dépêchés sur les lieux pour tenter de secourir d'autres personnes tandis que des hélicoptères, des drones et un avion survolent la zone, ont précisé les autorités locales dans un communiqué.



La nationalité des migrants n'a pas été précisée. Le gouverneur de Canakkale a déclaré à l'agence de presse Anadolu que le naufrage avait eu lieu dans la nuit.

De nombreuses ambulances ont été dépêchées vers le port de Kabatepe, situé face à l'île de Gkçeadı, pour secourir d'éventuels rescapés, selon Anadolu.

TUNISIE**Trente -quatre migrants disparus, deux morts au large**

Trente-quatre migrants sont portés disparus et deux ont été retrouvés morts au large de la côte sud-est de la Tunisie vendredi, tandis que 34 autres ont pu être secourus après leur naufrage, selon les autorités.

Il y avait 70 personnes à

bord avant que leur bateau ne chavire, selon des survivants, a rapporté la Garde nationale dans un communiqué. «Les navires de la Garde nationale à Zarzis (sud-est de la Tunisie) ont pu intercepter une tentative de franchissement de la frontière mar-

itime, sauvant 34 passagers de différentes nationalités et récupérant deux corps», peut-on lire dans le communiqué.

La Garde nationale a indiqué qu'elle était toujours à la recherche des passagers manquants. L'Organisation

internationale pour les migrations a déclaré que 2.498 personnes sont mortes ou ont disparu en tentant de traverser la Méditerranée centrale l'année dernière, soit une augmentation de 75% par rapport à 2022.

COLOMBIE**Opération anti-contrebande, quatre arrestations mais le grand «schtroumpf» voleur toujours en fuite**

Quatre personnes ont été arrêtées en Colombie, dont deux policiers, accusées de faire partie d'une structure qui contrôlait 80% de la contrebande dans le pays à partir de ses principaux ports, ont annoncé les autorités vendredi. «Nous avons mené à bien la plus grande opération de lutte contre la contrebande de l'histoire de la Colombie», a affirmé le président Gustavo Petro sur son compte X. Les arrestations ont été menées à Bogota (centre), Bucaramanga (nord) et Cali (sud-ouest) en coopération «avec des agences internationales comme la DEA (agence américaine de lutte contre le trafic de drogue) et des polices internationales comme Europol», a déclaré le directeur général de la police, William Salamanca, lors d'une conférence de presse. Le numéro deux de ce réseau criminel est Ricardo Orozco Baeza, alias «El bendecido» (le béni), décrit par les autorités comme le «tsar de la contrebande» à Buenaventura, le principal port colombien sur le Pacifique. Ce réseau est dirigé par Diego Marín Buitrago, alias «Pitufo» (schtroumpf), qui lui est toujours en fuite et a été décrit comme «le plus grand contrebandier du pays» par la procureure générale Martha Mancera. Selon le président Petro, ce réseau «était responsable de 80% de la contrebande» vers la Colombie. L'organisation opérait dans les ports de Buenaventura (ouest), Cartagena et Santa Marta (nord), en complicité avec des fonctionnaires locaux corrompus. Parmi les personnes arrêtées figurent deux officiers de police: le colonel Alexander Galeano et le major Mario Sarmiento. Le «bénit» recrutait des policiers «pour aider à faire entrer la marchandise sans payer de taxes l'Etat colombien», a expliqué la procureure Mancera, le tout pour un préjudice que les autorités estimate à quelque 20 millions de dollars par an. Le colonel Galeano «coopérait d'autres fonctionnaires pour (...) transmettre les cargaisons», tandis qu'un quatrième suspect, José Alzate Moncay, était chargé notamment de «la logistique», a ajouté la procureure.

SURPOPULATION CARCÉRALE EN FRANCE**Inquiétude du Conseil de l'Europe**

Le Conseil de l'Europe, profondément préoccupé par le taux d'occupation des prisons françaises, en constante augmentation, demande à Paris de revoir sa stratégie de lutte contre la surpopulation carcérale. Les membres du Comité des ministres du Conseil de l'Europe ont exprimé une préoccupation face au taux moyen d'occupation des prisons et maisons d'arrêt françaises, monté à 147,6%, et qui ne cesse d'augmenter. Certes, les autorités françaises ont pris des mesures pour tenter de remédier à cette surpopulation carcérale: interdiction des peines de prison de moins d'un mois, aména-

gement des peines, détention à domicile sous surveillance électronique ou développement du travail d'intérêt général par exemple. Mais celles-ci s'avèrent insuffisantes et face à ce constat, les membres du Comité s'inquiètent instantanément les autorités (françaises) à reconstruire leur stratégie de lutte contre la surpopulation, en s'attaquant à ses causes profondes et en évaluant, de manière détaillée, l'impact des dernières réformes, le tout en prenant en considération les recommandations du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) ainsi que les observations des

acteurs de terrain». Ils «invitent aussi les autorités à examiner sérieusement et rapidement l'idée d'introduire un mécanisme national contraignant de régulation carcérale, selon les modalités qu'il leur appartiendra de déterminer, face à l'urgence de la situation carcérale et compte tenu des recommandations croissantes à ce sujet». Le Conseil de l'Europe est le principal organe de défense des droits de l'homme sur le continent, qui rassemble 46 pays. Son bras judiciaire, la Cour européenne des droits de l'homme, avait condamné il y a quatre ans la France dans une affaire de surpopulation carcérale.

AVIATION**Incident du vol Latam: Boeing rappelle aux compagnies d'inspecter des boutons**

Le constructeur aéronautique Boeing a rappelé par «précaution» aux compagnies aériennes exploitantes des 787 Dreamliners d'inspecter certains boutons dans les cockpits, après un incident en vol survenu en Nouvelle-Zélande ayant fait de nombreux blessés. «L'enquête sur le vol LA800 est toujours en cours et nous laissons le soin aux autorités enquêtrices d'évoquer d'éventuelles découvertes», a indiqué Boeing vendredi. «Nous avons pris une mesure de précaution en rappelant aux opérateurs de 787 un bulletin de service de 2017 qui inclut des instructions concernant l'inspection et l'entretien des boutons sur les sièges des cabines de pilotage», a poursuivi l'avionneur américain, recommandant aux opérateurs «de mener une inspection à la prochaine opportunité de maintenance». L'avion de la compagnie chilienne Latam, qui reliait lundi Sydney en Australie à

Auckland en Nouvelle-Zélande, a soudainement perdu de l'altitude au-dessus de la mer de Tasmanie. La compagnie a évoqué un «incident technique» qui a propulsé au plafond ceux dont la ceinture de sécurité était détachée. Une cinquantaine de personnes ont nécessité des soins, dont treize ont été transportées à l'hôpital. Le Wall Street Journal, se référant à des sources américaines du secteur aérien, écrit vendredi que l'incident a été provoqué par une maladresse du personnel de bord. «Un membre d'équipage de cabine a touché un bouton sur le siège du pilote en servant un repas, activant un dispositif motorisé qui a projeté le pilote contre les commandes et fait piquer le nez de l'avion», explique le WSJ. Le bouton en question, ajoute-t-il, «est normalement recouvert (d'une protection) et n'est pas censé être utilisé lorsque le pilote se trouve sur le siège».

ITALIE**Une femme et ses trois enfants meurent dans un incendie à Bologne**

Une femme de 32 ans, ses jumeaux de deux ans et sa fille de six ans sont morts après l'incendie qui a ravagé leur appartement dans la banlieue ouest de Bologne (nord de l'Italie) dans la nuit de jeudi à vendredi. Le ministre de l'Intérieur Matteo Piantedosi s'est dit dans un communiqué «profondément attristé par la mort de cette femme et de ses trois enfants», tout comme le maire de la capitale de la région Emilie-Romagne Matteo Lepore, qui a exprimé dans les médias «la profonde douleur de la ville pour cette terrible tragédie». Stefania Alexandra Nistor, 32 ans et d'origine roumaine, est décédée alors qu'elle était transportée vers l'hôpital, tandis que les jumeaux, un garçon et une fille, ainsi que la fillette, sont morts sur place dans leur appartement situé au 4^{me} étage d'un petit immeuble, selon les médias locaux.

Les pompiers, alertés par leur voisin du dessus, sont intervenus un peu avant 01H00 du matin et ont découvert l'appartement déjà complètement rempli de fumées, probablement à l'origine du décès des enfants. L'incendie a été probablement causé par un court-circuit provoqué par une chaufferette», a précisé un responsable de la police, Pierluigi Pinto, cité par le journal Il Corriere della Sera. L'origine du sinistre semble «complètement accidentelle» et l'appartement a été mis sous scellés dans l'attente d'expertises, a-t-il précisé.

RÉFUGIÉS**L'OIM lance un appel de 119 millions de dollars pour soutenir les réfugiés rohingyas au Bangladesh**

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) lance un appel de 119 millions de dollars pour soutenir près d'un million de réfugiés rohingyas dans le plus grand camp de réfugiés au monde à Cox's Bazar, au Bangladesh.

«Le monde est aujourd'hui confronté à de nombreuses crises, mais nous ne pouvons pas oublier les besoins urgents des réfugiés rohingyas et les efforts de réponse au Bangladesh», a déclaré Amy Pope, directrice générale de l'OIM. Elle a exhorté la communauté internationale à aider l'agence onusienne à «garantir que les réfugiés rohingyas reçoivent le soutien indéfectible dont ils ont besoin et qu'ils méritent».

«Près d'un million de personnes vivent dans une pauvreté abjecte, sans perspective d'un avenir meilleur. Ils n'ont pas d'autres options à leur disposition si nous nous éloignons d'eux. Ensemble, nous devons offrir une aide réelle et de l'espoir dans cette situation désespérée», a souligné la responsable onusienne. L'appel de l'OIM fait partie du Plan de réponse conjoint (JRP) à la crise humanitaire des Rohingyas, qui vise à collecter 852,4 millions de dollars pour atteindre 1,35 million de personnes avec le soutien de 117 partenaires. En 2024, l'OIM se concentrera sur la fourniture d'un soutien de grande envergure, notamment en aidant les réfugiés rohingyas à conserver leur identité et leur culture, tout en fournit également aide et assistance aux membres les plus vulnérables de la communauté d'accueil. Selon l'OIM, les soins de santé constituent un autre domaine d'intérêt majeur. Le financement de l'appel permettra à l'OIM de maintenir son réseau d'agents de santé communautaires et les 38 centres de soins de santé primaires et secondaires qu'elle soutient.

CARDIOLOGIE

Lancement d'un registre des syndromes coronariens aigus à Alger

L'Institut national de Santé Publique (INSP) a lancé, jeudi, un registre « régional » des syndromes coronariens aigus « ST+ » (maladies cardio-vasculaires) pour Alger, dont l'objectif est d'identifier dans les meilleurs délais, les malades nécessitant une prise en charge urgente, a annoncé le directeur général de l'institut, Pr Abderrezak Bouamra.

« Le registre est un outil d'enregistrement des nouveaux cas souffrant de cette pathologie dans le but d'améliorer la prise en charge nécessaire une très grande rapidité d'action pour déboucher les vaisseaux sanguins, étant le seul moyen pour éviter l'arrêt cardiaque », a expliqué à l'APS le Pr. Bouamra, en marge d'une Journée d'information dédiée au lancement de ce registre.

De son côté, Pr Mohamed Chettibi, chef du service cardiologie au CHU de Beni-Messous, a expliqué que la pathologie des syndromes coronariens aigus ST+ est une maladie aiguë causant une obstruction brûlante et rapide de l'artère du cœur, ajoutant que dans ce cas, « il serait vital de déboucher l'artère dans les six heures qui suivent sinon le patient décèdera ».

Pour sa part, Dr Soraya Belamri, responsable du service des causes médicales des décès à l'INSP, a affirmé que « les maladies cardio-vasculaires constituent entre 18 % et 20 % des causes médicales des décès, d'où l'importance que revêt ce registre en vue d'identifier ces pathologies et agir rapidement dans la prise en charge du malade ».

Le président de la Société algérienne de cardiologie, Pr Brahim Kichou, a quant à lui, indiqué que ce registre « va dévoiler les nouvelles tendances sur l'incidence de cette pathologie (syndromes coronariens aigus) et permettre une meilleure prise en charge des malades dans la capitale ».

Il a rappelé dans le même cadre, que la Société algérienne de cardiologie a déjà mis en place un registre national dédié à la même pathologie, « basé sur un maillage des différents secteurs sanitaires et différents hôpitaux à l'échelle nationale pour assurer un transfert des malades dans ces structures dans les meilleurs délais ».

**CENTRE ANTI-CANCER DE BATNA
Ouverture d'un service de médecine nucléaire et agrandissement du service d'oncologie**

Le Centre régional anti-cancer (CAC) de Batna est doté, depuis mercredi d'un nouveau service de médecine nucléaire, tandis que le service d'oncologie vient d'être réceptionné après avoir fait l'objet de travaux d'extension, le tout supervisé par le wali de Batna, Mohamed Bennalek.

Selon les explications fournies au chef de l'exécutif local par le directeur de la santé, Hamdi Chagouri, le service de médecine nucléaire est le troisième du genre au niveau de la wilaya, vu que deux services similaires ont été précédemment ouverts par des investisseurs privés.

Ce service, fruit d'un investissement public de 230 millions de dinars, et qui est entré en phase d'essais en décembre dernier, a assuré, jusqu'à présent, la prise en charge de plus de 300 patients, a ajouté M. Chagouri, faisant partie de l'ouverture « prochaine » du service de greffe de moelle osseuse pour lequel un montant de 300 millions de dinars avait été alloué. Le wali a visité le nouveau service de médecine nucléaire, ainsi que le service d'oncologie qui comprend 20 lits pour l'hôpital de jour, et dont l'agrandissement porte à 60 le nombre total de lits de ce service qui connaît une forte pression tout au long de l'année.

D'autre part, le laboratoire d'anatomie pathologique (Anapath) du CAC a été renforcé par des équipements « très avancés », pour un coût de 70 millions de dinars, ce qui permettra d'obtenir les résultats d'analyses au bout d'un délai qui n'excédera pas une semaine, a-t-on affirmé.

Le wali de Batna a insisté sur la nécessité d'améliorer la prise en charge des patients, d'autant, a-t-il souligné, que l'Etat « n'a pas lésiné sur les moyens, qu'ils soient humains ou matériels ». Le directeur du CAC, Ahmed Benhamouda, a souligné que le renforcement de cet établissement de santé, qui reçoit des patients de tout le pays, permettra d'améliorer la prise en charge des patients qui se rendent dans les différents services, et dont le nombre varie entre 400 et 500 malades par jour.

APS

PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Distribution de matériels et équipements médicaux dans les wilayas du Centre

La célébration de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques dans les wilayas du Centre du pays a été marquée, jeudi, par la distribution de matériels et équipements médicaux au profit de cette catégorie dans le cadre des efforts de l'Etat visant sa prise en charge, a-t-on appris des responsables des directions de l'action sociale et de la solidarité de ces wilayas.

En effet, cette Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques (14 mars) a donné lieu à l'élaboration par les wilayas du Centre de riches programmes portant notamment sur la distribution d'équipements spéciaux au profit de ces personnes, outre l'organisation d'expositions mettant en exergue leurs réalisations et leurs dons.

A Blida, la salle des conférences du siège de la wilaya a accueilli une cérémonie de distribution de fauteuils roulants, de motocycles et d'appareils auditifs à un nombre de personnes aux besoins spécifiques, au moment où des activités culturelles et éducatives ont été animées par des enfants relevant d'établissements spécialisés du secteur et autres associations du domaine.

A Chlef, la célébration officielle de cette Journée a été abritée par le Centre psychopédagogique pour enfants inadaptés mentaux de la commune d'Aïn Defla, avec la participation de près de 80 athlètes représentant les wilayas de Mostaganem, Blida, Oran et Ain Defla.

A Bouira, les autorités locales ont lancé une caravane de solidarité au profit des personnes âgées et des personnes aux besoins spécifiques, dès aveugles du chef lieu de wilaya, après la distribution de fauteuils roulants à des personnes à mobilité réduite.

Cette cérémonie a également donné lieu à la projection d'un documentaire



sur « l'enfant Odai », un jeune enfant qui vit pleinement sa vie malgré son handicap moteur.

Même ambiance de solidarité à Ain Defla, où des motocycles, des fauteuils roulants électriques et du matériel médical ont été distribués en présence des autorités locales qui ont également honoré les lauréats du tournoi national sportif des personnes aux besoins spécifiques abrité par le Centre sportif de proximité de la commune d'Aïn Defla, avec la participation de près de 80 athlètes représentant les wilayas de Mostaganem, Blida, Oran et Ain Defla.

A Boumerdes, une caravane de solidarité au profit des personnes âgées et des personnes aux besoins spécifiques, prévoyant notamment la distribution de matériels et équipements médicaux, dont des fauteuils roulants, des lits médicaux et des cannes pour malvoyants, au profit de 180 personnes.

A Tizi-Ouzou, du maté-

riel médical adapté (4 fauteuils roulants électriques, un motocycle et 20 fauteuils roulants), a été distribué au centre de loisirs scientifiques (CLS), et un hommage a été rendu à des apprenants du Saint Coran appartenant à cette catégorie sociale.

La célébration de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques à Boumerdes a donné lieu à la signature d'une convention de coopération entre la direction de l'action sociale et de la solidarité et celle de la formation et de l'enseignement professionnels, en vue de renforcer les mécanismes de prise en charge de ces personnes.

Des équipements spéciaux ont également été distribués aux enfants de l'Ecole des malvoyants de Bordj Menail et d'autres personnes atteintes d'handicaps divers issues de différentes communes.

Des expositions mettant en exergue les capacités et aptitudes de cette catégorie de la société dans divers

domaines, ont été, par ailleurs, organisées à la bibliothèque principale de lecture publique de la ville de Boumerdes, où des communications sur cette catégorie sociale ont été également animées.

A Tipasa, le wali Aboubakr Seddik Boucetta a annoncé, à l'occasion de la célébration de cette journée au centre psychopédagogique pour enfants inadaptés mentaux de Douaouda, l'ouverture prochaine d'une annexe pour la prise en charge psychopédagogique de cette catégorie dans la commune de Gouraya, à l'extrême Ouest de la wilaya. Il a ajouté que cette nouvelle annexe est de nature à contribuer à la couverture du déficit enregistré dans ce domaine dans la partie-Ouest de Tipasa, enregistrant plus de 23.000 personnes aux besoins spécifiques. La wilaya compte également 162 classes spéciales dédiées aux élèves souffrant de légers handicaps mentaux et auditifs.

CONSTANTINE

Mise en service d'un nouvel établissement spécialisé pour enfants déficients mentaux

Un nouvel établissement de statut privé spécialisé dans l'éducation et l'enseignement des enfants déficients mentaux, a été mis en service jeudi au centre-ville de Constantine (Casbah), à l'occasion de la célébration de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques (14 mars de chaque année), a-t-on appris auprès du directeur de l'Action sociale et de la solidarité (DASS), Abdellkader Dehimi.

Inscrite au titre d'un investissement privé, cette nouvelle structure d'une capacité d'accueil de 120 places, est destinée à répondre aux besoins des enfants souffrant de cet handicap, âgés entre 3 et 18 ans, a précisé à l'APS M. Dehimi, en marge d'une cérémonie marquant la célébration de cette journée, présidée par le wali, Abdelkhalek Sayouda.

L'exploitation de cet établissement aura aussi pour objectif d'alléger la pression exercée sur les centres publics et privés existants, réservés à la prise en charge de cette catégorie d'enfants handicapés, a-t-il souligné, rappelant que dix(10) structures similaires ont été ouvertes, en 2023, dans plusieurs communes de la wilaya, dont quatre (4)



ont ouvert leurs portes au début du mois de décembre dernier.

Un nombre d'équipements servant à la prise en charge de cette catégorie, dont des motocycles, des chaises roulantes électriques et des appareils pour personnes non voyantes, ont été également distribués à l'occasion de cette cérémonie organisée à la Maison de la culture Malek-Haddad.

Le programme élaboré par la DASS, pour la célébration de cette journée à Constantine, a porté sur

l'organisation, depuis l'entame de cette semaine, de journées d'étude autour des méthodes pédagogiques de prise en charge des enfants déficients mentaux et des autistes, dédiées aux encadreurs de ce genre d'établissements publics et privés, a noté M. Dehimi.

Il est à signaler que le nombre de personnes aux besoins spécifiques, recensés actuellement dans la wilaya de Constantine, a atteint le chiffre de 56.115 personnes, selon les dernières statistiques établies par la DASS.

PALESTINE

A Ghaza, il n'y a plus «de bébés de taille normale», s'insurge un responsable de l'ONU

«Les médecins ne voient plus de bébés de taille normale» à Ghaza, s'est insurgé vendredi un responsable de l'ONU, «terrifié» pour les 180 femmes, affamées et déshydratées, qui accouchent chaque jour dans le territoire palestinien.

«Personnellement, j'ai quitté Ghaza cette semaine terrifié pour le million de femmes et de filles de Ghaza, pour les 650.000 en âge d'avoir des enfants, et surtout pour les 180 femmes qui accoucheut chaque jour», a déclaré Dominic Allen, responsable pour les territoires palestiniens du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), lors d'une conférence de presse par vidéo depuis Al Qods.

Il a notamment pu se rendre dans des hôpitaux assurant encore un service de maternité dans le nord de la bande de Ghaza, où plus de 31.000 personnes sont tombées en martyrs depuis le début de l'agression sioniste, selon le ministère de la Santé Palestinien.

«Les médecins racontent qu'ils ne voient plus de bébés de taille normale (...). Par contre, tragiquement, ils voient plus de bébés morts-



nés, plus de décès néonataux», a-t-il déploré, décrivant des femmes enceintes épuisées par la peur, par le fait d'avoir été déplacées plusieurs fois, par la faim et la déshydratation.

«Ces mères devraient développer leurs enfants dans leurs bras, pas dans des sacs mortuaires». Il a également souligné le manque de produits d'anesthésie pour les césariennes et il a dénoncé

le refus par l'entité sioniste de certaines cargaisons d'aide de l'UNFPA, évoquant par exemple des «kits pour sages-femmes» dont les lampes torches ont été retirées, ou le rejet de panneaux solaires.

«Si je peux peindre un tableau de ce que j'ai vu, ressenti, entendu pendant que j'étais à Ghaza (...) c'est un cauchemar plus grand qu'une crise humanitaire,

c'est une crise de l'humanité», a-t-il lancé. «Pire que ce que je peux décrire, que ce que montrent les photos, que ce que vous pouvez imaginer».

Lors du trajet vers le nord de la bande de Ghaza, «ce que j'ai vu m'a

brisé le cœur», a-t-il insisté, évoquant l'«émotion indescriptible» dans les yeux de la population. «Tous les gens qu'on a vus, à qui on a parlé étaient décharnés, émaciés, ils avaient faim, ils faisaient tous ce signe pour demander à manger», a-t-il déclaré en portant ses mains vers sa bouche.

Il a également raconté le passage à un point de contrôle militaire, où «un petit garçon qui avait l'air d'avoir 5 ans, marchait apeuré, les mains en l'air, avec sa soeur derrière lui, peut-être deux ans plus âgée, portant un drapeau blanc».

COVID-19

L'épidémie a réduit l'espérance de vie de plus d'un an et demi dans le monde (étude)

Une étude internationale a révélé, mercredi, que l'espérance de vie dans le monde a diminué de plus d'un an et demi entre 2019 et 2021 en raison de l'épidémie de Covid-19.

L'étude qui a utilisé l'analyse des taux de mortalité et de l'espérance de vie dans 195 pays dans le cadre de l'étude Global Burden of Disease (GBD) entre 1950 et 2021, ainsi que les

données obtenues à partir d'enquêtes, de recensements et d'autres sources, s'est concentrée en particulier sur l'épidémie de Covid-19.

La recherche menée par l'Institute for Health Metrics and Evaluation (IHME) de l'Université de Washington a révélé que «l'espérance de vie dans le monde a diminué de plus d'un an et demi entre 2019 et 2021». L'un des

chercheurs travaillant à l'IHME, Austin E. Schumacher a déclaré que l'épidémie de Covid-19 a eu un impact profond sur les adultes du monde entier et a déclaré: «Pendant l'épidémie, l'espérance de vie a diminué dans 84 % des pays et régions. Cette situation révèle les effets potentiels dévastateurs de nouveaux agents pathogènes».

AFRIQUE

Les épidémies et les endémies sont plus qu'un problème de santé publique en Afrique (chercheurs)

Les épidémies et les pandémies sont plus qu'un problème de santé, car elles aggravent la situation de précarité des populations déjà enclavées sous le poids des grandes endémies et des maladies non transmissibles, ont estimé mercredi soir à Cotonou plusieurs scientifiques africains.

«Le monde est de plus en plus confronté à de sérieux problèmes de crises sanitaires qui affectent non seu-

lement le bien-être des populations, mais aussi impactent négativement l'économie de chaque pays, et entraînent ainsi leur développement», a souligné Raoul Saizounou, un officiel de l'Organisation mondiale de la Santé, à l'ouverture des deuxièmes journées nationales d'infectiologie du Bénin.

Pour sa part, le président de la Société béninoise de pathologie et d'infection

tropicale, Angelo Attinssouou, pense que les maladies infectieuses impactent chaque jour négativement le quotidien et donnent du fil à retordre aux pays concernés. «Les infections à plusieurs noms demeurent les premières causes de mortalité et de morbidité en Afrique», a-t-il dit. Ange Dossou, représentant du ministre béninois de la Santé, a fait observer que l'un des principaux objectifs

auxquels s'attelle son département ministériel est «la réduction considérable de l'impact des grandes endémies (...) sur le développement du Bénin». Les deuxièmes journées nationales d'infectiologie du Bénin, qui ont débuté mercredi soir à Cotonou, sont destinées à partager d'expériences entre acteurs du secteur pour une meilleure qualité et sécurité des soins en infectiologie en Afrique.

CORÉE DU SUD

Des médecins seniors démissionnent en soutien aux internes

Un collectif de médecins seniors sud-coréens a annoncé samedi des démissions à partir du 25 mars en soutien aux internes en grève depuis près d'un mois contre une réforme des études médicales, un mouvement qui a semé le chaos dans les hôpitaux. Des milliers de médecins stagiaires ont cessé leur travail le 20 février pour protester contre ce projet visant à faire face à la pénurie de personnel de santé et au vieillissement de la population dans le pays. Pour les internes, ces changements sont la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, alors qu'ils exercent dans des conditions difficiles, et que le système de santé actuel repose en grande partie sur eux. Les représentants des professeurs de médecine de 20 universités, également médecins en chef dans les hôpitaux généraux, se sont réunis vendredi. Seize

établissements se sont déclarés «massivement favorables» au soutien de leurs jeunes collègues, a affirmé Bang Jae-seung, responsable de ce collectif. Les professeurs de «chaque université» ont décidé de présenter des lettres de démission à partir du 25 mars», a déclaré M. Bang aux journalistes samedi. Mais «nous sommes parvenus à un consensus selon lequel, jusqu'à ce que la démission soit finalisée, chaque individu devra faire de son mieux pour s'occuper de ses patients, comme il l'a fait jusqu'à présent», a-t-il ajouté. M. Bang n'a pas révélé le nombre exact de professeurs qui pourraient quitter leur poste le 25 mars. Le ministère de la Santé a réaffirmé cette semaine qu'il était hors de question de négocier cette réforme qu'il entend mettre en œuvre «sans faibler». Le gouvernement a ordonné aux

jeunes médecins de revenir sous peine de poursuites judiciaires et a lancé la procédure pour suspendre plus de 4.900 internes ayant abandonné leurs postes. Séoul entend admettre 2.000 étudiants supplémentaires dans les écoles de médecine chaque année à partir de l'an prochain afin de remédier à ce qu'elle considère comme l'un des taux les plus faibles de médecins par rapport à la population parmi les nations développées. M. Bang a déclaré samedi que les médecins ne pouvaient pas accepter une telle hausse et a demandé au gouvernement de reconstruire ce chiffre. Les médecins craignent que la réforme n'érode la qualité des services et de l'enseignement médical, mais ses partisans les accusent de vouloir préserver leurs salaires et leur statut social.

APS

ETATS-UNIS

Près de 20.000 décès dus à la grippe cette saison (CDC)

Il y a eu au moins 29 millions de cas de grippe, 320.000 hospitalisations et 20.000 décès dus à la grippe jusqu'à présent cette saison aux Etats-Unis, ont révélé les dernières données publiées vendredi par les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention) des Etats-Unis (CDC).

L'activité de la grippe saisonnière reste élevée à l'échelle nationale, avec même des augmentations dans certaines régions du pays. Les CDC ont par ailleurs indiqué que 13 décès pédiatriques associés à la grippe ont été signalés au cours de la dernière semaine se terminant le 9 mars, portant le total de la saison à 116 décès pédiatriques.

Selon les données des CDC, plus de 8.800 patients ont également été admis à l'hôpital pour cause de grippe la semaine dernière.

**RECHERCHE MÉDICALE
Les pathologies neurologiques, principale cause mondiale de problèmes de santé (étude)**

Les pathologies qui frappent le système nerveux, comme les démences de type Alzheimer mais aussi les migraines ou les conséquences d'un AVC, sont désormais la principale cause mondiale de problèmes de santé, selon une vaste étude parue vendredi.

Selon ce travail, paru dans le Lancet Neurology, ce ne sont donc plus les pathologies cardiovasculaires, mais bien celles d'ordre neurologique au sens large, qui causent le plus de tort aux personnes encore en vie. En 2021, 43% de la population mondiale - soit 3,4 milliards de personnes - était touchée par un trouble neurologique, selon cette étude menée par des centaines de chercheurs sous l'égide de l'Institute for Health Metrics and Evaluation (IHME), organisme de référence en matière de statistiques de santé. Ce niveau serait bien plus élevé que les estimations actuelles et signifierait que ces troubles ont bondi de plus de moitié depuis 1990. Les chercheurs y voient entre autres une conséquence du vieillissement de la population, d'autant que la grande majorité des troubles neurologiques ne peuvent être guéris et perdurent donc potentiellement pendant des années jusqu'au décès.

Ce sont, de loin, les AVC (accident vasculaire cérébral) qui provoquent le plus de handicaps et de problèmes de santé. Selon l'étude, ils ont fait perdre 160 millions d'années de vie en bonne santé - un indicateur censé aller au-delà de la simple espérance de vie pour prendre en compte la situation réelle des personnes - à l'ensemble de la population mondiale. Suivent l'encéphalopathie néonatale, une forme de pathologie qui comme son nom l'indique frappe un enfant dès la naissance, les démences de type Alzheimer, puis les conséquences neurologiques du diabète. Les méningites et l'épilepsie occupent la suite du classement.

Quant aux séquelles neurologiques du Covid, qui constituent notamment l'un des volets du Covid long, elles figurent à la vingtième place. En matière de mortalité, les problèmes neurologiques ont tué plus de onze millions de personnes en 2021, selon l'étude. On reste ici en-dessous du bilan des maladies cardiovasculaires - 19,8 millions - qui sont souvent plus vite meurtrières.

GABON

La douane démantèle un réseau de trafic de faux médicaments au Port d'Owendo

La douane gabonaise a démantelé jeudi un grand réseau maïfus de trafic de faux médicaments au Port d'Owendo. La douane a saisi près de 350 tonnes de faux médicaments, représentant une perte financière de plusieurs milliards de FCFA pour l'industrie pharmaceutique nationale. Selon les éléments de la douane gabonaise basée au Port d'Owendo, ce réseau est installé sur le lieu depuis fort longtemps. Des médicaments dangereux font leur réapparition sur les marchés de Libreville malgré l'adoption de mesures par le gouvernement pour lutter contre les ventes non réglementées. Très lucratif et sans grand risque pénal, ce business attire de nombreux réseaux maïfus qui échappent souvent au contrôle de l'Etat. La vente de médicaments dans la rue est un phénomène bien connu sur le continent. L'absence de contrôle réglementaire est l'une des raisons qui ont contribué à ce business si attrayant pour les criminels qui se livrent au trafic et à la fabrication de faux médicaments.

TENDINOPATHIES Causes et effets

Les tendinopathies (ou tendinopathies) sont des inflammations des tendons, la partie terminale des muscles à l'endroit où ils s'attachent aux os. Ces inflammations peuvent être intenses, au point de gêner les gestes de la vie quotidienne. Leur traitement associe repos, médicaments anti-inflammatoires et conseils de prévention des rechutes.

Quels sont les symptômes des tendinopathies ?

En cas de tendinite, des douleurs apparaissent au niveau du tendon. La peau située à cet endroit est, dans certains cas, rouge et chaude au toucher. Parfois, on entend et on sent le frottement du tendon dans sa gaine. La douleur peut être vive. On distingue différents types de tendinites selon leur degré de gravité : la tendinite de type I : la douleur apparaît lorsqu'on commence à solliciter le tendon, mais disparaît lorsqu'on bouge.

La tendinite de type II : la douleur persiste et augmente au cours de l'effort.

La tendinite de type III : la douleur est présente au-delà de l'effort, gêne les gestes de la vie courante et empêche l'entraînement. Toutes les parties du tendon peuvent être atteintes : le corps du tendon (tendinite proprement dite) ou la partie reliée à l'os (tendinite d'insertion). Quelquefois, ce sont les gaines qui entourent les tendons, et dans lesquelles ils coulissent, qui sont touchées. Les tendinites affectent de très nombreuses parties du corps : hanche, cuisse (tendinite des adducteurs), genou (tendinite du fascia lata ou syndrome de l'esuie-glace), tendinite des ischio-jambiers ou syndrome de la patte d'oie ; tendinite rotulienne, coude (tennis-elbow), épaule et omoplète (tendinite du sus-épineux), poignet, talon, cheville, pouce, etc.

Quelles sont les causes des tendinopathies ?

Les tendinites sont dues à une fatigue des tendons. Les fibres endommagées enflent, s'enflamment et la synovie (le liquide qui les lubrifie) se modifie. Le tendon ne coulissoit plus avec aisance dans sa gaine et le frottement qui en résulte provoque des douleurs. Une tendinite survient en général à la suite d'une sollicitation prolongée inhabituelle (utilisation intensive d'un clavier d'ordinateur ou de piano, tricot, jardinage, marche prolongée ou entraînement sportif trop intense) ou à cause du frottement du tendon sur un os. Certains traitements antibiotiques (quinolones) sont aussi susceptibles de provoquer des tendinites. Certains sportifs sont particulièrement prédisposés aux tendinites du fait de leur morphologie : plante des pieds tournée vers l'extérieur ou vers l'intérieur, angle de rotation des chevilles trop important, etc. Mais la plupart des tendinites liées au sport sont dues à des erreurs : entraînement excessif, absence ou insuffisance d'échauffement, mauvais gestes techniques, répétition prolongée du même geste, matériel inadapté ou mal réglé, alimentation déséquilibrée, déshydratation, etc. L'exemple le plus connu est le tennis-elbow.

Qu'est-ce que le tennis-elbow ?

Il s'agit d'une tendinite qui peut provenir d'une pratique trop intensive des sports de raquette, notamment chez les joueurs de plus de 45 ans qui reprennent soudain un entraînement régulier et intense. Cette



blessure sportive peut aussi être due à une mauvaise technique ou à un cordage trop tendu. Dans un premier temps, le sportif a mal à l'extérieur du coude en jouant. La gène peut irradier dans le bras et jusqu'à la main. Les douleurs peuvent ensuite survenir lors de gestes quotidiens : serrer une main, tenir une casserole, tourner une clef dans la serrure, etc.

Quelles sont les complications éventuelles des tendinopathies ?

Lorsqu'elle n'est pas traitée de façon adaptée, la tendinite peut devenir chronique. Le tendon va alors se souder à l'autre et se calcifier, ce qui provoque des douleurs et diminue la mobilité de l'articulation.

Que puis-je faire en cas de tendinite ?

Le froid calme la douleur et atténue l'inflammation. Posez une poche à glace sur la zone enflammée. Placez un linge humide entre la poche de glace et la peau. Ne déposez pas vingt minutes d'application à la fois, avec vingt minutes à température ambiante entre deux applications successives.

En phase aiguë afin de limiter l'inflammation, ménagez ou immobilisez le tendon et sa gaine avec un bandage élastique, par exemple. Le repos est un des traitements les plus efficaces pour soulager une tendinite.

Que fait le médecin face à une tendinite ?

Il propose des mesures pour mettre le tendon au repos et calmer l'inflammation (médicaments, infiltrations). Il peut bander l'articulation, poser une attelle ou un plâtre



Il doit être adapté : l'échauffement devra être complété par des exercices et des assouplements généraux pour préparer les muscles et les articulations à l'effort et aux contraintes. Viennent ensuite les gestes spécifiques à chaque sport. Combinera la plupart du temps à effectuer quelques mouvements propres à la discipline, comme les smashs du volleyeur, le service de tennisman, le shoot du footballeur, etc.

Il doit devenir un automatisme : l'échauffement peut être considéré comme une sorte de rituel qui précède l'effort. Il permet au sportif de se préparer mentalement et de se concentrer avant l'épreuve ou l'entraînement. Prenez des cours. Lorsqu'on commence la pratique d'un nouveau sport, il est indispensable de prendre des conseils et de suivre des cours pour bien en maîtriser les aspects techniques. Un moniteur ou un entraîneur apprend à ses élèves les bons gestes et les postures correctes. Buvez. Lors d'un effort, l'organisme a besoin d'eau pour compenser les pertes liées à la transpiration, à la respiration et la production d'énergie. Une hydratation insuffisante, pendant et après l'effort peut avoir de nombreuses conséquences, bénignes ou graves : tendinite, mais aussi crampes, malaise, coup de chaleur, etc.

Ensuite, vous corrigez. Un bon matériel d'entraînement est indispensable pour prévenir les accidents et les maladies liées au sport. Des chaussures adaptées au sport pratiqué, au terrain ainsi qu'au poids et au pied du sportif réduisent fortement les risques de développer des problèmes de l'appareil locomoteur. Récupérez après l'effort. Une séance de sport doit être complétée par une séance d'étirements caractérisée par des exercices de contraction, de relâchement et d'étirement. Outre le fait d'aider au retour au calme, les étirements apportent le spon adien à prévenir les problèmes tendineux et musculaires.

Faites des pauses. Quelle que soit l'activité que vous pratiquez (sport, jardinage, bricolage, etc.), intercalez des pauses régulières à une activité qui implique des mouvements répétés.

Comment soigner une tendinite ?



La première mesure à prendre est de mettre le tendon au repos en l'immobilisant.

Pour soulager la douleur, la prise d'un médicament antalgique (paracétamol par exemple) est conseillée. La prise d'un anti-inflammatoire non stéroïdien (AINS), comme l'ibuprofène ou le naproxène, peut également être prescrite en phase aiguë.

« lorsque le repos du tendon est resté sans résultat, le médecin peut également décider de prescrire une infiltration. Il s'agit d'injecter une solution contenant un corticoïde (+ cortisone +) à proximité du tendon dououreux. Le corticoïde agit localement contre l'inflammation. L'injection doit être pratiquée sous contrôle médical. En cas d'injection unique, les effets indésirables généraux des corticoïdes ne surviennent pas.

En phase aiguë, l'application d'une crème ou d'un gel à base d'anti-inflammatoire (AINS) peut également être proposée. Elle peut soulager la douleur dans le cadre d'affections traumatologiques sans gravité, sans présenter les effets indésirables des AINS par voie orale.

La plupart de ces traitements locaux sont disponibles sans ordonnance. Les gels contenant du ketoprofène peuvent être à l'origine de réactions de photosensibilité. Les zones traitées avec le gel doivent être recouvertes par un vêtement pour ne pas être exposées au soleil, même voilé, pendant toute la durée du traitement et pendant les 15 qui suivent son arrêt.

Il existe également des médicaments d'homéopathie et des oligoéléments indiqués en cas de tendinite. Néanmoins, si les symptômes persistent, un avis médical est nécessaire.

CONTUSIONS Que faire contre ces blessures ?

Une contusion est une blessure sans gravité apparente, produite par un choc sans qu'il y ait déchirure de la peau. Elle se soigne habituellement sans intervention médicale, mais peut requérir des soins locaux et des médicaments contre la douleur.



Quels sont les symptômes des contusions ?

La région atteinte est sensible au toucher et douloureuse lorsque l'on bouge. Parfois, une tache bleu violacé apparaît, qui devient par la suite jaune ou verdâtre, signe d'un épanchement de la peau (ecchymose) sous la peau. Parfois, une poche de sang peut s'installer (hématome) et déformer la région atteinte. En général, les contusions guérissent sans complication. Il peut être nécessaire de s'assurer, auprès d'un médecin, de l'absence d'entorse ou de fracture.

Quelles sont les causes des contusions ?

Les contusions sont dues à des chocs ou des coups. Le heurt provoque des lésions des organes de la région blessée : fibres musculaires, tendons, petits vaisseaux sanguins, terminaisons nerveuses, etc. Les contusions sont très fréquentes chez les sportifs (la célèbre « bleuille »).

Comment prévenir les contusions ?

Portez des protections pour les sports qui en nécessitent.

Avant de pratiquer un sport, une visite à un médecin du sport permettra d'adapter votre entraînement à votre morphologie et vos spécificités physiques ou médicales.

Les coups sur le tibia et la talonneadre

Dans les sports de combat ou les sports collectifs, les coups sur le tibia ne sont pas rares. Dans ce cas, il faut refroidir immédiatement le tibia avec un spray réfrigérant ou, à défaut, une éponge imbibée d'eau glacée. La prévention de ces coups repose bien sûr sur l'utilisation de protège-tibia.

La talonneadre est une douleur du talon suite à une chute ou à une réception brutale (saut, gymnastique, etc.). On la soulage en appliquant de la glace et un anti-inflammatoire local sous pression. Il faut éviter de poser

le pied pendant deux jours et ceser le sport pendant deux à quatre semaines.

Malentendu le membre blessé en position surélevé (au moins 45° pour la jambe), cela fait régresser le gonflement plus rapidement, ou l'empêche de s'aggraver.

Si la peau n'est pas lésée, vous pouvez appliquer des crèmes ou des gels anti-inflammatoires et antalgiques. En cas de douleur, il peut prendre un antalgique par voie orale.

Que faire en cas de contusion ?

Dans l'immédiat, limitez le gonflement en appliquant la gouttière GREGC qui signifie :

G : Glace

R : Repas

E : Élevation du membre

C : Compression de la lésion

avec un pansement compressif

L'application de compresses

froides ou de poches de glace

calme les douleurs et empêche la partie lésée d'enfler exagérément.

Ne placez jamais de glaçons en

contact direct avec la peau (risque de

de gelure), mais entourez-les de

plastique et d'un linge, par exem-

ple. La durée de l'application ne

doit pas dépasser vingt minutes.

Attendez ensuite vingt autres min-

utes avant de recommencer.

Après l'application de glace, entourez l'endroit blessé d'un panse-

ment compressif pour empêcher le

gonflement de progresser. Re-

nouvelez les phases de refroidis-

ssement et de compression trois fo-

is diens (AINS) destinés à traiter les contusions survenant après un traumatisme nécessitant une prescription médicale.

Des médicaments contenant des enzymes sont proposés en traitement d'appoint pour lutter contre le gonflement.

Leur intérêt n'a pas été réellement démontré. Si la peau ne présente pas de plaie, il est possible d'appliquer sur la zone lésée un traitement local pour soulager la douleur et limiter la formation d'un gonflement. Ces traitements antalgiques locaux contiennent des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS), seuls ou en association avec d'autres substances antalgiques.

D'autres traitements locaux contenant diverses substances telles que l'arnica, des anesthésiques locaux ou encore une substance proche de l'héparine (un anticoagulant naturel) peuvent également être utilisés sans prescription médicale.

En cas de persistance de la douleur ou du gonflement au-delà de trois jours, prenez un avis médical. Par ailleurs, il existe dans les pharmacies et les parapharmacies des sprays réfrigérants, ainsi que des produits de massage à appliquer sur les bosses.

La prise orale d'un médicament analgésique permet de soulager la douleur, à condition d'éviter l'aspirine, qui pourrait aggraver les saignements. La plupart des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) sont destinés à traiter les contusions survenant après un traumatisme nécessitant une prescription médicale.

En cas de persistance de la douleur ou du gonflement au-delà de trois jours, prenez un avis médical. Par ailleurs, il existe dans les pharmacies et les parapharmacies des sprays réfrigérants, ainsi que des produits de massage à appliquer sur les bosses.

CORNE DE L'AFRIQUE

Près de 64 millions de personnes ont besoin d'une aide d'urgence (ONU)

Près de 64 millions de personnes vivant dans la région de la Corne de l'Afrique auront besoin d'une aide d'urgence en 2024, a averti jeudi soir le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (UNOCHA).

Selon un communiqué de presse de l'UNOCHA, 25 millions de personnes au Soudan, 21 millions en Ethiopie, 9 millions au Soudan du Sud et 8,3 millions en Somalie auront besoin d'une aide humanitaire en 2024. Le rapport du Bureau indique également que 700.000 enfants au Soudan plongé dans la guerre sont confrontés à un problème de malnutrition potentiellement mortelle, tandis que 1,65 million et

1,45 million d'enfants de moins de cinq ans au Soudan du Sud et en Somalie respectivement souffrent de malnutrition aiguë. "Des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë sont répandus dans diverses parties de la région, à la suite des inondations provoquées par El Niño en 2023, de cinq saisons de pluies consécutives inférieures à la moyenne qui ont entraîné l'une des pires sécheresses de l'histoire récente ainsi que des conflits en cours et des défis économiques", a ajouté le communiqué. Le rapport de l'agence des Nations unies a toutefois noté qu'il existe une fenêtre d'opportunité pour éviter des catastrophes humanitaires à grande échelle dans certaines régions, principalement au Soudan, en Ethiopie, au Soudan du Sud et en Somalie, si le financement est augmenté de toute urgence et l'accès humanitaire élargi.

TUNISIE

La BM approuve un nouveau financement de 520 millions de dollars

La Banque mondiale (BM) a approuvé deux nouveaux prêts en faveur de la Tunisie d'un montant total de 520 millions de dollars américains, selon un communiqué de la banque. Selon la BM, il s'agit d'un financement supplémentaire qui aidera la Tunisie à faire face aux défis de la sécurité alimentaire et à résorber les disparités régionales grâce à de meilleures liaisons

routières. "Ces deux projets s'inscrivent dans la droite ligne du cadre de partenariat de la Banque avec la Tunisie pour la période 2023-2027 (...) l'objectif étant le renforcement du capital humain et l'accroissement des opportunités économiques dans l'ensemble du pays", explique l'institution financière mondiale.

Alexandre Arrobbio, responsable des opéra-

tions de la BM pour la Tunisie a commenté : "Nous sommes également attachés, en étroite collaboration avec le gouvernement tunisien, à coordonner ces opérations avec les fondements des stratégies nationales, particulièrement le plan de développement 2023-2025." La première partie du financement, soit 300 millions de dollars, va servir un projet d'urgence pour la sécurité alimentaire, qui ambitionne de lutter contre les conséquences de quatre années consécutives de sécheresse en Tunisie.

La seconde partie, d'une valeur de 220 millions de dollars, concerne un projet de corridor de développement économique, qui servira à atténuer les disparités économiques régionales entre les provinces.

SÉNÉGAL

Présidentielle : la Cour suprême refuse de remettre en cause le processus électoral

La Cour suprême du Sénégal a refusé vendredi de remettre en cause à la dernière minute le processus pour la présidentielle du 24 mars, en rejetant des demandes de suspension de décrets fixant la date de l'élection et la durée de la campagne, ont rapporté des médias.

Les demandes avaient été introduites par des candidats dis-

qualifiés à la présidentielle, dont Karim Wade, et des députés de leur camp. Une éventuelle acceptation de ces demandes par la Cour suprême aurait remis en question le processus. Mais la Cour a déclaré les requêtes "irrécevables". La Cour a dit dans son délibéré oral, repris par des médias, que ces décrets ne relevaient pas de sa compétence.

Elle a dit que le Conseil constitutionnel avait "la plénitude de juridiction en matière électorale". Après des semaines de crise consécutive au report de la présidentielle par l'exécutif, c'est l'intervention du Conseil constitutionnel qui avait poussé la semaine dernière le président Macky Sall à prendre les décrets fixant l'élection au 24 mars.

BURKINA FASO

Plusieurs terroristes neutralisés dans le nord du pays

Plusieurs terroristes ont été neutralisés vendredi par l'armée burkinabé dans le nord du pays, a rapporté la Radiodiffusion Télévision du Burkina (RTB). Des terroristes qui voulaient s'attaquer à une position des Forces de défense et de sécurité du Burkina Faso dans la localité de Kossouka, dans la ré-

gion du Nord, ont été frappés par les vecteurs aériens de l'armée, faisant plusieurs morts d'entre eux, selon la même source citant l'armée burkinabé. Depuis 2015, l'insécurité dans ce pays d'Afrique de l'Ouest a coûté la vie à de nombreuses personnes et fait des milliers de déplacés.

GUINÉE

Heurts dans la capitale plongée dans le noir

Des heurts ont mis aux prises des manifestants et les forces de sécurité à Conakry jeudi soir après une coupure d'électricité qui a plongé dans le noir une très grande partie de la capitale guinéenne, ont rapporté des médias.

Les forces de sécurité ont fait

usage de gaz lacrymogène pour disperser les manifestants dans plusieurs quartiers, selon les mêmes sources. La compagnie Electricité de Guinée a expliqué la panne dans un communiqué par "un incident sur un pylône à haute tension".

Elle a assuré que les quartiers seraient "progressivement allumés". Deux enfants de huit et 14 ans ont été tués mardi par balle à Kindia, à 130 km à l'est de Conakry, lors de manifestations contre les coupures répétées d'électricité.

TCHAD

Le chef de l'ONU nomme François Batalingaya Coordonnateur humanitaire

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a nommé François Batalingaya, originaire du Rwanda, en tant que Coordonnateur résident et Coordonnateur humanitaire des Nations unies au

Tchad, avec l'approbation du gouvernement hôte. M. Batalingaya prendra ses fonctions ce vendredi, 15 mars 2024, a rapporté jeudi l'ONU sur son site. M. Batalingaya occupe actuellement le poste de

coordonnateur résident des Nations unies aux Comores.

Précédemment, il était le chef du bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) en République

centrafricaine. Avant de rejoindre les Nations unies, il a travaillé pour des organisations à but non lucratif au Kenya, au Liberia, au Mozambique, au Sénégal, en Ouganda et aux Etats-Unis.

ATTAQUE TERRORISTE EN SOMALIE

8 morts et plus de 30 blessés (bilan)

Huit personnes ont été tuées, et plus de 30 autres ont été blessées dans l'attaque menée par des éléments du groupe terroriste shebab jeudi contre un hôtel dans la capitale somalienne Mogadiscio, ont rapporté des médias vendredi, citant un porte-parole de la police. Quatre parlementaires étaient parmi les blessés, a précisé la même source, quelques heures après l'annonce de la fin des opérations de police, et la neutralisation des cinq assaillants.

L'attaque, revendiquée par le groupe terroriste Shebab, a visé un hôtel fréquenté par des responsables gouvernementaux et des parlementaires, à proximité de Villa Somalia, qui abrite la présidence et les bureaux du Premier ministre. Elle avait commencé jeudi vers 21H45 (16H45 GMT) quand des hommes armés ont pris d'assaut l'hôtel dans un défilé de balles. "Plusieurs hommes armés sont entrés de force dans le bâtiment après avoir détruit le mur d'enceinte à l'explosif", avait indiqué peu de temps après le début de l'attaque un officier de sécurité, Ahmed Dahir, cité par des médias.

Le président promet d'intensifier les opérations sécuritaires contre les terroristes

Le président somalien Hassan Sheikh Mohamoud a promis d'intensifier les opérations sécuritaires à travers le pays contre le groupe terroriste "Shebab", rapportent des médias vendredi.

Le président, qui a tenu une réunion stratégique avec les hauts responsables de la sécurité et du gouvernement à Mogadiscio jeudi, a insisté sur les efforts du gouvernement pour éradiquer le terrorisme et a demandé le soutien de la population pour sécuriser le pays.

Le dirigeant somalien a déclaré qu'il s'agissait d'un "moment important pour vaincre l'ennemi", notant que les récentes offensives militaires menées à l'échelle du pays, avaient permis de gagner beaucoup de terrain. "A ce stade, nous voulons nous assurer que les ennemis ne reviendront pas dans les zones libérées.", a-t-il déclaré dans un communiqué publié à l'issue de la réunion, relayé par des médias. L'armée somalienne, soutenue par des milices locales et des partenaires internationaux, est engagée dans une offensive contre les "shebab" depuis 2022, date à laquelle le président avait déclaré une "guerre totale" contre le groupe terroriste.

ENLÈVEMENTS AU NIGERIA

L'ONU "horrifiée"

Le Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Volker Türk, s'est déclaré "horrifié" par la récente vague d'enlèvements de masse commis par des hommes armés dans le nord-ouest du Nigeria.

Au moins 564 personnes ont été kidnappées depuis le 7 mars, ont précisé les services du Haut-Commissaire, dont plusieurs centaines d'enfants. Dans l'Etat du Kaduna, où plus de 250 écoliers ont été enlevés dans leur école du village de Kuriga, les ravisseurs ont exigé le paiement d'une importante rançon, laissant la population locale dans un état de sidération absolue.

"Je suis horrifié par les enlèvements répétés en masse d'hommes, femmes et enfants dans le nord du Nigeria", a déclaré Volker Türk, dans un communiqué. "Des enfants ont été enlevés dans leurs écoles, et des femmes tandis qu'elles cherchaient du bois de chauffage. De telles horreurs ne peuvent pas devenir la norme", a-t-il ajouté. M. Türk a pris acte des efforts des autorités nigérianes pour tenter de sauver les enfants.

SOUUDAN

Menace d'"insécurité alimentaire catastrophique" pour près de 5 millions de personnes

Près de 5 millions de personnes pourraient plonger dans une "insécurité alimentaire catastrophique" dans les prochains mois au Soudan en guerre, selon un document de l'ONU, qui réclame un meilleur accès humanitaire et un cessez-le-feu. "Sans aide humanitaire urgente et un accès aux produits de base", près de 5 millions de Soudanais, déjà en situation d'urgence alimentaire (phase 4 de l'échelle IPC qui en compte 5), "pourraient glisser dans une insécurité alimentaire catastrophique dans certaines parties du pays dans les prochains mois", écrit le chef du Bureau des opérations humanitaires de l'ONU Martin Griffiths dans cette note envoyée au Conseil de sécurité. L'IPC est l'échelle de classification de l'insécurité alimentaire, sur laquelle se basent les agences de l'ONU.

"Des populations classées en phase 4 dans le Darfour Ouest et le Centre Darfour vont probablement passer en phase IPC 5", estime-t-il. Le dernier rapport IPC estimait à 4,9 millions le nombre de personnes en phase 4 (urgence) au Soudan, dont plus de 300.000 au Centre Darfour et plus de 400.000 au Darfour Ouest.

Personne n'était alors classé en phase 5 de "famine". Au total, près de 18 millions de Soudanais font face à une insécurité alimentaire grave (phase 3 et plus), un chiffre "record" en période de récoltes et 10 millions de plus qu'à la même période l'an dernier. Les femmes, les enfants et les déplacés sont "particulièrement menacés", met en garde Martin Griffiths, notant que près de 730.000 enfants, dont 240.000 au Darfour, devraient souffrir de malnutrition aiguë.

PALESTINE

L'économiste Mohammad Mustafa nommé nouveau Premier ministre palestinien

Le président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas a nommé l'économiste Mohammad Mustafa comme nouveau Premier ministre, suite à la démission le 26 février du précédent gouvernement, a rapporté jeudi l'agence palestinienne officielle Wafa.

M. Mustafa, 69 ans, ancien président du Fonds d'investissement pour la Palestine (PIF) et conseiller économique du Président Abbas, a occupé de hautes fonctions à la Banque mondiale à Washington pendant 15 ans.

Ce fonctionnaire international prend ses

fonctions en pleine agression sioniste barbare qui a fait, depuis le 7 octobre dernier, 31341 martyrs parmi les Palestiniens, dont au moins 13500 enfants et 9000 femmes, et 73134 blessés.

Fin février, le Premier ministre Mohammad Shtayeh avait présenté la démission de

son gouvernement. M. Shtayeh avait expliqué, que cette décision "intervient à la lumière des développements politiques, sécuritaires et économiques liés à l'agression contre notre peuple dans la bande de Gaza, et l'escalade sans précédent en Cisjordanie, y compris dans la ville d'El-Qods".

Une offensive terrestre des forces d'occupation sioniste à Rafah serait "catastrophique", prévient l'ONU

Les Nations unies ont exprimé, vendredi, leur inquiétude quant au projet d'offensive terrestre dans la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, que l'entité Sioniste aurait approuvé.

Au cours d'une conférence de presse tenue vendredi, Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général des Nations unies a indiqué que l'ONU a "pris connaissance de ces informations dans la presse".

"Ces informations sont extrêmement inquiétantes. Les conséquences d'une offensive terrestre à Rafah dans les circonstances actuelles seront catastrophiques pour la population de Gaza et pour les Palestiniens. Ce serait catastrophique pour la situation humanitaire sur le ter-

rain", a-t-il déclaré. Stéphane Dujarric a insisté sur le fait qu'une telle action sur Rafah - une ville où des centaines de milliers de Palestiniens ont convergé, convaincus qu'il s'agissait d'une zone sûre - devrait être "évitée". "Les négociations sont toujours en cours", a-t-il assuré. Stéphane Dujarric a invité toutes les parties à accorder la priorité à un cessez-le-feu. Il a également insisté sur la nécessité de trouver un accès humanitaire. Le responsable onusien a souligné l'urgence de trouver une solution à la violence qui sévit dans la région.

"La situation est déjà suffisamment compliquée à gérer pour faire ce que nous essayons de faire dans le contexte actuel", a-t-il déclaré.

a-t-il déploré. Plusieurs pays ont mis en garde l'entité Sioniste contre une offensive terrestre à Rafah, une ville qui accueille plus de 1,4 million de Palestiniens. Depuis le 7 octobre 2023, l'entité Sioniste mène une agression dévastatrice dans la bande de Gaza qui a fait des dizaines de milliers de martyrs, pour la plupart des enfants et des femmes, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent et d'une destruction massive des infrastructures, qui ont conduit l'occupant sioniste à comparaître devant la Cour internationale de justice (CIJ) pour "génocide". L'entité Sioniste a également imposé un blocus total sur la bande de Gaza, laissant sa population, en particulier

les habitants du nord de l'enclave, au bord de la famine. L'agression sioniste a provoqué, en outre le déplacement interne de 85 % de la population de Gaza, en raison de graves pénuries de nourriture, d'eau potable et de médicaments, tandis que 60 % des infrastructures de l'enclave ont été endommagées ou détruites, selon l'Onu.

L'entité Sioniste est poursuivie devant la Cour Internationale de Justice (CIJ) pour crime de génocide. Dans une ordonnance rendue en janvier, la CIJ a enjoigné l'occupant de mettre fin aux actes à caractère génocidaire et de prendre des mesures pour garantir l'acheminement de l'aide humanitaire à la population civile de la Bande de Gaza.

Fonds des Nations Unies pour la population: la situation à Gaza est "plus que catastrophique"

Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a déclaré, vendredi, que la situation dans l'enclave palestinienne assiégée de Gaza est "plus que catastrophique". "Ce que nous voyons à Gaza est un cauchemar, qui va bien au-delà de la crise humanitaire.

C'est l'humanité qui est en crise, et la situation est plus que catastrophique", a déclaré Dominic Allen, représentant du FNUAP pour la Palestine, lors d'une réunion d'information virtuelle sur sa dernière visite dans la Bande de Gaza. "Ayant quitté Gaza cette semaine, je peux vous assurer que la situation est pire que ce que je peux décrire, que ce que les images peuvent montrer ou que ce que vous pouvez imaginer", a-t-il déclaré.

Exprimant sa grande crainte et son inquiétude pour un million de femmes et de filles, Allen a déclaré qu'il était impossible de décrire les scènes qui se déroulent à Gaza,

soulignant que les gens ont faim et vivent dans des conditions "très difficiles". Et de poursuivre en décrivant la situation désastreuse, en particulier dans le nord de la Bande de Gaza, où les habitants mènent une lutte quotidienne pour leur survie. "La peur est omniprésente à Gaza, en particulier pour les femmes enceintes", a-t-il souligné, ajoutant que les cas d'enfants mort-nés sont de plus en plus fréquents.

"C'est pourquoi les médecins et les sages-femmes à qui j'ai parlé appellent à un cessez-le-feu humanitaire", a-t-il ajouté. Rappelant que 70 % des personnes tombées en martyrs à Gaza sont des femmes et des enfants, Allen a déclaré : "Ces mères devraient pouvoir servir leurs enfants dans leurs bras, ces enfants ne devraient pas être emballés dans des sacs mortuaires". L'entité Sioniste mène une agression barbare contre la Bande de Gaza

depuis le 7 octobre, faisant 31 490 martyrs et quelque 73 439 blessés. L'occupant sioniste a également imposé un blocus paralyssant à l'enclave palestinienne, exposant sa population, en particulier les habitants du nord de la Bande de Gaza, à la famine. Environ 85 % des habitants de Gaza ont été déplacés par les attaques des forces sionistes dans un contexte de graves pénuries de nourriture, d'eau potable et de médicaments, tandis que 60 % des infrastructures de l'enclave ont été endommagées ou détruites, selon les Nations unies. L'entité Sioniste est poursuivie devant la Cour Internationale de Justice (CIJ) pour crime de génocide. Dans une ordonnance rendue en janvier, la CIJ a enjoigné l'occupant de mettre fin aux actes à caractère génocidaire et de prendre des mesures pour garantir l'acheminement de l'aide humanitaire à la population civile de la Bande de Gaza.

ONU L'AG de l'ONU adopte une résolution sur la lutte contre l'islamophobie

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté vendredi une résolution sur des mesures de lutte contre l'islamophobie. La résolution condamne tout appel à la haine religieuse qui constitue une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence.

Elle condamne en particulier l'incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence à l'égard des musulmans, telle qu'elle se manifeste dans un nombre croissant d'incidents de

profanation du saint Coran, d'attaques contre des mosquées, des sites et des sanctuaires et d'autres actes d'intolérance religieuse, de stéréotypes négatifs, de haine et de violence à l'égard des musulmans.

La résolution invite les Etats membres des Nations Unies à prendre toutes les mesures nécessaires pour lutter contre l'intolérance religieuse, les stéréotypes négatifs, la haine, l'incitation à la violence et la violence à l'encontre des musul-

mans et à interdire par la loi l'incitation à la violence et la violence à l'encontre des personnes en raison de leur religion ou de leurs convictions. Elle appelle également les Etats membres à s'engager avec toutes les parties prenantes concernées à promouvoir les vertus du dialogue interreligieux et interculturel et du dialogue entre les civilisations, le respect et l'acceptation des différences, la tolérance, le respect de la diversité religieuse et culturelle, la coexistence et la cohäsion pacifiques, l'inclusion et le respect des droits de l'homme, et à rejeter la propagation des discours de haine. Le texte demande au Secrétaire général des Nations Unies de nommer un envoyé spécial des Nations Unies chargé de lutter contre l'islamophobie et de soumettre à l'Assemblée générale, lors de la prochaine session, un rapport sur la mise en œuvre de la résolution et sur les mesures prises par les Etats membres et les Nations Unies pour lutter contre l'islamophobie.

tation pacifiques, l'inclusion et le respect des droits de l'homme, et à rejeter la propagation des discours de haine. Le texte demande au Secrétaire général des Nations Unies de nommer un envoyé spécial des Nations Unies chargé de lutter contre l'islamophobie et de soumettre à l'Assemblée générale, lors de la prochaine session, un rapport sur la mise en œuvre de la résolution et sur les mesures prises par les Etats membres et les Nations Unies pour lutter contre l'islamophobie.

Le premier jour du scrutin présidentiel qui a débuté vendredi en Russie, a été marqué par une "large participation", ont annoncé les autorités russes précisant que plus d'un tiers des électeurs se sont présentés aux bureaux de vote. Les premiers bureaux de votes ont ouvert vendredi dans l'Extrême-Orient russe pour une élection présidentielle de trois jours pour laquelle quatre candidats sont en lice dont le président sortant Vladimir Poutine.

Selon la commission électorale centrale CEC, citée par l'agence de presse russe Tass,

36 % des électeurs ont déjà voté. D'après les autorités russes, plus de 3,5 millions de bulletins de votes ont déjà été rendus selon la plateforme centrale, qui permet aussi le vote électronique à distance. Le scrutin présidentiel se poursuivra samedi et dimanche.

Outre le président sortant, trois autres candidats briguent la magistrature suprême, à savoir le candidat du parti Nouveau Peuple, Vladislav Davankov, Leonid Slutsky, candidat du Parti libéral-démocrate de Russie (LDPR) et le candidat du

Parti communiste de la Fédération de Russie (CPRF), Nikolay Kharitonov. Le président élu sera investi le 7 mai prochain pour un mandat de six ans, précise-t-on.

Jeudi dernier, le président Poutine avait appelé les Russes à participer aux élections présidentielles du 15 au 17 mars. "Nous devons confirmer notre consolidation, notre détermination à avancer ensemble. Chaque vote compte. C'est pourquoi je vous appelle à réaliser votre droit de vote dans les trois prochains jours", avait-il déclaré dans un discours vidéo.

ETATS UNIS

L'ancien vice-président de Trump ne le soutiendra pas à la présidentielle

L'ancien vice-président de Donald Trump, Mike Pence, a annoncé vendredi qu'il ne soutiendrait pas le milliardaire républicain lors de la présidentielle de novembre. "Cela ne va pas vous surprendre, je ne vais pas soutenir Donald Trump cette année", face à Joe Biden, a-t-il déclaré lors d'une interview à Fox News.

Mike Pence avait aidé Donald Trump à conquérir la droite religieuse en étant son colistier lors de la campagne présidentielle de 2016. Après des années de loyauté indéfectible, il a changé de ton à la suite de l'assaut contre le Capitole, qui a ébranlé la démocratie américaine le 6 janvier 2021. Ce jour-là, Mike Pence dirigeait, en tant que vice-président, la séance au Congrès, lors de laquelle les élus devaient certifier la victoire de Joe Biden à la présidentielle de 2020.

Bien qu'il n'ait qu'un rôle protocolaire, Donald Trump avait insisté pour qu'il refuse de valider l'élection du démocrate. L'ancien gouverneur de l'Indiana n'avait pas obtenu, ce qui lui a valu une forte inimitié chez les partisans du milliardaire.

Entrés par la force dans le Capitole, certains avaient appelé à "prendre" Mike Pence, qui avait dû se cacher à la hâte. Depuis, il a jugé que les mots du président avaient été "irresponsables" et l'avaient "mis en danger". En juin 2023, Mike Pence s'était présenté contre lui lors des primaires républiques. Mais il avait dû jeter l'éponge, avant même les premiers scrutins, faute de soutien.

HAÏTI

La situation dans la capitale haïtienne reste tendue malgré l'annonce d'un accord politique (ONU)

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) des Nations Unies a indiqué vendredi que la situation dans la capitale haïtienne, Port-au-Prince, restait tendue et incertaine en dépit de l'accord sur la transition politique. Chaque jour de violence dans la capitale apporte plus de souffrance, a estimé l'OCHA. "L'ONU et nos partenaires nationaux continuent de travailler 24 heures sur 24, malgré les risques, pour venir en aide aux personnes dans le besoin", a dit l'OCHA, ajoutant que le Programme alimentaire mondial (PAM) a distribué 14 000 repas chauds aux personnes déplacées à Port-au-Prince et des rations alimentaires à 3 500 personnes à Cité Soleil.

Une nouvelle enquête du PAM montre que la sécurité alimentaire continue de se dégrader. Les personnes ayant les niveaux de consommation alimentaire les plus bas sont passées de 32 % à 41 %, plus de deux ménages sur trois ont vu leurs revenus baisser et sept départements sur dix en Haïti ont signalé une augmentation des prix.

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a indiqué que la faim et la malnutrition potentiellement mortelle atteignent des niveaux record dans tout le pays, concentrés dans les quartiers les plus pauvres, les plus insécurisés et les plus encombrés de Port-au-Prince.

De plus en plus de parents ne sont plus en mesure de fournir des soins et une alimentation appropriés à leurs enfants. Ils ne peuvent pas non plus emmener leurs enfants dans des centres de soins de santé en raison de la violence ailleurs. Près d'un enfant sur quatre en Haïti souffre de malnutrition chronique, également connue sous le nom de retard de croissance, a affirmé l'UNICEF. Les dirigeants de la Communauté des Caraïbes, réunis à Kingston, en Jamaïque, sont parvenus lundi à un accord sur le cadre d'une transition politique destinée à mettre fin à la violence des gangs en Haïti.

AUDIOVISUEL

Les chaines de télévision sont appelées au respect des dispositions légales et réglementaires relatives à la publicité (ANIRA)

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA), a appelé, jeudi dans un communiqué, les chaînes de télévision à respecter les dispositions légales et réglementaires relatives à la publicité audiovisuelle et ce, suite aux "coupures publicitaires prolongées" auxquelles se livrent certaines chaînes.

L'ANIRA "a enregistré lors de son suivi des programmes des médias audiovisuels durant les trois premiers jours du mois de Ramadhan, des coupures publicitaires prolongées auxquelles se livrent certaines chaînes, ce qui porte préjudice

à l'intérêt du téléspectateur, et constitue un dépassement du temps consacré à la diffusion des spots publicitaires", a précisé la même source.

Ainsi, l'ANIRA a insisté sur "le respect des dispositions légales et réglementaires rela-

Le ministère de la Communication convoque le directeur du groupe Echorouk pour s'expliquer sur des séquences du feuilleton "El Berani"

Le ministère de la Communication a convoqué le directeur général du groupe Echorouk pour s'expliquer au sujet de certaines séquences du feuilleton "El Berani" diffusé sur Echorouk TV, indique jeudi un communiqué du ministère. "Suite à l'installation, le 20 février 2024, par le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, de la

commission de veille chargé du suivi des programmes diffusés par les chaînes télévisées durant le mois sacré, et suite au rappel de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA), le 3 mars 2024, quant à l'impératif aux chaînes télévisées de respecter les spécificités et la sacralité du mois de ramadhan, la commis-

sion de veille chargé du suivi des programmes a fait quelques remarques sur certaines séquences du feuilleton "El Berani" diffusé sur Echorouk TV", précise la même source. Ainsi, "une convocation a été adressée au directeur général du groupe Echorouk pour fournir des explications à ce sujet", ajoute le communiqué.

ALGER

Ouverture du 2^e Festival des jeunes amateurs de la chanson chaâbie

La 2^e édition du Festival des jeunes amateurs de la chanson chaâbie s'est ouverte vendredi soir à Alger avec la participation de jeunes talents de ce genre musical populaire algérien, distingués lors de la précédente édition.

Accueilli à la maison de jeunes Bachdjerrah, la soirée d'ouverture de cet événement dédié à la découverte de jeunes talents de la chanson chaâbie, a été animée par Azouz Abdellahgani, Ziyad Boulahbib, Bahoul Mohamed, lauréats de la première édition de ce concours ouvert aux jeunes amateurs de la chanson chaâbie au niveau de la capitale.

Accompagnés par l'orchestre de la troupe "El fen El assil" (L'art authentique), les trois artistes ont gratifié le public d'une sélection de pièces pu-

sées du répertoire chaâbi en faisant revivre des textes chansonniers par de grands noms de cette musique populaire à l'image de El Hachemi Guerouabi.

Distingués lors de la précédente édition de ce festival, Azouz Abdellahgani, Ziyad Boulahbib, Bahoul Mohamed ont revisité des pièces célèbres du répertoire chaâbi, faisant montrer une maîtrise "élève" dans l'interprétation de chansons et donnant un nouvel élan au texte chanté.

Le commissaire du festival, Abdellahmoud Boumousoura, a souligné que plus 88 troupes amatrices participent à cette édition.

Les premières qualifications mettront aux prises jusqu'au 28 mars les troupes en lice afin de désigner dans un premier tour 24 troupes pour

désigner 12 puis 6 pour la phase finale, a-t-il expliqué. Un jury évaluera les prestations de tous les candidats qui, au terme des qualifications, concourront en finale pour les trois premières places lors d'une prestation prévue le 6 avril à la salle Ibn Khaldoun. Ouvert aux jeunes âgés de 10 à 35 ans, le Festival de la chanson chaâbie vise à préserver le patrimoine musical algérien et à le transmettre aux générations futures à travers une interaction avec les maîtres de genre très ancrés en Algérie.

Organisé par la Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger en collaboration avec la Ligue des activités culturelles, le 2^e Festival de la chanson chaâbie se poursuit jusqu'au 6 avril à travers les espaces culturels de la

capitale dans le cadre du programme d'animation artistique et culturelle durant le mois de Ramadhan. Le directeur général de la jeunesse au ministère de la Jeunesse et des Sports, Wahid Layachi, et le directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Alger, Sifi Yacine, ont assisté à la soirée d'ouverture aux cotés de cadres centraux, responsables locaux et représentants d'associations pour la promotion et la préservation du patrimoine musical algérien.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

THÉÂTRE RÉGIONAL DE TIZI-OUZOU

Le one man show "Dz Dreams" ouvre le bal des soirées du Ramadhan

Le public du Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou (TRTO) était au rendez-vous, jeudi dans la soirée, avec le one man show "Dz Dreams" de Omar Zaoui, en ouverture du programme d'animation tracé par cet établissement culturel pour le mois sacré de Ramadhan. Pendant plus d'une heure de temps, le comédien a enchanté le public avec sa performance humoristique qui traite du quotidien d'une large frange de la société, la jeunesse, qui aspire à une vie meilleure en faisant face à ses aléas quotidiens. A travers l'histoire d'un jeune homme qui au moment de contracter son mariage découvre une erreur dans son état civil, et pour qui commence alors une course contre la montre pour la corriger, Zaoui, avec un humour incisif et

constructif en même temps, peint un tableau saisissant sur la jeunesse et le contraste entre le rêve et la réalité. Vingt trois (23) spectacles, dont huit (8) pour enfants, sont au programme des soirées du TRTO, qui s'étaleront jusqu'au 7 avril prochain. Un concours pour enfants "Liberté pour Palestine" sera, également, organisé "en pensée et solidarité avec les enfants et le peuple palestiniens qui vivent une véritable tragédie depuis près de 7 mois", a souligné à l'APS, le directeur de l'établissement, Abderrahmane Zaoubi. Plusieurs autres animations et activités artistiques, cinéma, musique et spectacles pour enfants, sont organisées au niveau de différents établissements culturels à travers la wilaya durant les soirées du Ramadhan.

Oran

Des soirées musicales et théâtrales au menu du programme d'animation de Ramadhan (TRO)

Les mélomanes et les amateurs du 4^e Art oranais sont conviés, à partir de samedi prochain, à assister à une série de spectacles musicaux et de théâtre, proposés par le Théâtre régional "Abdelkader Alloula", dans le cadre de l'animation culturelle du mois de Ramadhan, a-t-on appris, jeudi, de cette instance.

Dans ce cadre, les amoureux du 4^e Art sont appelés à découvrir une multitude de nouvelles œuvres théâtrales, produites par des troupes oranaises et d'autres régions du pays.

Parmi les pièces inscrites au programme concocté à cette occasion, il y a lieu de citer "Ountha el Djén" du Théâtre régional de Mostaganem, "Le

Barbier de Séville", du Théâtre régional de Annaba, "SDF" de la wilaya d'El Bayadh et "Bouka El Khachaba" de la wilaya de Boudmerdes, a indiqué à l'APS la cheffe du service Programmation et information, Sanaa Zaoui.

Le Théâtre régional d'Oran "Abdelkader Alloula" présentera, de son côté, ses nouveaux produits "Hia wa Houa" de Abdelkader Belkaroui et "Le Célibataire" de Moulay Meliani Mohamed Mourad, ainsi que d'autres œuvres produites par les associations culturelles "El Amel" et "Kawaliss", entre autres.

Le programme, qui se poursuit jusqu'au 4 avril prochain, mis sur pieds par les responsables du secteur pour égayer les

MOSTAGANEM

Seize soirées théâtrales et artistiques au théâtre régional "Djillali Benabdellah"

Le théâtre régional "Djillali Benabdellah" de la ville de Mostaganem a programmé seize (16) soirées théâtrales et artistiques durant le mois de ramadhan, a-t-on appris, jeudi, de l'administration de cet établissement culturel.

Les amoureux du quatrième art auront rendez-vous au cours de ce mois sacré avec 9 représentations théâtrales, dont la pièce "Le barbier de Séville" du metteur en scène Habab Boukhari (produite par le Théâtre régional "Azzeddine Medjoubi" d'Annaba), "Antigone" du réalisateur Sadek Kebir (produite par le théâtre régional de Sidi Bel-Abbes) et "Safa" du réalisateur Mohamed Abdellkader (produite par l'Association théâtrale "Mohamed Benmohamed"), a-t-on indiqué.

Selon la même source, la Coopérative des arts du théâtre d'Alger présentera son œuvre "Le noeud et la scie", la troupe méditerranéenne de Mostaganem son spectacle comique "Nouria l'humidité" et la coopérative "Laarini" de Batna son one man show intitulé "coup de foudre".

Dans la même catégorie, l'artiste Rym Takouchet (Alger) présentera son spectacle "Nouar fi l'espoir", la comédienne Moufida Addas (Guelma) présentera son spectacle "Chkoun Ana" et l'artiste Mazouri (Tlemcen) son émission "la quatrième génération", a-t-on ajouté.

Par ailleurs, le théâtre régional "Djillali Benabdellah" accueillera les 21 et 22 mars prochains une partie des activités du festival culturel local d'"El Inchad", de même qu'une soirée avec la troupe "Errimal" de la wilaya de Béchar.

Deux soirées seront consacrées à la chanson chaâbie et une autre à la chanson andalouse et deux veillées à la zaouïa El Alaoüia et au Samaa soufi avec El mounchid Belal Beldebiba et sa troupe d'"El Inchad", a-t-on affirmé de même source.

Concernant la tournée théâtrale du spectacle "la femme du jinn" du metteur en scène Haroun Kilani, produit par le théâtre régional "Djillali Benabdellah", les amoureux du théâtre aura rendez-vous avec ce spectacle le 19 mars au théâtre régional d'Oran, le 20 mars au théâtre national à Alger, puis le 26 mars à El Eulma (Sétif) et le 27 mars, à l'occasion de la Journée mondiale du théâtre, au théâtre régional d'Annaba, a-t-on fait savoir.

APS

MATHÉMATIQUES

L'Université d'Alger 1 Benyoucef Benkhedda célèbre la Journée internationale des mathématiques

La Faculté des sciences de l'Université d'Alger 1 Benyoucef Benkhedda a abrité jeudi une manifestation scientifique dans le cadre de la double célébration de la Journée internationale des mathématiques et du début du printemps selon le calendrier agricole, a-t-on appris auprès de l'université.

Cet événement scientifique a été organisé en collaboration entre le club OPEN SOURCE relevant de la Faculté d'Informatique et le club HOPE BUDS CLUB de la Faculté des sciences de la vie, Département de biologie, en présence du recteur de l'université, Pr. Fares Mokhtari.

Lors de cette manifestation plusieurs interventions ont été présentées par une pléiade d'enseignants, dont Pr Mohamed Toumi, Dr Abderrahmane Benkhelifa, Pr Nadja Zerman, Dr Kheireddine Zellagui, et M. Khathir Babas.



CÔTE D'IVOIRE

Retour progressif d'internet dans le pays après une interruption totale 24 heures

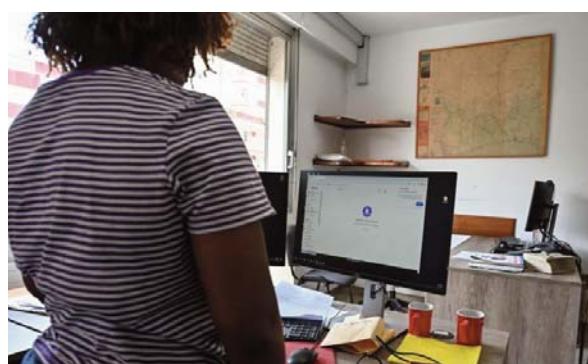
L'accès à internet via les deux principaux fournisseurs en Côte d'Ivoire se rétablissait progressivement vendredi après une interruption totale 24 heures suite à une rupture de câbles sous-marins.

Les communications par internet étaient redevenues possibles, même si la connexion était lente et instable. Dans un communiqué, l'opérateur africain MTN indique que "la panne affectant internet est partiellement résolue" et que "les travaux de résolution se poursuivent".

Selon le directeur général de la Transition numérique et de la Digitalisation, Olivier Avoa, les deux plus gros opérateurs ont basculé sur le câble du troisième opérateur, rendant les communications par internet de nouveau possibles en Côte d'Ivoire.

"En attendant de trouver une solution, une mutualisation a été faite permettant aux autres opérateurs de basculer sur le câble de Moov", a-t-il précisé.

A côté de Moov, les deux plus gros opérateurs de téléphonie mobile et fournisseurs d'accès à internet sont les groupes Orange Côte d'Ivoire et



MTN. Une rupture de quatre câbles sous-marins à fibre optique internationaux desservant la région ouest-africaine a provoqué l'interruption des services internet fixe et mobile de plusieurs opérateurs télémobiles et fournisseurs d'accès à internet à l'exception de celui de Moov.

Cet incident, indique-t-on, affecte plusieurs câbles le long de la côte ouest-africaine et d'autres pays. Pour le ministre de la Transition numé- rique et de la Digitalisation, Kalil Ibrahim Konaté, la panne d'internet en Côte d'Ivoire est un incident "inédit et exceptionnel".

"Des mesures sont prises pour restaurer la connexion dans les 48 prochaines heures", a-t-il dit dans une note explicative, tout en assurant travailler "sans relâche pour rétablir la connexion et minimiser les impacts sur l'économie et la vie quotidienne des citoyens".

CRYPTOMONNAIES

40 à 50 ans de prison requis contre Sam Bankman-Fried



Le procureur fédéral de Manhattan réclame 40 à 50 années de prison contre l'ancien magnat des cryptomonnaies Sam Bankman-Fried, reconnu coupable en novembre de fraudes évaluées à huit milliards de dollars, selon des documents vendredi de la justice américaine.

Jugé en novembre dernier par le tribunal pénal fédéral de New York, le fondateur et ancien patron de la plateforme de cryptomonnaie FTX connaîtra sa peine le 28 mars et encourra jusqu'à 110 années de prison.

"Une peine d'emprisonnement de 40 à 50 ans (...) est nécessaire pour illustrer la gravité des crimes de l'accusé", a écrit le procureur de Damian Williams dans son memorandum de plus de 110 pages, rendu public vendredi.

Les avocats de Sam Bankman-Fried ("SBF") avaient réclamé, il y a quelques jours, une peine allégée de six années de prison.

Mais pour le procureur Williams, le jeune financier a "commis l'une des plus grosses fraudes financières de l'histoire américaine, un montage de plusieurs milliards de dollars censé faire de lui le roi des cryptos".

Fondateur et patron de la plateforme d'échanges de cryptomonnaies FTX, "SBF" avait été déclaré coupable des sept chefs d'accusation retenus contre lui pour avoir détourné plusieurs milliards de dollars de dépôts de clients sans leur autorisation.

Un second procès devait initialement débuter lundi dernier et couvrir cinq autres chefs d'accusation, dont l'association de malfaiteurs en vue de corrompre un agent étranger et effectuer des donations à des hommes politiques.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

HANDBALL - EXCELLENCE DAMES (MISE À JOUR)**Les résultats des matchs en retard**

Résultats des matchs en retard comptant pour la mise à jour du calendrier du Championnat d'Algérie de handball, Excellence dames, disputés vendredi soir:

Groupe A :

ASFAK Constantine - HC Mila	19	26
Classement :	Pts	J
1. HBC El Biar	18	9
2. CF Bounmerdes	16	9
3. TS Sétif	10	8
4. US Akbou	8	9
5. HC Mila	8	9
6. CHB Bachdjahar	5	9
7. ASFAK Constantine	2	8
8. CSA Ouacif	0	9

Groupe B :

NRKG Alger - CR Didouche Mourad (non joué)

Classement :	Pts	J
1. MC Alger	15	9
2. NRG Constantine	12	8
-- NRKG Alger	12	8
-- CS Moulood Mammeri	12	9
5. OJS Constantine	6	9
-- CASTOR Oran	6	9
7. JS Awzellaqen	4	9
8. CR Didouche Mourad	-1	7

ESCRIME - COUPE DU MONDE 2024 (SABRE FÉMININ)**Saoussen Boudiaf et Zohra Kehli dans le Tableau des 64**

Les sabreuses algériennes Saoussen Boudiaf et Zohra Kehli se sont qualifiées vendredi au Tableau des 64 de la Coupe du Monde 2024, d'escrime qui se déroule à Saint-Niklaas en Belgique.

Saoussen Boudiaf (30 ans) a enchaîné quatre victoires et une défaite lors de la phase de poules.

Elle a battu la Française Lola Tranquille (15-7) dans la tableau des 64 préliminaire.

Sa coéquipière, Zohra Kehli, a décroché trois victoires et une seule défaite.

L'Algérie a engagé cinq sabreuses dans cette compétition : Abik Boungab (179e au classement), Kaouthar Mohamed Belkebir (129e), Benoudouda Chaima (159e) et Naila Benchagour (176e).

Les Algériennes devront prendre part dimanche aux épreuves par équipes.

Selon les organisateurs, 197 escrimeuses représentant 34 pays prennent part à cette Coupe du monde de sabre (Individuel et par équipes). Le mois de mars verra le déroulement de deux épreuves de Grand Prix et six coupe du monde seniors.

Après la Coupe du Monde en Belgique, les sabreuses algériennes prendront part à plusieurs compétitions qualificatives aux JO-2024.

**JEUX AFRICAINS 2023
Boxe : l'Algérienne Chahira Selmouni qualifiée au 2^e tour**

La boxeuse algérienne Chahira Selmouni s'est qualifiée vendredi soir au deuxième tour des Jeux Africains actuellement en cours dans la capitale ghanéenne, Accra, en battant aux points l'Ethiopienne Charbo Genet Tsegaye, dans un combat comptant pour la catégorie des 57 kg.

Le combat fut globalement à sens unique et l'Algérienne a fini par l'emporter assez facilement (5-0), par décision unanime des juges.

Deux autres pugilistes algériens sont concernés par la compétition ce vendredi soir, à savoir : Hichem Maouche et Abdel-Nacer Benaribi, respectivement



chez les 57 kilos et les 63,5 kilos (messieurs). Idriss Mwebe, alors que son compatriote Benaribi sera appelé à défier Thabiso Dlamini, d'Eswatini.

Maouche sera opposé au Congolais

Volley-ball - dames : deux succès pour la sélection algérienne dans le groupe B

La sélection algérienne dames de volleyball a enregistré deux succès de rang dans le groupe B du tournoi des Jeux africains 2023 (9-23 mars 2024), à l'issue des rencontres jouées jeudi à Accra (Ghana).

Le six algériens a battu successivement la RD Congo (3-0) et les Seychelles (3-2), lors des deux premières journées.

Le groupe B comprend également la sélection du Kenya qui a aussi battu les Seychelles (3-0) et le Nigeria vainqueur des Seychelles (3-0).

Dans le groupe A, composé de la Tunisie, de l'Egypte, du Ghana et de la Gambie, l'équipe tunisienne a réalisé deux victoires face, respectivement à l'Egypte (3-1) et le Ghana (3-0), alors que l'Egypte s'est imposée



séé devant la Gambie (3-0) qui a enregistré une second revers devant le Ghana (3-0). A l'issue

de ses résultats du groupe B, l'Algérie occupe la 1^{re} place avec deux succès, devant le

Kenya et le Nigeria, alors que les Seychelles occupent la dernière position.

Huit nations scindées en deux groupes de quatre, prennent part à la compétition.

Les deux premiers de chaque poule se qualifient pour les demi-finales.

Les prochains matches:

Groupe B:
Samedi 16 mars: Nigeria - Kenya Seychelles - RD Congo
Lundi 18 mars: Algérie - Nigeria RD Congo - Kenya
Mardi 19 mars: Algérie - Kenya Nigeria - Les Seychelles
Mercredi 20 mars: les quatre Quarts de finale (Dames)
Vendredi 22 mars: Demi-finales
Samedi 23 mars: matchs de la 3^e place et Finale.

Judo : l'Algérie termine en seconde position avec 5 médailles dont 2 or

La sélection algérienne de judo (messieurs et dames) a bouclé sa participation aux Jeux africains-2023 à Accra, au Ghana (8-23 mars 2024), à la seconde place avec un total de cinq médailles (2 or, 2 argent et 1 bronze).

Zina Bouakache (-57kg) et Dyhya Benchallal (-70kg) se sont classées en 5^e position de leurs catégories de poids, alors le trio Houaria Kaddour (-48kg), Louiza Ichallal (-70kg) et Sina Asselah (+78kg) ont terminé en 7^e position du classement final.

Le judoka Lili Mohamed El Mehdi a eu l'honneur d'offrir à l'Algérie la seule médaille en vermeil chez les hommes, dans la catégorie des +100kg, en battant en finale le Sénégalais Ndiaye Mbognick.

Ses compatriotes, Wail Ez-zine (-73kg) et Abdellah Fala (-100kg) se sont contentés de la médaille d'argent, alors que Kais Moudathir a pris la médaille de bronze chez les -66kg.

En revanche, Abdelhamid Zemmit (-81kg), Imad Aghilas Benazzoug (-81kg), Houaria



Kaddour (-48kg) et Dyhya Benchallal (-70kg), ont été tous éliminés dès la phase de groupes. Selon le programme divulgué par les organisateurs, les compétitions par équipes "mixtes" auront lieu en une journée, le 15 mars.

BIATHLON**Johannes Boe écrase le sprint à Canmore et se rapproche du gros globe de cristal**

Le Norvégien Johannes Boe a surclassé la concurrence dans le dernier sprint de la saison de Coupe du monde de biathlon, vendredi à Canmore, au Canada, et fait un pas crucial vers un cinquième gros globe de cristal.

A deux courses de la fin de la saison - une poursuite samedi et une mass start dimanche - le cadet des frères Boe (30

ans) a fait grimper l'écart au classement général avec son ainé Tarjei à 92 points, avec 1082 points contre 990 (la victoire en rapporte 90). Impeccable face aux cibles avec un dix sur dix, Johannes Boe a repoussé ses plus proches adversaires à plus d'une minute vendredi : l'Italien Tommaso Giacomel, deuxième, précisément à 1 min 02 sec 7/10e, et son frère

Tarjei, troisième, à 1 min 4 sec 2/10e. Eux deux ont chacun commis une faute sur le pas de tir. C'est avec cette avance considérable, équivalente à plus de deux tours de pénalité, que Johannes Boe prendra samedi le départ de la poursuite, avant-dernière course de l'hiver, avec l'occasion d'avoir le dernier mot.

APS

FIFA SERIE 2024 - ALGÉRIE Pétkovic convoque 31 joueurs, Mahrez le grand absent

Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a retenu 31 joueurs en prévision du prochain stage de l'Equipe nationale (prévu du 18 au 26 mars) au centre technique national de Sidi Moussa, et du tournoi FIFA Series-2024, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) vendredi.

La première liste du sélectionneur national est marquée par l'absence du capitaine des Verts Riyad Mahrez (Al-Ahly-Arabie saoudite) ainsi que le retour de plusieurs joueurs entre autres, le milieu offensif Yacine Brahimi (El Gharafa SC/Qatar), Said Benrahma (Olympique lyonnais/ France), Yacine Benzia (Qarabag FK/ Azerbaïdjan) Jouen Hadjam (Young Boys de Berne/Suisse), Bachir Beloumi (SC Farense/ Portugal) et Badredine Bouanani (FC Lorient/ France). Parmi les nouveautés, la première sélection de Mohamed Amine Madani (CS Constantine/Algérie), Moncef Bekr (New York City-USA), Hadj Moussa (Vitesse Arnhem/ Pyas-Bas), Kendouci (Ceramica/ Egypte) et Rafik Guitane (Estoril-Praia/ Portugal). D'autre part, le sélectionneur bosnien a renouvelé sa confiance aux cadres de l'équipe nationale à l'instar de Bensebaini, Benacer, Attal, Bounedjh, Bentaleb ou encore Aouar. En revanche, le buteur historique des Verts Islam Slimani ainsi que le meilleur artilleur du MC Alger Youssef Belaïni ne figurent pas dans la première liste du nouveau sélectionneur national, tout comme le gardien M'Bolhi (CR Belouizdad).

Pour rappel, les Verts affronteront durant ce tournoi international la Bolivie, le vendredi 22 mars 2024 au Nelson Mandela Stadium (22h00), et l'Afrique du Sud, toujours dans le même stade (22h00), le mardi 26 mars 2024.

La liste des 31 joueurs:

Gardiens: Benbot (USM Alger), Mandrea (SM Caen /France), Mustapha Zeghba (Damac- Arabie saoudite)

Défenseurs: Ait Nouri (Wolverhampton), Attal (Adana Demirspor/ Turquie), Belaid (USM Alger), Bensebaini (Dortmund), Guitoun (FC Metz/ France), Hadjam (Young-Boys/Suisse), Madani (CS Constantine), Mandi (Villarreal CF/ Espagne), Tougai (ES Tunis)

Milieux de terrain: Aouar (AS Rome/Italie), Benacer (AC Milan/Italie), Bentaleb (Lille/ France), Bouadou (OGC Nice/France), Guitane (Estoril-Praia/ Portugal), Kendouci (Ceramica- Cléopâtra FC/Egypte), Zerrouki (Feyenoord/Pays-Bas), Abdelli (Anger/ France)

Attaquants: Benrahma (O.Lyon/ France), Ammoua (Union SG/Suisse), Bekrar (New-York City/USA), Belloumi (SC Farense/ Portugal), Benzia (Qarabag FK/ Azerbaïdjan), Bouanani (FC Lorient/ France), Bounedjh (Al Sadd/ Qatar), Brahimi (El Gharafa SC / Qatar), Chaibi (Francfort/Allemagne), Gouiri (Stade renais/France), Hadj Moussa (Vitesse Arnhem/ Pays-Bas).



LIGUE 1 MOBILIS (20^e JOURNÉE)

Le CRB piégé par l'USMA, le CSC nouveau Dauphin

Le CR Belouizdad s'est fait piéger à domicile par l'USM Alger (1-0), en match derby, disputé vendredi soir au stade du 5-Juillet (Alger), pour le compte de la 20^e journée de Ligue 1 Mobilis, cédant par la même occasion sa deuxième place au classement général au CS Constantine, qui de son côté a disposé assez facilement de la lanterne-rouge, l'US Souf (3-0).

Une défaite infligée par le jeune Abderrahmane Bacha (18e), et qui sera probablement lourde de conséquences pour le Chabab dans sa course au titre, même s'il dispose encore de trois matchs en retard, surtout que l'actuel leader, le MC Alger, avait pris le large la veille, en battant l'ASO Chlef (6-3), creusant l'écart par la même occasion à neuf points sur son nouveau Dauphin, le CSC.

Le Chabab, lui, est désormais quatrième, avec 31 points, ex-aequo avec le Paradou AC, ayant perdu lui aussi au cours de cette 20^e journée, sur le score de deux buts à zéro, chez le mal classé MC Oran.

Ce dernier réalise donc une bonne affaire, en restant au contact de l'autre sérieux candidat au maintien, l'ES Ben Aknoun, qui un peu plus tôt dans l'après-midi avait dominé le NC Magra (3-1), au stade du 20-Août (Alger).

Quoique, la bonne affaire du jour reste probablement celle de l'USM

Alger, qui outre le prestige de battre le champion sortant en aller et retour, dans l'un des plus gros derbies de la capitale, a réalisé une belle remontée au classement général, en se hissant seule à la sixième place du classement général, avec 29 points, tout en ayant deux matchs en retard.

A l'inverse, rien ne semble aller pour le mieux chez la JS Kabylie, qui vient de concéder une nouvelle défaite à domicile, cette fois contre l'Entente de Sétif, sur le score d'un but à zéro.

Une réalisation précoce, signée de l'inévitable Lahemri à la 21^e minute de jeu, et que les Canaris n'ont pas réussi à surmonter, alors qu'ils disposaient de soixante-dix minutes avant le coup de sifflet final. Une incapacité qui reflète toute la fébrilité de la JSK en cette deuxième moitié de parcours.

Les péripéties de cette 20^e journée se poursuivront samedi, avec le déroulement des deux derniers matchs inscrits à son programme, à savoir : MC El Bayadh - JS Saoura, à partir de 15h30, et US Biskra - USM Khencela, à partir de 22h00.

Des duels entre clubs de milieu de tableau, mais qui devraient quand même valoir le détour, car chacun des quatre antagonistes nourrit l'ambition de remonter un peu plus au classement, et pourquoi pas terminer la saison à une place honorable.

Résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement provisoire de la Ligue 1 "Mobilis" de football, à l'issue des matchs de jeudi et vendredi, pour le compte de la 20^e journée, devant s'achever samedi :

Jeudi :

MCA - ASO 6-3

Vendredi :

ESBA - NCM 3-1

CSC - USS 3-0

MCO - PAC 2-0

JSK - ESS 0-1

CRB - USMA 0-1

Samedi :

MCEB - JSS (à 15h30)

USB - USMK (à 22h00)

Classement : Pts J

- 1). MC Alger 43 19
- 2). CS Constantine 34 20
- 3). ES Sétif 33 19
- 4). CR Belouizdad 31 17
-). Paradou AC 31 19
- 6). USM Alger 29 18
- 7). USM Khencela 27 18
-). JS Kabylie 27 19
- 9). MC El Bayadh 25 19
-). US Biskra 25 19
- 11). JS Saoura 24 19
- 12). ASO Chlef 23 20
- 13). NC Magra 21 19
- 14). ES Ben Aknoun 19 19
- 15). MC Oran 18 20
- 16). US Souf 7 20

LIGUE 1 MOBILIS (20^e JOURNÉE)

Victoire de l'ES Ben-Aknoun devant le NC Magra (3-1)

L'ES Ben-Aknoun s'est imposée devant le NC Magra sur le score de (3-1), mi-temps (1-1) en match comptant pour la 20^e journée du championnat de Ligue 1 "Mobilis" de football, disputée vendredi au stade du

20 août à Alger. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Ali Haroun (31e), Hadji (82e) et Guenoune (84e) pour l'ESBA, et Chemkoukh (44e) pour le NCM. Grâce à cette victoire, l'ESBA s'éloigne provisoirement de la

zone rouge en restant 14e avec 19 points, alors que le NCM occupe la 13^e place avec 21 pts. Deux joueurs ont été expulsés lors de cette rencontre. Il s'agit de Hamza Demane du NCM (45+3) et Boualem Masmoudi de

l'ESBA (45+4). La 20^e journée qui a débuté jeudi soir, a vu le MC Alger s'imposer au stade du 5 juillet d'Alger, face à l'ASO Chlef (6-3). Les autres rencontres de cette journée se poursuivent vendredi soir et samedi.

CLASSEMENT FÉMININ FIFA L'Algérie reste à la 84^e place mondiale

La sélection algérienne féminine de football s'est maintenue à la 84^e place au classement mondial du mois de mars de la Fédération internationale (FIFA), dévoilé par l'instance vendredi, et dominé par les Championnes du monde espagnoles.

Sur le plan continental, l'Algérie (1264,25 pts) occupe toujours la 12^e position, devancée par le Nigeria (36e mondial), l'Afrique du Sud (51e), le Ghana (64e), la Zambie (65e), le Cameroun (67e), la Côte d'Ivoire (71e), la Tunisie (78e), le Mali (81e), la Guinée-équatoriale (82e), et le Sénégal (83e).

Pour rappel, la sélection algérienne féminine reste sur une brillante qualification pour la phase finale de la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2024, en battant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis 1-0.

Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger.

Les "Vertes" signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions.

Dans le haut du classement, l'Espagne (1re) creuse l'écart sur son premier poursuivant, dont l'identité? a changé? par rapport à décembre dernier puisque c'est l'Angleterre (2e, +2) qui est le nouveau dauphin.

Battue en finale de la Ligue des Nations de l'UEFA par les Espagnoles, la France (3e) conserve sa place dans le trio de tête de la hiérarchie mondiale.

Si les Etats-Unis (4e, -2) ont remporté? leur compétition continentale, les Stars and Stripes chutent du podium, payant au prix fort leur faux pas face au Mexique en phase de groupes (2-0).

L'Allemagne (5e, +1) s'invite dans le Top 5, tandis que le Brésil (10e, -1) réintègre un club des 10 complété par la Suède (6e, -1), le Japon (7e, +1), les Pays-Bas (8e, -1) et le Canada (9e, +1).

La Zambie, Porto Rico, le Kosovo et les îles Salomon obtiennent leur meilleur total de points.

L'Espagne, le Salvador, le Népal, le Liban, la Tanzanie et l'Arabie saoudite en font autant.

Enfin, l'Irak (172e) est la nouvelle venue dans la hiérarchie mondiale ce qui porte à 193 le nombre de sélections figurant dans ce Classement Mondial féminin.

C'est un nouveau record qui pourrait être encore battu en juin prochain avec six autres équipes qui ne sont qu'a? un match officiel de le rejoindre, a? savoir le Tchad, Djibouti, l'Erythrée, Gibraltar, la Libye et le Soudan.

Au total, 126 rencontres internationales ont eu lieu durant cette période et presque autant de changements au dernier Classement Mondial féminin FIFA sont à noter. Le prochain Classement Mondial féminin sera publié le 14 juin 2024.

LIGUE 2 AMATEUR (19^e JOURNÉE) L'ES Mostaganem s'empare de la 1^{re} place du groupe "Centre-Ouest"

L'ES Mostaganem s'est emparé de la tête du classement de la Ligue 2 de football amateur (Groupe Entre-Ouest) à la faveur de sa victoire à Témouchent (0-2), alors que son ex-coéquipier, le RC Kouba s'est incliné à Mascara (1-0), lors de la 19^e journée disputée vendredi, et amputée de la rencontre, NA Hussein Dey-JSM Tiaret programmée pour samedi. La victoire de l'ESM à l'extérieur devant le CRT Témouchent lui permet de s'installer sur le fauteuil de leader avec 44 points, et trois longueurs d'avance sur le RC Kouba battu à l'extérieur par le GCM.

En revanche, le CRT, battu à domicile continue de manger son pain noir en signant ce vendredi sa 1^{re} rencontre sans victoire, mais conserve néanmoins sa 4^e place (32 pts). Le RC Kouba invaincu depuis 13 matches (9 victoires, 4 nuls), est tombé sur un but tardif inscrit à la 84^e minute. Malgré cet échec, les protégés de Rezki Remmame restent toujours en course pour l'accès au championnat, car il reste encore 11 journées à tirer.

La 20^e journée est programmée le samedi 23 mars (LNFA)

La 20^e journée du championnat de Ligue 2 se déroulera le samedi 23 mars à 15h30, a annoncé la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

"LNFA a programmé la 20^e journée du championnat de Ligue 2 le samedi 23 mars. Les rencontres débuteront à 13h00 pour les réserves et à 15h30 pour les seniors.", a indiqué l'instant chargée de la gestion de la compétition dans un communiqué publié sur son site officiel. D'autre part, les matchs de la 19^e journée, prévus pour ce week-end (vendredi 15 mars et samedi 16), sont maintenus à leurs horaires initiaux, souligne la même source. Pour rappel, l'Olympique Akbou trône en tête du groupe Centre-Est avec 45 points, tandis que dans le groupe Centre-Ouest le RC Kouba et l'ES Mostaganem sont co-leader avec 41 points.

INTER-RÉGIONS (GR. OUEST) Le WA Tlemcen s'accroche à la course à l'accès au championnat

Le WA Tlemcen a réussi à réduire à huit points l'écart le séparant du leader du groupe Ouest du championnat inter-régions de football après sa victoire, vendredi, à domicile contre la JS Bendaoud (3-0), en match comptant pour la mise à jour de la compétition.

Ce succès a permis aux "Zianides" de s'accrocher à la course à l'accès au championnat, a indiqué leur entraîneur, Kheireddine Kherris, qui a poussé un ouf de soulagement à l'issue de cette rencontre jouée à huis clos à cause de la sanction infligée au WAT après sa dernière sortie à domicile contre la JS Saoura (Ligue 1), en 16^{es} de finale de la Coupe d'Algérie (qualification du WAT aux t.a.b.).

Relégué de la Ligue 1 au troisième palier en l'espace de deux saisons, le "Widad" a mal démarré le championnat, lui valant d'être distancé par le MC Saïda, une autre formation qui a évalué la saison passée en Ligue 2.

Mais Kherris, qui retrouve le banc du club de ses premières amours, croit toujours en les chances des siens de jouer la carte de l'accès au championnat, selon lui, "l'objectif principal" de son équipe.

"Le championnat est encore long, vu qu'il reste encore 13 journées à disputer. Nous continuons à y croire jusqu'au bout", insiste-t-il. La mise à jour du championnat a permis au WAT de porter à 36 son total-points, mais reste toujours à la troisième place, accusant un retard de huit unités sur le premier le MCS, qui en compte 44, suivi par le dauphin, l'IRB El Kerma (42 points). Tout indique que la bataille autour du seul ticket qui ouvre la porte de la Ligue 2 se limitera, lors de la suite du parcours, à l'actuel trio qui occupe le podium, vu que le quatrième, à savoir l'USM Bel Abbès totalise 28 points après 17 journées.

Outre le match WAT-JSB, deux autres rencontres de mise à jour du championnat inter-régions (Gr. Ouest), ont été disputées vendredi et qui ont vu le RC Relizane, relégué en fin d'exercice passé en inter-régions, l'emporter à domicile contre l'IS Tighenif (2-1), et le CRB Ben Badis battre la JS Emir Abdelkader (3-1). Ces deux victoires ont permis aux deux équipes de respirer un peu en bas du classement, puisque le RCR s'est hissé à la 13^e place avec 15e, et le CRBB, qui reste scotché à la 15e position, a réduit à un point l'écart le séparant du premier potentiel non-relégué.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (20^e JOURNÉE) - JSK - ESS 0-1 Lahmeri assomme les Kabyles

Contrairement à ce que tout le monde attendait, la rencontre débute timidement des deux côtés.

Stade du 1er-Novembre-1954 Temps clément, affluence moyenne, arbitres : MM. Ibrir, Chellali et Benacer.

Averts. : Boualia (35'), Driss (87'), Amrache (89')JSK. Zamoum (41')ESS

But. : Lahmeri (22') ESS.

JSK: Benrabah, Nechat, Gatal, Driss, Benzaïd, Maâtallah, (Amrache 85'). Traoré, (Boumehra 75'), Matouti, Boualia, (Amrane 64'), Naït-Salem, (Redjem 46'), Berkane, (Hamroune 64').

Ent. : Aït-Djoudi

ESS : Saïdi, Chaâbi, Aggoun, Nouri, (Jiddou 89'), Guettaf, Oukil (Bouchama 76'), Lahmeri, (Brahimi 90'+4), Zamoum, Reguig (Ziti 76'), Chikhi, Benkhelifa.

Ent. : Souayah

Par Yanis F

On sentait le match de début de saison avec des jambes un peu lourdes, mais loin s'en faut, les deux équipes ont tenté de porter le danger dans chaque camp avec quelques actions qui faillirent faire mouche, si ce n'est que deux gardiens étaient là pour annihiler toutes occasions. Dès la 3^e, le capitaine Boualia reçoit un ballon de son coéquipier Nechat pour mettre à rude épreuve Sadi et Benrabah.

Trois minutes après, c'est Benkhelifa qui s'illustre et répond à Boualia par un travail individuel et à la fin ajuste mal son tir qui heureusement pour Benrabah est hors du

cadre. 15^e, Bouhakak



commet une erreur en dégageant mal le ballon. Zamoum le récupère et adresse un bolide obligeant Benrabah à étaler toute sa classe pour l'intercepter. 17^e, toujours ce renard des surfaces Lahmeri donne des sueurs froides aux Kabyles suite à un tir puissant que le keeper des Canaris, à la parade, a pu dévier et priver l'attaquant des Aigles noir d'un but tout fait.

Le match s'équilibre et il est bien lancé. Les occasions sont présentes des deux côtés mais sans réel danger pour les deux portiers déterminés à garder leur cage vierge, en tout cas pour cette première mi-temps. Il a fallu encore attendre la 20^e pour voir les Setifiens menacer Benrabah par l'intermédiaire de Benkhelifa deux minutes plus tard l'attaquant Lahmeri efface le défenseur kabyle fin tire puissant ouvre la

marque le gardien des Verts et Jaunes ne peut rien faire pour capter le cuir. Juste après ce but les poulains de Aït Djoudi ont tout fait pour revenir dans le match mais les Saidi et consorts son bien défendu, le match se passe en milieu du terrain où la bataille fait rage et c'est ce score de 1 but à zero que l'arbitre Ibrir renvoie les 22 acteurs aux vestiaires.

La seconde période est entamée sur les chapeaux de roues, beaucoup d'intensité et d'engagement ont caractérisé cette rencontre avec un ESS qui est venu ici à Tizi pour ses chances. Un jeu équilibré et ouvert qui a laissé beaucoup d'espaces au virevoltant Chikhi qui a fait des misères à la défense kabyle. A 62^e, le latéral droit de la JSK Nechat lance une balle puissante obligeant Saidi à étaler toute sa classe pour l'annihiler. Dix minutes après l'alerte de Nechat, c'est

Y. F.

Souayah : «Nous avons été plus réalistes»

L'entraîneur tunisien Ammar Souayah s'est dit très content du résultat de son équipe. Pour une première rencontre à l'extérieur durant ce mois sacré, le coach estime que ses hommes se sont parfaitement bien défendus face à une équipe très moyenne de la JSK. Souayah a tenu à remercier ses gars pour cette victoire méritée, en espérant un second succès la semaine prochaine face à l'ASO. «On a su tirer profit des failles de l'adversaire». «Je suis vraiment très satisfait du résultat d'aujourd'hui. Nous étions venus à Tizi pour faire un bon résultat. Repartir à Sétif avec les 3 points de la victoire me réconforte pour notre victoire à l'extérieur. Maintenant, il faudra rester sur cette lancée. C'est rassurant d'obtenir un succès durant ce mois sacré. Je pense que nous avons bien défendu dans ce match. Nous avons surtout profité des failles de l'adversaire,

c'est ce qui nous a permis de marquer ce but.»

à mes yeux. Je remercie mes joueurs pour ce beau succès.»

«Les matchs durant le mois de ramadan sont toujours difficiles»

«On savait que les matchs durant le mois de ramadan sont difficiles. Mais bon, on a géré cette rencontre comme il fallait. Nous avons réalisé l'essentiel en empochant les 3 points de la victoire. C'est ce qui compte le plus

«L'ASO est un adversaire coriace»

«Pour ce qui est de la prochaine rencontre, je dirais qu'on doit tout faire pour engranger un bon résultat. Je sais que nous allons jouer une équipe coriace. J'espère que mes joueurs seront dans leur jour

Y. F.



RACISME : ANCELOTTI RÉCLAME DES ACTES

Alors que l'attaquant du Real Madrid Vinicius a été victime de chants racistes et insultants en marge des rencontres de Ligue des Champions Barcelone-Naples et Atletico-Inter Milan cette semaine, son entraîneur Carlo Ancelotti a de nouveau évoqué le sujet ce samedi. Pour l'Italien, il est important d'agir et d'appliquer des sanctions. "Le problème du racisme est là et je crois que je ne vais pas changer d'avis. (...) Quand nous parlons de tolérance zéro, c'est une tolérance zéro pour tout le monde, pour nous et pour tout le monde. Je pense qu'il est nécessaire d'agir pour éviter ce genre de problèmes, des choses très vilaines qui affectent tout le monde, qui affectent notre société. Les délinquants ne doivent pas être dans la rue, ils doivent être ailleurs", a lancé le "Mister" en conférence de presse.

BARCELONE

UNE OFFRE XXL REÇUE POUR RAPHINHA ?

Régulièrement cité comme un candidat au départ, l'ailier du FC Barcelone Raphinha (27 ans, 27 matchs et 5 buts toutes compétitions cette saison) est courtisé par l'Arabie saoudite. Et le pays du Golfe semble prêt à réaliser un gros effort pour s'offrir le Brésilien.

Selon Sport, une offre supérieure aux 80 millions d'euros réclamés par le club catalan est arrivée sur les bureaux des dirigeants barcelonais. Ces derniers ne souhaitent pas donner de réponse alors que l'équipe a encore des matches importants à jouer cette saison, mais la proposition est tentante. Le Barça avait déboursé 58 M€ pour arracher l'Auriverde à Leeds en 2022.

LIVERPOOL KONATÉ VEUT RÉCOMPENSER KLOPP

Pour Liverpool, l'annonce du départ de Jürgen Klopp cet été représente une source de motivation. Les coéquipiers d'Ibrahima Konaté (24 ans, 19 matchs en Premier League cette saison) veulent offrir la plus belle des sorties à leur manager.

"C'est clair que l'annonce de son départ a été un déclic à titre personnel, a confié le défenseur central français à beIN Sports. On se le dit avant chaque match, on a l'opportunité de lui dire un au revoir exceptionnel. Quand on pense à Liverpool, on pense à Jürgen Klopp. Je pense qu'il a révolutionné cette équipe sur ces dernières années. La meilleure façon de lui dire au revoir, c'est de finir en beauté et en gagnant le plus de titres possibles, pour ne pas dire tous les titres."

Déjà vainqueurs de la League Cup, les Reds restent en course pour les sacres en Premier League, en FA Cup et en Ligue Europa.



NEWCASTLE MAN CITY À FOND SUR GUIMARAES ?

En manque de temps de jeu à Chelsea, le latéral gauche Ian Maatsen (21 ans, 12 apparitions en Premier League cette saison) va bien terminer la saison avec le Borussia Dortmund. D'après les informations de Sky Sport Allemagne, le Néerlandais est attendu mercredi en Allemagne pour passer sa visite médicale pendant que les deux clubs finalisent l'opération pour un prêt sec.



BAYERN ARSENAL, "UN DÉFI" POUR TUCHEL

Lors du tirage au sort effectué ce vendredi, le Bayern Munich a hérité d'Arsenal en quarts de finale de la Ligue des Champions. Un adversaire redouté par l'entraîneur munichois Thomas Tuchel. "Arsenal est en tête de la Premier League devant City et Liverpool. Cela fait maintenant deux ou trois ans qu'ils se battent pour la première place dans le Championnat le plus difficile du monde. Une équipe très homogène et dangereuse qui marque beaucoup de buts et a accumulé beaucoup de points ces dernières années. Il s'agit donc d'un tirage très, très difficile. Ce tirage est vraiment dur comme la pierre, mais le défi est de taille et nous aurons besoin d'être à notre meilleur niveau. Nous irons là-bas pour battre Arsenal", a assuré l'Allemand.



JUVENTUS LES OPTIONS DERRIÈRE KOOPMEINERS

La Juventus Turin veut se renforcer au milieu de terrain cet été. Si Sofyan Amrabat est une option envisagée en cas de départ d'Adrien Rabiot à la fin de son contrat, la Vieille Dame compte sur l'arrivée d'un joueur dans l'entrejeu même si le Français venait à rester. La priorité de la Juve est connue : il s'agit de Teun Koopmeiners (26 ans, 25 matchs et 10 buts en Serie A cette saison), auteur de belles performances à l'Atalanta Bergame et évalué entre 50 et 60 millions d'euros.

En parallèle, le 3e de Serie A cherche des alternatives au Néerlandais. Dans cette optique, la Juventus a coché les noms de Lewis Ferguson (Bologne), Lazar Samardzic (Udinese), Mikkel Merino (Real Sociedad) et Martin Zubimendi (Real Sociedad), selon La Gazzetta dello Sport. Des pistes très intéressantes sur le papier pour la formation piémontaise.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Fayçal Laouar
Directeur de publication
Smail Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smail Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : <http://www.dknews-dz.com>

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 /

E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - ONU**M. Attaf reçoit un appel téléphonique du Représentant spécial du SG de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel**

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a reçu vendredi un appel téléphonique du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Leonardo Santos Simao, a indiqué un communiqué du ministère.

A cette occasion, les deux parties ont échangé les vues sur les développements de la situation dans la région sahélienne sur les plans politique, sécuritaire et économique, ajoute la même source.

**SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UNION AFRICAINE
Attaf met en avant la position de l'Algérie sur les élections des hauts responsables de la Commission africaine**

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a affirmé, vendredi à Addis-Abeba, que la position de l'Algérie sur les élections des hauts responsables de la Commission de l'Union africaine (UA) était fondée sur "trois convictions fondamentales", qui permettent l'adoption d'"une approche sélective" à grande échelle entre les cinq régions, ajoutant que l'Algérie valorisera le consensus qui découlera des délibérations dans le souci d'optimiser la performance des dirigeants de l'UA.

Chargé par le président de la République, M. Abdelfadil Tebboune, M. Attaf a pris part à la session extraordinaire du Conseil exécutif de l'UA, lors de laquelle il a fait savoir que "la position de l'Algérie sur le dossier en cours d'examen concernant les élections des hauts responsables de la Commission africaine, est fondée sur trois convictions fondamentales dont l'adoption d'une approche sélective à grande échelle entre les cinq régions".

"Pour la première conviction, le processus de sélection et d'élection des hauts responsables de notre organisation continentale n'a jamais rencontré de problème majeur, dont l'intensité a exigé sa résolution de la manière qui nous est présentée", a-t-il soutenu.

Quant à la deuxième conviction, "ce processus de sélection et d'élection a toujours fait prévaloir le principe du libre choix, de la pluralité de candidatures et de la concurrence loyale entre les enfants de notre continent sans différenciation ni discrimination aucunes". A bordant la troisième et dernière conviction, M. Attaf a indiqué que "ce pro-

sé de sélection et d'élection a toujours consacré l'approche intégrative de notre organisation continentale, une approche qui a mené les pères fondateurs à placer, de manière spontanée et successive, leur confiance en des personnalités appartenant à la même région voire au même pays".

Partant de ces convictions profondes, poursuit-il, l'Algérie a appelé à "l'adoption d'une approche sélective à grande échelle entre les cinq régions, fondée avant tout sur le critère de la compétence et de la qualification pour diriger l'organe exécutif de notre organisation, lequel offre réellement la possibilité de choisir entre des visions, des projets et des programmes (...) en vue de prendre les rênes de notre Union".

Et préciser qu'il s'agit d'une approche favorisant la concurrence en vue d'avoir le meilleur et pour que l'accession des hauts responsables à la tête de la Commission africaine soit le fruit d'une acceptation majoritaire par nos pays, et non celui des dictats d'une région particulière".

Tout en prenant connaissance d'une orientation vers la mise en œuvre du principe de rotation régionale pour les postes de président de la commission et de vice-président, notre hésitation à apporter notre plein soutien à cette orientation se justifie par trois appréhensions ou préoccupations majeures".

Plus explicité, M. Attaf estime que la première appréhension consiste à "limiter la décision et le droit de candidature à une région donnée, ce qui pourrait se transformer en un diktat imposé par cette même région à notre organisation toute entière, ou encore en une source de tiraillements et de tensions au sein

de la région devant présenter des candidatures et des contre-candidatures".

Evitant la 2^e appréhension, le ministre a affirmé qu'il s'agissait de "l'adoption d'une formule sévère pour la mise en œuvre du principe de rotation régionale qui nous mènera à supprimer et à nier un autre principe tout aussi important, à savoir le principe de pluralité de choix et l'ouverture de la concurrence aux différents visions, projets et programmes ambitieux au service de notre organisation continentale, sans toutefois la limiter à l'une des régions de notre continent".

Pour la dernière appréhension, M. Attaf a déclaré: "accorder la priorité au principe de rotation régionale pourrait mener à un empêtement sur les prérogatives de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement dans la sélection et l'élection des meilleurs candidats pour la direction de notre organisation". Ceci, poursuit-il, pourrait avoir pour conséquence, une direction qui manque de légitimité, d'autant que cette direction sera considérée comme un choix d'une région et non celui de tout le continent.

"Nous avons jugé utile d'afficher ces appréhensions et ces hésitations, par souci de sincérité et de franchise.

Cependant et avec le consensus qui courronnera nos délibérations, nous nous emploierons, tout en étant sincères et fidèles, de concert avec tous nos frères, à la valorisation de ce consensus, en vue d'optimiser la performance de la direction de notre union et la promouvoir aux plus hauts niveaux d'efficience et d'efficacité, au service de notre projet historique d'unité", a conclu M. Attaf.

M. Attaf s'entretient à Addis-Abeba avec ses homologues de Mauritanie, d'Ethiopie et de Tanzanie

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf a eu, vendredi à Addis-Abeba, des entretiens bilatéraux avec ses homologues de Mauritanie, d'Ethiopie et de Tanzanie, et ce dans le cadre de sa participation aux travaux de la session extraordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre de M. Attaf avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et

des Mauritaniens de l'Extérieur de la République islamique de Mauritanie, pays frère, M. Mohamed Salem Ould Merzoug, "a été l'occasion de réaffirmer le soutien de l'Algérie à la République islamique de Mauritanie pour sa présidence tournante de l'UA pour l'année en cours et sa direction de l'action africaine commune vers la relance des efforts collectifs face aux défis auxquels sont confrontés les Etats et les peuples du continent à l'heure actuelle". Selon le communiqué,

la rencontre de M. Attaf avec le ministre des Affaires étrangères de la République fédérale démocratique d'Ethiopie, M. Taye Atske Selassie "a permis de coordonner les questions inscrites à l'ordre du jour des travaux de la session extraordinaire et d'explorer les voies et moyens de renforcer les relations bilatérales privilégiées qui unissent les deux pays". "Les deux parties ont également échangé les vues sur les développements de la situation dans la Corne de l'Afrique et dans

la région du Sahel". L'entretien de M. Attaf avec le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération est-africaine de la République fédérale de Tanzanie, M. January Yusuf Makamba, a permis de "passer en revue l'état des relations de coopération et de partenariat entre les deux pays, d'explorer les voies et moyens de les hisser à des niveaux supérieurs, et ce en prévision des échéances bilatérales de haut niveau", a conclu le communiqué.

SELON DES EXPERTS DE L'ONU**L'islamophobie a atteint des "niveaux alarmants" dans le monde**

Des experts de l'ONU ont déclaré, vendredi, que l'islamophobie a atteint des "niveaux alarmants" partout dans le monde, appelant les pays à "interdire par la loi" les manifestations d'intolérance prévoyant des autodafés du Saint Coran.

Dans un communiqué conjoint publié à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre l'islamophobie (célébrée le 15 mars de chaque année), les experts soulignent que "des groupes armés, des chefs religieux et autres, partout dans le monde, bafouent le respect de la diversité des religions et des croyances, pratiquent la discri-

mination, violent les droits de l'homme et négligent ou même tentent de justifier ces violations". Ils affirment en ce sens que "les actes de harcèlement, d'intimidation, de violence et de provocation fondés sur la religion ou la conviction, ont fortement augmenté partout dans le monde l'année dernière, atteignant des niveaux alarmants". Ces actes "choquent notre conscience et créent un climat de peur et de profonde méfiance", ajoutent les experts. Face à ce constat accablant, ils exhortent les Etats à "londer leurs réponses à toutes les formes de haine religieuse, y compris l'islamophobie, sur les valeurs universelles, les

principes et le cadre juridique des droits de l'homme internationaux".

Les experts onusiens déplorent, dans le contexte, les autodafés du Saint Coran, faisant observer que les manifestations d'intolérance religieuse provoquent "une profonde souffrance et une peur aux niveaux individuel et communautaire et doivent être condamnées".

"Lorsque l'appel à la haine religieuse constitue une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence, il doit être interdit par la loi conformément aux normes internationales", écrivent les experts.

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE**Le Général d'Armée Saïd Chanegriha en visite de travail et d'inspection au Commandement des Forces terrestres (MDN)**

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué jeudi une visite de travail et d'inspection au siège du Commandement des Forces terrestres, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

Dans le cadre des visites de travail et d'inspection aux différentes composantes de l'Armée nationale populaire, coïncidant avec le mois sacré du Ramadan, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a effectué, ce jeudi 14 mars 2024, une visite de travail et d'inspection au siège du Commandement des Forces terrestres", note la même source.

"Après la cérémonie d'accueil, accompagné du Général-Major Ammar Athamnyia, Commandant des Forces terrestres, Monsieur le Général d'Armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du martyr et héros Didouche Mourad, dont le siège du Commandement porte son nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatih du Saint Coran à sa mémoire et à celle des valeureux Chouhada", précise la même source.

Ensuite, lors de sa rencontre avec les cadres et les personnels, le Général d'Armée a prononcé une allocution d'orientation qui a été suivie par les personnels des unités des six Régions militaires via le système de visioconférence, à travers laquelle il a indiqué que "la multiplicité des menaces et des défis qui se posent à notre pays, imposent à l'ANP le maintien de la disponibilité opérationnelle à ses plus hauts niveaux et le suivi permanent de l'évolution de la situation sécuritaire dans la région".

"La multiplicité des menaces et des défis qui se posent à notre pays imposent à l'Armée nationale populaire d'œuvrer pour le maintien de la disponibilité opérationnelle à ses plus hauts niveaux, le suivi permanent de l'évolution de la situation sécuritaire dans la région, la préparation des forces avec la rigueur requise et l'intensification des exercices de différents échelons, en vue de maîtriser les systèmes d'armes en disposition et mettre nos ressources humaines en phase avec l'évolution significative des arts de la guerre moderne", a-t-il affirmé.

Le Général d'Armée "a sensibilisé l'assistance quant au fait que la responsabilité est une charge et non pas une distinction, d'où la nécessité pour l'ensemble des personnels d'accomplir les missions assignées avec la rigueur requise, allant de pair avec les efforts sincères de construction de l'Algérie nouvelle".

"C'est dans ce même sillage, et sous la conduite et l'orientation de M. le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, que nos personnels militaires, à tous les niveaux de la hiérarchie, se doivent de prouver, sur le terrain, leur capacité à promouvoir l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, au niveau qu'elle mérite", a-t-il soutenu. Il a ajouté qu'"il appartient donc à chacun de saisir le sens de la responsabilité, qui est une charge et non pas une distinction, d'où la nécessité d'accomplir les missions assignées avec la rigueur requise, allant de pair avec les efforts sincères de concrétisation du projet de l'Algérie nouvelle".

A l'issue, le Général d'Armée a donné une série d'instructions et d'orientations portant, en somme, sur "la nécessité de poursuivre les efforts de préparation au combat des unités et des personnels, conformément aux plans et programmes arrêtés, et de réunir les meilleures conditions de vie et de travail au profit des personnels, notamment durant ce mois sacré, de manière à leur permettre d'accomplir pleinement leurs missions", conclut le communiqué du MDN.